UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00363001 9

I
43

MÉMOIRES ET SOUVENIRS
DE
COMÉDIENNES

(XVIII^e Siècle)

DU MÊME AUTEUR

Souvenirs de M^lle^ Duthé, de l'Opéra (1748-1830).
Le Mélodrame.
La Féerie.
Le Théâtre des Rois.

Droits de traduction et de reproduction réservés
pour tous pays.

BIBLIOTHÈQUE THÉATRALE ILLUSTRÉE
(Dotée d'une souscription du Ministère des Beaux-Arts)

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

DE

COMÉDIENNES

(XVIII^e Siècle)

PAR

PAUL GINISTY

Portraits et Gravures de l'époque

SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS
:: LOUIS-MICHAUD ::
168, Boulevard Saint-Germain, 168
:: :: :: PARIS :: :: ::

LIBRARY
JAN 5 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

PN
2637
G5

AVANT-PROPOS

Voici, comme détachés d'une galerie, quelques portraits de comédiennes qui furent célèbres. C'est à elles-mêmes qu'on en a demandé le dessin, par ce qu'elles ont personnellement laissé, par hasard ou par intention, pour évoquer leur souvenir. On s'est attaché, dans le choix de ces portraits, à ce qu'ils fussent représentatifs d'une époque. Si cette prétention n'était pas trop ambitieuse, on oserait dire qu'ils peuvent aider à suivre la marche du XVIII^e^ siècle, dans quelques façons de comprendre et de sentir. C'est là le lien qui réunit ces études, et c'est l'idée générale qui les a inspirées.

En chacune d'elles, c'est, en effet, la femme, à côté de l'artiste, qu'on a cherché à présenter. Ces reines, ou ces simples princesses du théâtre, eurent toutes une grande expérience de la vie

sentimentale, et, le bruit des applaudissements étant éteint depuis si longtemps, les discussions n'ayant plus d'objet sur un talent que nous ne pouvons plus apprécier exactement, peut-être est-ce par là qu'elles sont, aujourd'hui, le plus intéressantes, par ce qu'elles nous apprennent des âmes de leur temps.

Avec Marie-Anne Duclos, traversant plusieurs périodes, mais gardant l'empreinte de celle de la Régence, c'est l'impétuosité dans la passion, l'irréflexion dans le désir, la sensation cueillie en hâte, ce sont les appétits d'un cœur toujours ardent et qui ne veut pas vieillir. La seule philosophie qu'elle connaîtra sera celle que lui imposeront des mésaventures par lesquelles elle expiera quelques-uns de ses entraînements.

Les années se passent, le siècle s'avance, les idées sont en mouvement. Des faiblesses, M^me^ Riccoboni, dont la longue carrière de comédienne sera retracée dans les pages consacrées à cette femme bel-esprit, n'a pas laissé que d'en avoir, mais elle les pare de mille délicatesses de sentiment. Elle prend l'amour au sérieux, au point de se poser en victime, et elle mettrait volontiers ses tourments à la mode, tant elle proteste contre la légèreté qui, selon le mot fameux, ne fait de l'amour que l'échange de deux fantaisies. Elle raisonne, le cœur et la

pensée ne se séparent pas chez elle, et, pénétrée du goût ambiant de l'analyse, elle étudie avec curiosité sur elle-même les injustes souffrances dont elle se plaint. Ses nombreux souvenirs lui servent à émettre des théories.

Un peu de temps encore. Cette philosophie dans l'amour, dont se souciait peu Marie-Anne Duclos, a fait des progrès. De l'autre côté du détroit, une comédienne anglaise, dont les séjours à Paris ne semblent pas avoir été perdus, au point de vue de l'enrichissement de sa collection de documents sentimentaux, mistress Robinson, célèbre alors par une liaison princière, suivie d'un abandon qu'elle s'est plu à rendre retentissant, prétend au sublime dans l'amour. Avec je ne sais quoi de déjà romantique, il n'est pas, en dépit d'une existence assez orageuse, de mot qui revienne plus souvent sur sa plume que celui de « pureté ». Elle tient à la pureté, même dans une passade avec le brillant Lauzun, qui se soucie peu, après tout, pourvu qu'il ait la chose, des noms dont la revêt la belle insulaire. Mary Robinson a l'amour essentiellement pathétique, fût-ce dans le caprice.

Avec Marie-Elisabeth Joly, c'est la disciple de Rousseau. Elle est « sensible », et cette excellente soubrette à la Comédie invoque volontiers la Nature et l'Etre suprême. Au demeurant, tout

en revendiquant le titre d'épouse et de mère, quand elle offre aux mânes de Jean-Jacques la première couronne civique, elle a des heures où cette sensibilité prend une forme beaucoup moins solennelle, comme dans son aventure avec Fabre-d'Églantine. Le dépit ou la peur d'un mari, assez redoutable, en effet, malgré ses témoignages d'adoration posthume (le roman qui apparaît est curieux), la ramèneront à la déclamatoire exaltation du devoir.

Ce sont donc, dans la succession d'un siècle, quelques interprétations diverses sur le thème éternel que l'on a voulu relever, au moyen de confessions, volontaires ou non.

On a essayé de replacer ces comédiennes dans leur milieu et, à l'aide de documents inédits, tirés des archives ou des minutiers des notaires, d'apporter plus de précision sur quelques particularités de leur existence. Ce n'est pas, par exemple, sans quelque pitié qu'on retrouvera l'inventaire misérable de M^me^ Riccoboni, après la mort de son fantasque mari.

LES PROCÈS
DE MARIE-ANNE DUCLOS

Les Procès de Marie-Anne Duclos

De tous nos mouvements es-tu donc la maîtresse?
Tiens-tu notre cœur dans tes mains ?
Tu feins le désespoir, la haine, la tendresse
Et je sens tout ce que tu feins...

On connaît ces vers qui se trouvent au-dessous du portrait de la tragédienne Marie-Anne Duclos, gravé par Desplaces, d'après le tableau de Largillière. La carrière de Mlle Duclos à la Comédie-Française fut illustre et longue, puisqu'elle alla du 27 octobre 1695 *au* 17 *mars* 1736.

Mlle Duclos fut une des gloires de la scène française. Interprète des chefs-d'œuvre, elle a fait survivre, par la légende de son interprétation, des titres, au moins, d'autres tragédies : Zénobie, Marius, Absalon, *qui seraient tombées, sans son souvenir, dans le plus mortel oubli.*

*L'*Inès de Castro *de La Mothe* (1) *lui dut une gloire qui dura autant qu'elle la joua, et il y a, à ce sujet, des anecdotes fameuses à force d'avoir été répétées. Inès, pour chercher à apaiser le roi don Alphonse, ne lui pardonnant pas d'être l'épouse de son fils don Pèdre, lui présente ses enfants : l'arrivée des enfants fit, on ne sait trop pourquoi, sourire les spectateurs. Mlle Duclos s'interrompit avec indignation et apostropha le public : « — Ris donc, sot de parterre, à l'endroit le plus touchant de la tragédie! » Et cette apostrophe, raconte-t-on, fut si véhémente, rappela si bien la foule au pathétique de la situation « que le même moment vit pleurer ceux qui venaient de rire, et que l'attendrissement ne laissa point de place à la colère ». Cependant, écrit le bon Lemazurier, « nous croyons que dans une occasion pareille, il serait fort dangereux d'imiter Mlle Duclos ».*

(1) Les recueils d'anas sont pleins d'historiettes sur cette tragédie, qui fut très louée et très critiquée, et dont on donna bientôt une parodie sous le titre d'*Agnès de Chaillot*. C'est La Mothe entendant, même après longtemps, discuter son œuvre au café Procope, se levant et disant à haute voix : « Allons donc nous ennuyer à la soixante-douzième représentation de cette mauvaise pièce. » C'est l'aventure du jeune homme, payé par les adversaires de La Mothe pour siffler sa tragédie, se trouvant, toutefois, si attendri qu'il dit, les larmes aux yeux, à un de ses voisins : « Monsieur, sifflez pour moi, je n'en ai plus la force. » Et d'innombrables vers satiriques

Combien dans cette Inès, *que l'on admire tant,*
Trouvez-vous d'acteurs inutiles?
J'en trouve dix. — Quoi, dix, c'en est trop. — Tout autant.

*Le crédit que lui faisait le public empêchait même de sourire de ce qui était risible. Un soir qu'elle jouait Camille, d'*Horace, *au dernier vers des imprécations, elle fit, dans le mouvement qu'elle se donnait, un faux pas, et tomba sur la scène. Le tragédien qui jouait le jeune Horace, Beaubourg, avait déjà, en tirant son épée, lancé le vers :*

C'est trop, ma patience à la raison fait place,

quand il s'aperçut de la chute malencontreuse de son illustre camarade. Il ne songea pas à profiter de cet accident pour donner plus de tragique à son jeu. Beaubourg s'approcha d'elle, ôta galamment son chapeau de théâtre, et lui présenta l'autre main pour l'aider à se relever. Puis il reprit aussitôt, en se précipitant sur elle, l'épée levée :

Va dedans les enfers plaindre ton Curiace !

Le rôle d'Ariane était aussi l'un de ses grands chevaux de bataille. Il rappelle une autre anecdote d'après laquelle Dancourt, haranguant le public, ayant annoncé, un jour, que Mlle Duclos, souffrante ne pouvait point paraître, celle-ci, qui n'avait pas été prévenue du changement de spectacle, pour la commodité des comédiens, et encore moins avisée du prétexte invoqué, bondit sur la scène et souffleta l'orateur de la troupe.

La Lettre du Souffleur au Garçon de café, *curieuse brochure de* 1730, *du conseiller au Parlement Mas d'Aigueberre, ne conteste pas l'action sur la foule de Mlle Duclos, mais elle apporte des restrictions à l'enthousiasme de La Mothe, précisément en ce qui concerne la sensibilité de la tragédienne : « En un mot, disait Mas d'Aigueberre, c'est l'art, la méthode et l'habitude et non pas la nature qu'on voit agir en elle. Voilà, du moins, comme je la trouve dans les premiers actes, mais, sur la fin d'une pièce, elle réussit beaucoup mieux, elle reprend sa première vigueur, et se montre telle qu'elle a été, sans doute, pour mériter un si grand nombre de partisans. »*

La vérité et la simplicité de jeu d'Adrienne Lecouvreur devaient faire « dater » la déclamation chantante de Mlle Duclos, qui n'en tient pas moins une grande place dans les annales de la Comédie-Française. Mlle Duclos mourut en juin 1748, *à soixante-dix-huit ans.*

I

Les Mémoires intimes de Mlle Duclos se trouvent écrits dans les actes de procureurs, dans les requêtes à l'Officialité et dans ses sentences, dans les procédures du Châtelet, dans les contrats de notaires. Elle semble avoir été

bien portée à plaider, soit par humeur, soit par nécessité. Elle plaida pour entrer en possession des biens que lui avait laissés la tendre reconnaissance de M. de Coislin, grand-oncle du M. de Coislin qui devait être le gentilhomme le plus poli de France; elle plaida pour faire déclarer nul son mariage, après avoir eu, sur le tard, la fantaisie de prendre un mari moins âgé qu'elle de près de trente-cinq ans. Mais il lui arriva aussi d'avoir à plaider pour se défendre contre une accusation grave, car elle ne portait sur rien moins que sa complicité dans une affaire de rapt et de substitution de personne. C'est une très singulière et très romanesque histoire.

En 1719, Mlle Duclos n'était déjà plus toute jeune : elle avait quarante-neuf ans. Elle avait un peu changé depuis le temps que Nicolas du Tralage, notant ses débuts, disait que c'était une belle fille qui se portait à merveille, bien faite et la peau fort blanche. Enregistrant ce qu'on lui contait d'elle, il ajoutait : « L'on dit qu'elle sait accorder Vénus et Bacchus (1). » Mais elle avait gardé des ardeurs que le temps ne devait point apaiser, ainsi que l'atteste son

(1) *Notes et documents sur l'Histoire des théâtres de Paris au XVIII^e siècle*, par NICOLAS DU TRALAGE, extraits, publiés et mis en ordre par le bibliophile Jacob.

aventure matrimoniale, à un moment de la vie où la raison compense, généralement, l'évanouissement des grâces. Du moins, aux approches de la cinquantaine, opposait-elle aux années une énergique défense et donnait-elle encore, à ce qu'il faut croire, une illusion de jeunesse, car quelques-uns de ses grands rôles, dont celui d'*Inès*, datent de cette période. Il y avait peu de temps, d'ailleurs, que le Régent, versant des larmes quand il l'entendait à la scène et riant avec elle à souper, l'avait trouvée fort à son goût. L'habitude de l'amour préserve de vieillir. Mlle Duclos avait éperdument le goût de l'amour — de toutes les amours.

Elle se faisait habiller, un jour de cette année-là, par sa fille de chambre, Renée Bazin, quand de son appartement, au premier étage de la maison qu'elle habitait rue des Marais, elle entendit le bruit d'une vive querelle, à l'étage au-dessus, occupé par le sieur Joquet d'Imonville, sa femme, la tante de celle-ci, Mme Roger, et un jeune homme récemment arrivé. La dispute paraissait violente: la tragédienne eut la curiosité de connaître le motif de ce tapage. Ayant pris la maison à bail, Mlle Duclos en avait sous-loué une partie à Joquet d'Imonville, sur la recommandation d'un sieur Beaucousin, commissaire aux saisies, qui lui donnait des

conseils d'affaires (1). Elle monta l'escalier, entra dans le logis et trouva des gens fort animés par la discussion, que sa présence n'interrompit guère, tant les esprits semblaient échauffés. Le jeune homme n'était pas celui qui montrait le moins d'impatience et de vivacité, en répondant à des reproches adressés avec véhémence.

Il s'agissait d'une question d'argent. Les d'Imonville se plaignaient que leur hôte eût dissipé une somme assez forte, empruntée par eux au notaire Desescures, somme qui devait assurer, au moins pendant quelque temps, son sort et les affranchir de toute responsabilité envers lui. Ils ne s'étaient pas bornés à lui procurer ces deux mille livres : ils lui avaient acheté un habit brodé, ayant fait partie de la garde-robe du comte de Monistrolles, et ils avaient veillé à ce que cet habit, encore assez frais, fût réajusté pour sa taille. Ils étaient las de leurs sacrifices, dont ils voyaient bien qu'il n'y eût point de récompense à attendre, et ils avaient prodigué en pure perte leurs bienfaits. Leur imprudence avait été grande de remettre la somme à cet étourdi; elle s'était fondue entre ses doigts en mille dépenses frivoles, car, maintenant,

(1) *Causes intéressantes avec les jugements qui les ont décidées.* La Haye, chez Jean Néaulme, 1758.

aussi dépourvu qu'auparavant, il ne pouvait plus partir. C'était ce départ, encore différé, qui était l'objet de la querelle. Le jeune homme, bien que les griefs invoqués contre lui parussent assez fondés, ne témoignait d'aucune humilité. Il s'emportait, non sans hauteur, comme si, en dépit de tous ses torts, il fût resté maître de la situation et ne redoutât guère, en fait, les colères provoquées par sa conduite. C'était avec quelque ironie qu'il confessait avoir gaspillé ces cent louis; il se moquait des frusques de hasard dont on l'avait gratifié. Le bel habit rouge, les fines dentelles, la mignonne épée dont il avait eu hâte de se parer ne lui seyaient-ils pas mieux?

— La peste soit du jour où nous nous sommes chargés de vous ! s'écriait Mme d'Imonville.

— Sans compter les dangers que vous nous faites courir ! ajoutait Mme Roger, la tante.

— Il ne fallait pas commencer à vous occuper de moi, ripostait cavalièrement le jeune homme, dépourvu de toute contrition, et indiquant, par son attitude, son intime persuasion que tous les égards lui fussent dus.

C'était, au demeurant, le plus joli petit chevalier du monde, d'une délicatesse de traits charmante, avec de la hardiesse sur son agréable physionomie, par quoi elle avait encore plus

MARIE-ANNE DUCLOS

Portrait gravé par Desplaces, d'après le tableau de Largilliere.

de piquant. La main la plus fine, les pieds les plus petits, une bouche d'un gracieux dessin, de beaux yeux bruns, pleins de feu, le nez tout juste assez relevé pour lui donner un petit air d'aimable effronterie et de sensualité, des dents de jeune loup, mais les mieux rangées qui pussent être; une apparence de force dans cette sveltesse et d'admirable santé, une voix qui avait du charme, malgré son ton mordant de moquerie.

Marie-Anne Duclos fut extrêmement sensible à tout ce qu'il avait en lui de séduisant. Elle le regarda avec attention, s'étonnant, si elle l'avait déjà rencontré dans la maison, de ne pas l'avoir encore considéré avec tout le soin qu'il méritait, et elle prit soudain un parti, assurément assez vif. Cette hospitalité, qui pesait au ménage d'Imonville, elle offrit au chevalier de Morsan (c'était son nom, présentement, car il avait pris, précédemment, celui de du Coudray) de la lui accorder, sur sa bonne mine.

Il y avait, dans son logis, des pièces inoccupées et elle ferait disposer une chambre pour lui, jusqu'à ce qu'il eût décidé de la commodité et de l'opportunité de son départ. En attendant, il trouverait chez elle toutes ses aises.

Les d'Imonville parurent fort troublés de cette proposition inattendue. Ils élevèrent contre elle des objections embarrassées, qui ne firent

que donner plus d'insistance aux avances de la tragédienne. Dans leur résistance, il y avait même une sorte de consternation. Ils déclarèrent que la dispute n'était que le fait d'un peu d'irritation et de mauvaise humeur et que, plus calmes, à présent, ils regrettaient d'avoir manqué de déférence à l'égard de M. le chevalier, qui pourrait demeurer chez eux autant qu'il lui plairait, qu'ils étaient tout à son service, qu'un moment d'agacement ne tirait pas à conséquence, et que M. de Morsan devait bien être assuré de leur dévouement éprouvé. Ils trahissaient leur inquiétude de questions précises, et ils s'efforçaient de ramener l'apaisement. Mais le chevalier, saluant Mlle Duclos avec une souriante aisance, répondit, en protestant galamment de sa reconnaissance, qu'il acceptait de si honnêtes procédés. Ce fut, dans le logis, autour de lui, une manière d'épouvante. Ceux qui le querellaient, tout à l'heure, le suppliaient, maintenant, de demeurer : le chevalier, aussi indifférent à ces prières qu'il l'avait été aux criailleries, s'avança, offrit la main à Mlle Duclos et descendit avec elle l'escalier qui conduisait à son appartement.

Sur le seuil de la porte, on entendit Mlle Duclos lui dire, avec une sollicitude où il y avait un peu d'émotion.

— Je prendrai soin de vous, mon cher enfant, et je ne vous abandonnerai point, puisque M. d'Imonville ne peut plus rien pour vous.

Quelques jours plus tard, M. d'Imonville était remboursé des deux mille livres dont il s'était endetté pour le chevalier. Celui-ci mena dès lors l'existence qui semblait convenir à ses goûts, fort choyé chez la tragédienne qui n'avait d'yeux que pour lui et ne paraissait occupée que de prévenir ses désirs. Quant à lui, il se laissait adorer, ayant pris peu à peu l'habitude d'exigences et de fantaisies qui étaient toujours satisfaites : il témoignait d'ailleurs sa gratitude avec une gentillesse de manières qui prenait le cœur de son illustre hôtesse. Il était plein de contrastes et avait des frivolités extrêmes, il avait la passion des bijoux, et il passait des heures à faire ruisseler entre ses doigts les perles d'un collier de son amie ; il se plaisait à se parer, chiffonnait avec délices, et il était possédé de la folie des dentelles. Cependant, il se livrait volontiers à des exercices violents : il faisait des armes en virtuose de l'escrime, il montait parfaitement à cheval et ne choisissait que des chevaux difficiles, il avait la fureur de la chasse. Il voulut servir, et fit des démarches pour entrer, en qualité de cadet, dans la compagnie de M. de Malherbe ; mais

Mlle Duclos qui ne le voulait point quitter, le détourna de ce projet, dans le temps que les négociations en étaient assez avancées : M. de Malherbe ne renonça qu'avec peine à ce charmant cadet, qui lui avait plu dès l'abord.

Le chevalier était tantôt turbulent dans sa gaîté, porté aux défis, moqueur jusqu'à la bravade, enfiévré de plaisir, acceptant des compagnonnages assez mêlés, buvant et fumant avec des amis de rencontre, ne laissant pas que de se montrer querelleur, tantôt il apparaissait avec un tout autre caractère ; à sa témérité succédaient des accès de mélancolie, qui avaient pour effet de le rendre singulièrement timide, et on ne le reconnaissait plus. Il lui arriva, dans ces moments où il paraissait un être tout différent, de se cacher sous le lit de Mlle Duclos, à l'annonce d'un visiteur de la tragédienne. Lui, si vaillant d'habitude, s'exposant avec une sorte de joie au péril, il avait peur de tout, il avait de puériles superstitions mêlées de crises de larmes. Puis il reprenait sa belle humeur, redevenait aventureux, comme avec un besoin de dépense de forces nerveuses.

Mlle Duclos avait apporté quelque changement à ses habitudes. Elle ne quittait guère plus son logis, où la retenait le plus tendre attachement, que pour se rendre à la Comédie,

alors installée rue des Fossés-Saint-Germain; le chevalier allait souvent au spectacle, mais, par un pacte auquel il avait souscrit, et qu'il observait, en dépit de son caractère fantasque, il n'accompagnait jamais la tragédienne au théâtre. Elle s'occupait cependant de lui avec une extrême jalousie et ne laissait pas que de le faire observer et suivre, exprimant parfois d'amers reproches sur sa dissipation; mais ces disputes finissaient toujours par des réconciliations.

Depuis que le chevalier vivait chez Mlle Duclos, quelque intimité s'était établie entre l'actrice et la famille d'Imonville. Dans l'été de 1720, d'Imonville conduisit sa célèbre voisine à Combs-la-Ville, où un certain Moro de Joigny avait sa maison de campagne, pour un séjour de quelques semaines. Mlle Duclos eut la surprise de constater que le chevalier de Morsan était parfaitement connu de Moro de Joigny : celui-ci le reçut non sans effusions, avec toutes les démonstrations d'une amitié déjà ancienne, et, ne s'embarrassant pas de trop de scrupules, parut charmé de son sort. Le châtelain de Combs-la-Ville ne fit aucune difficulté pour conter qu'il avait pris soin de son enfance : c'était lui qui l'avait confié à d'Imonville, en exprimant le désir qu'on le fît passer à l'étranger : le hasard de la querelle de la rue des Marais en

avait décidé autrement. On eut, de part et d'autre, des sourires entendus.

Le chevalier se lia avec des jeunes gentilshommes, à Combs-la-Ville, et chassa avec eux : il n'était pas le moins ardent, le moins prompt aux prouesses. Le grand air et la vie de campagne avaient complètement dissipé ses retours de tristesse, et il paraissait le jeune homme à la fois le plus insouciant et le plus impétueux qui fût. Il se donnait, d'aventure, pour un officier au service d'Espagne.

Je ne sais quelle contestation, pour un sujet futile, amena des propos assez vifs entre le chevalier et l'un de ses nouveaux amis. On s'échauffa ; le débat, pour insignifiant qu'eût été son point de départ, prit de l'aigreur on en vint à mettre l'épée à la main. Le duel fut un bel assaut, où s'escrimaient fort galamment les deux jeunes batailleurs. Le chevalier, qui avait plusieurs fois menacé son adversaire, finit par être blessé. Il refusa, cependant, des secours immédiats, souffrit seulement qu'on l'aidât pour regagner la maison de Moro de Joigny. Celui-ci témoigna la plus grande émotion, partagée par ses hôtes. D'Imonville se mit en hâte à la recherche d'un chirurgien, rencontra enfin un sieur Martinot, qui exerçait habituellement sa profession à Brie-Comte-Robert, le ramena, et

on entendit Maro de Joigny lui promettre une récompense généreuse en échange de son absolue discrétion. La blessure, qui aurait pu être fort grave, à un demi-pouce de plus, était, au demeurant, facilement guérissable. Mlle Duclos était absente; elle s'était rendue à Paris pour une représentation d'*Ariane* : ce fut avec les plus véhéments transports qu'elle apprit, à son retour, l'événement. Les larmes aux yeux, elle courut vers la chambre du chevalier, s'approcha du lit où il était couché et ses anxiétés lui faisant oublier toute prudence, la voix altérée par l'émotion, elle dit :

— *Eh bien, Charlotte, que t'est-il arrivé?*

II

C'est là le thème de l'accusation dans le procès le plus bizarre et le plus enchevêtré du monde, où fut impliquée Mlle Duclos.

Le chevalier de Morsan, si charmant, d'humeur si mobile, aurait été une jeune femme : Marguerite-Charlotte Donc, fille de Charles-Henri Donc, notaire à Paris et de Marie Chenuet, sa femme.

Il serait bien difficile de se prononcer, aujourd'hui, sur une cause qui embarrassa si fort la

justice qu'elle ne rendit qu'un arrêt attestant son indécision, ou son intention de ne pas pousser à fond ses investigations, car des formalités, à la vérité essentielles, furent négligées, et, de leur absence, on pourrait supposer une importante intervention qui, se produisant en faveur de la tragédienne encore glorieuse, eut pour effet de mettre hors de cause ceux qui étaient compromis avec elle. On ne saurait qu'évoquer les deux thèses qui furent soutenues à la grand' chambre du Châtelet.

Il faut dire, tout d'abord, que le « chevalier » mourut fort prématurément, rue Mazarine, dans la maison qu'occupait désormais Mlle Duclos, le 15 novembre 1723. « Il » avait été atteint de la petite vérole. L'extrait mortuaire lui donnait le nom de Maximilien de Morsan. Le cercueil fut exposé sur la porte de Mlle Duclos, avec une épée et un fourreau en croix (1).

Ceci posé, de cette affaire extrêmement embrouillée, on doit en premier lieu dégager le certain.

(1) « Ce 10 novembre 1723, a été fait le convoi et enterrement de Maximilien de Morsan, âgé de vingt-deux ans, ou environ, fils de Messire Maximilien de Morsan, gentilhomme et d'Emilie de Constance, son épouse, mort hier rue Mazarine, et y ont assisté Jean-Baptiste Joquet, sieur d'Imonville, Jean de Lojard, bourgeois de Paris et Louis de Lojard, écuyer garde-du-corps du roi, amis du défunt, qui ont signé. »

En marge : « Ne point délivrer cet extrait facilement. »

Dessiné et gravé par C.N. Cochin fils.
(Collection de M. G. Hartmann.)

Le certain tient dans ces faits. Le notaire Henri Donc mourut en 1709, laissant trois enfants. Sa veuve, Marie Chenuet, qui était fort coquette, mit en péril les biens des mineurs. Un curateur, le sieur Moro de Joigny, fut nommé, et il dut intenter une action contre la mère prodigue. Celle-ci usa, pour se défendre, des services d'un certain Robert, clerc de notaire. Elle fut sans doute contente de lui, puisqu'elle ne put lui refuser la récompense qu'il lui demandait, — la main de sa fille Charlotte, âgée de quatorze ans. Robert alla voir Charlotte à la communauté des Filles-de-Saint-Gervais et s'ouvrit à elle de ses desseins, qui ne firent guère que l'étonner. Il ne lui donna point le temps de la réflexion, d'ailleurs : le surlendemain de sa visite, il l'enlevait. Moro de Joigny porta plainte de cet enlèvement, mais il n'en avait pas été avisé tout de suite, et Robert, avec l'acquiescement de la veuve Donc, avait épousé Charlotte.

Le moyen avait été romanesque, mais Robert avait beaucoup plus songé à ses intérêts qu'à faire du roman ; il avait escompté l'indifférence de la famille, après le fait accompli ; il trouva cependant une résistance qu'il n'avait pas soupçonnée : Moro de Joigny entreprit contre ce mariage un appel comme d'abus. Il faut croire

que le nouveau marié n'avait pas beaucoup su plaire à sa jeune femme, car elle était la première à protester. Les plaideurs obtinrent sentence, ordonnant que pendant l'instruction du procès, Charlotte se retirerait au couvent de La Roquette.

Mais, après ce premier succès, ils perdirent leur cause. Le 16 juin 1716, sur les conclusions de Chauvelin, le futur garde des sceaux, un arrêt déclarait qu'il n'y avait pas eu abus et obligeait Charlotte « à se rendre dans les six mois dans la maison de son mari ». Moro de Joigny était condamné à cinq cents livres de dommages-intérêts. Le curateur avait de l'affection pour Charlotte, et n'acceptait point qu'elle fût malheureuse dans une union, à laquelle elle avait été contrainte. Les dommages-intérêts qu'il devait payer à Robert n'ajoutaient pas peu à son ressentiment.

La dernière rencontre des époux eut lieu au Palais : Robert voulait emmener sa femme sans délai ; Charlotte, qui était déjà une petite personne fort décidée, se refusa à le suivre.

— Voici mon adieu, dit-elle, en lui donnant un soufflet.

Robert n'avait pas eu encore le temps de revenir de sa surprise, que sa femme avait disparu. On avait évidemment préparé sa fuite.

Charlotte n'avait pas quinze ans, et, dans des conditions différentes, elle avait déjà été enlevée deux fois.

Ce fut au tour du mari leurré de porter plainte, et il accusa nettement Moro de Joigny de ce rapt. La plainte fui suivie d'une information, mais elle n'aboutit à aucun résultat. On ne put prouver la complicité de Moro de Joigny et la retraite de Charlotte était assez sûre pour n'être pas découverte. Cette retraite, l'entente de Moro de Joigny et de Joquet d'Imonville la lui avaient assurée.

Quelques démarches qu'il fit, Robert n'eut plus aucune nouvelle de Charlotte. Il se lassa de ce célibat forcé, et près de huit ans plus tard, faisant passer sa femme pour morte, sur des déclarations qu'il produisit, il se remariait avec Madeleine Ponsigard, veuve du sieur Masson d'Angluze, avocat. Elle avait quelque bien, et il espérait réparer par ce second mariage les déceptions du premier. De fait, des années assez tranquilles s'écoulèrent, mais des difficultés finirent par s'élever entre les deux époux. Elles prirent une telle aigreur qu'elles aboutirent à une séparation; puis Mme Robert, qui avait encore des prétentions, désira reconquérir une liberté complète. Ce n'était pas en vain qu'elle avait été successivement la femme

de deux procéduriers. Elle se livra à une minutieuse enquête et apprit qu'il n'y avait point de preuves certaines de la mort de Charlotte Donc et que c'était par un subterfuge que Robert avait pu contracter une deuxième union. Puisque la mort de la première femme n'était pas constatée, Robert était bigame. Elle intenta contre lui au Châtelet une accusation solennelle de bigamie et se pourvut en l'Officialité, où elle demanda la nullité de son mariage.

La situation de Robert devenait délicate : il lui fallait se défendre. Lui aussi, il fit son enquête, qui tourna tout d'abord autour de Moro de Joigny, et qui fit suivre la piste de d'Imonville, l'amenant elle-même à Mlle Duclos. Cette enquête lui révéla certains faits singuliers sur lesquels il invoqua des témoignages identifiant le chevalier de Morsan avec Charlotte Donc.

Accusé, il devint en même temps accusateur. L'inculpation de bigamie tombait s'il prouvait qu'il s'était remarié après la mort de Charlotte, et, ayant besoin d'établir que Charlotte avait été travestie en chevalier de Morsan, il attaquait Moro de Joigny, M. et Mme d'Imonville, Mme Roger, leur tante, et Marie-Anne Duclos, pour le crime de rapt, de fausseté sacrilège et de « violement de sépulture ».

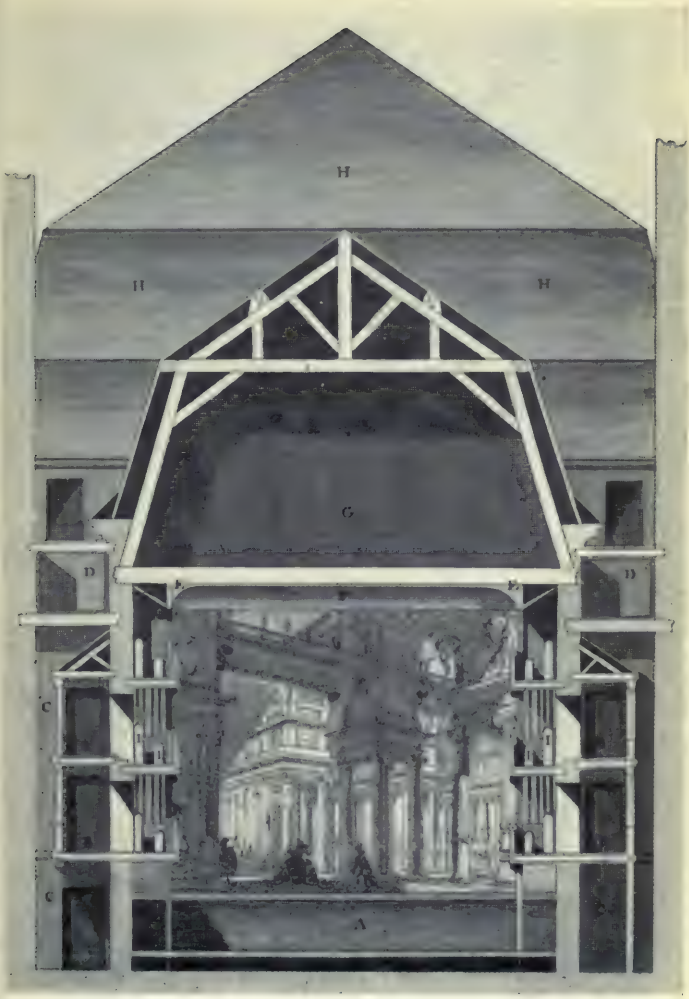

SALLE DE SPECTACLE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Coupe dessinée par Bibault. (Collection de M. G. Hartmann.)

Un décret de prise de corps fut rendu contre les accusés, mais son exécution fut ajournée. L'affaire, qui s'engagea en 1730 devenait grave : on imagine le bruit qu'elle put faire, la tragédienne illustre y étant mêlée.

Robert alléguait donc que Charlotte, enlevée « dans le sein du Palais » par Moro de Joigny, avait été conduite par lui dans la maison de Joquet d'Imonville, où elle avait d'abord été bien cachée. Mais ces précautions pour sa sécurité pesaient à Charlotte, et l'on s'était avisé du stratagème de lui faire prendre des vêtements d'homme. Ces premiers vêtements masculins, Robert les décrivait même : un justaucorps rouge, un chapeau brodé, un ceinturon et une épée. Puis les d'Imonville étaient venus loger dans la maison de Mlle Duclos, qui avait dès lors pris soin de Charlotte, passant pour le chevalier de Morsan (après avoir été le chevalier du Coudray), et c'était chez la tragédienne qu'elle était morte.

Le frère de Charlotte, Antoine Donc, son héritier, intéressé à la preuve de la mort de sa sœur, s'était, dans le temps que Robert poursuivait ses recherches, attaché, de son côté, à des investigations dans les quartiers et les maisons où elle avait passé et à Combs-la-Ville ; il avait interrogé ceux qui avaient connu le

prétendu chevalier de Morsan, et il se flattait « d'avoir dénoué toutes les intrigues ».

Robert avait confié sa cause à Me Moreau, avocat alors réputé. Il produisait des témoins qui ne manquaient pas de netteté dans leurs affirmations.

Jeanne Bazin, « fille domestique » de Mlle Duclos, et Michelle Delaveau, veuve Bazin, sa mère, également à son service, déclaraient qu'elles avaient vu loger chez leur maîtresse une personne habillée en homme, qui se nommait le chevalier de Morsan. Cette personne était assez grande et avait de la beauté. Elle fit parfois confidence qu'elle avait peur que les archers ne vinssent la prendre. Son assurance habituelle avait parfois des moments de défaillance : en plus d'une occasion, elle donna des signes d'inquiétude et une fois, à l'arrivée d'un visiteur qui n'était point parmi les familiers de la maison, elle s'était cachée sous un canapé. La veuve Bazin, entrant dans des détails circonstanciés, parla aussi du linge de corps de cette personne, particularité qui l'avait éclairée sur son sexe. Quand le soi-disant chevalier tomba malade, ce fut la veuve Bazin qui le garda et le soigna, sur les prières instantes de Mlle Duclos, manifestant une grande inquiétude. Puis ce fut la mort, et la veuve Bazin fut chargée de l'en-

sevelissement, qui ne laissait plus de doute.

La femme Gombault, cuisinière de Mlle Duclos, confirma cette déclaration. Elle n'avait eu, dit-elle, jusqu'à la mort du chevalier de Morsan, que des soupçons : elle aida à l'ensevelissement, et, malgré tout ce qu'elle avait pensé, ne laissa pas que d'être surprise. Elle parla du fait à Mlle Duclos, qui parut troublée et lui répondit : « — Vous voyez combien on avait tort de me donner le chevalier pour amant. »

Mlle Henriette de Beauchamps, ayant demeuré dans la maison de la rue des Marais, le type éternel de la vieille fille toujours aux aguets, conta qu'elle avait surpris bien des circonstances dont elle avait été étonnée et qu'elle avait entendu une conversation, à laquelle prenait part d'Imonville, d'où il ressortait que le jeune homme, qu'on faisait passer pour le fils d'un prince étranger, était, en réalité, la femme d'un notaire de Saint-Denis. On peut imaginer, d'après les indications du procès, que Mlle de Beauchamps s'étendit fort complaisamment sur tout ce qu'elle savait ou prétendait savoir.

Jean-François Maulnoury, clerc tonsuré, prieur de Notre-Dame des Essarts, apporta son témoignage sur les bruits qu'il avait recueillis dans la maison de la rue Mazarine, où était venue loger Mlle Duclos en quittant la rue des Marais.

Ayant vu cette personne, évidemment habillée en homme, il n'avait pas dédaigné, poussé par la curiosité, d'interroger les domestiques de l'actrice et même Mme d'Imonville qui, trahissant un extrême embarras, lui avait dit qu'il courait en effet des rumeurs, sur lesquelles elle lui demandait le silence.

Puis ce furent les témoins de Combs-la-Ville: Nicolas Moreau, prêtre du diocèse de Paris, bachelier de Sorbonne, qui rapporta le propos échappé à Mlle Duclos, dans l'affolement où la jetait la blessure du chevalier : « Eh bien, Charlotte, que t'est-il arrivé? »; François Turcot, clerc tonsuré, qui l'entendit aussi; Nicolas Quinebert, bourgeois de Paris, possédant une maison voisine de la maison de campagne de Moro de Joigny, affirmant qu'il avait ouï dire que le chevalier fut une femme. Autre déposition d'un témoin ecclésiastique (et on remarque que ces témoins-là furent nombreux, qui se mêlaient de choses fort profanes) — celle de Joseph de Guernier, curé de Combs-la-Ville : « Qu'il a vu venir plusieurs fois la demoiselle « Duclos, comédienne, accompagnée d'un qui- « dam grand de taille, portant longs cheveux « bruns, visage pâle, qu'on appelait le chevalier « du Coudray, et, depuis, le chevalier de Morsan; « qu'il a appris que ce quidam était une femme,

« travestie en homme, et qu'on disait, dans la « paroisse, être la femme de Robert; qu'étant « entré dans la maison du sieur Moro de Joigny, « il le trouva couché avec un bonnet de nuit et « une chemise d'homme, et que son zèle l'éclaira « sur les désordres que ce déguisement décelait; « qu'il apprit que ce quidam était mort en 1723, « chez la Duclos, enterré à Saint-Sulpice sous « le nom de chevalier de Morsan. »

Noël de Mortagnes, maître ès-arts en l'Université de Paris, dit qu'il tenait de Joquet d'Imonville l'aveu que le chevalier était une femme, qui se cachait parce qu'il y avait contre elle un arrêt ordonnant qu'elle serait enfermée dans un couvent. Claude du Boulay, veuve d'Antoine Paris, s'exprima d'une manière analogue, en ajoutant qu'elle ne s'y était jamais trompée, et que le chevalier « avait le visage féminin ».

Le dernier témoin, le P. Gabriel Constant, religieux augustin du Faubourg Saint-Germain, fit cette déposition « qu'il fut requis de se « transporter chez la Duclos, comédienne, pour « confesser le chevalier de Morsan, gravement « malade; qu'il y fut; que s'étant approché du « malade, il fut surpris que ce malade lui parut « embarrassé et lui dit : « Je ne suis point homme, « je suis femme »; de quoi le déposant lui dit :

« Comment, vous êtes femme ! — Oui, dit-elle, « je le suis. » Ensuite le confesseur lui demanda « s'il voulait qu'il le dit à la Duclos. — « Dites-le « si vous voulez », dît-elle, et tourna la tête de « l'autre côté, et il ne put la confesser. Ajoute « qu'il sait qu'elle a été enterrée depuis à Saint- « Sulpice, sous le nom de chevalier de Morsan. »

C'étaient là, dans ce mélange de témoignages de domestiques et de prêtres, des arguments assez redoutables.

III

Mlle Duclos et les autres accusés, qui avaient pris Me Brisson pour avocat, ripostaient par d'autres arguments, en traitant de fable la version de Robert, corroborée par celle d'Antoine Donc, son allié dans ce procès.

Ils affectèrent de sourire de tant d'imaginations, d'un tel échafaudage de fictions. L'histoire du chevalier de Morsan était, selon eux, toute différente.

En 1715 était arrivé d'Allemagne un jeune homme dont la situation était fort précaire, bien que tout annonçât en lui la naissance et l'éducation. Il fit, heureusement, dans le temps qu'il paraissait réduit au désespoir, la rencontre

du P. Chamillard, jésuite et fort savant homme, à qui il se confia entièrement. Le P. Chamillard, touché de ses infortunes, s'intéressa à lui, et le recommanda à Moro de Joigny, qui lui voulut aussi du bien, l'aida de sa bourse et le fit héberger dans la famille de Joquet d'Imonville. Ainsi le chevalier, qui s'était trouvé dans l'abandon, était-il entouré de soins, mérités d'ailleurs, par ce qu'il y avait en lui d'aimable, de gracieux et de tendre. Mlle Duclos, qui le vit dans la maison qu'elle habitait, fut sensible à ses malheurs, et, dans un seul sentiment de pitié, lui offrit une généreuse hospitalité, heureuse de s'associer à une charitable action.

A la vérité, de l'origine véritable du chevalier, on ne pouvait dire que ce qu'il avait dit lui-même, se donnant comme le fils de Maximilien de Morsan et d'Emilie de Constance. Il avait quitté Munich pour des affaires de la dernière conséquence.

Un jour, reconnaissant de la sollicitude dont il était l'objet, il alla plus avant dans ses confidences.

— J'ai éprouvé, dit-il à d'Imonville, votre discrétion : vous méritez bien que je vous parle avec plus de liberté que je ne l'ai fait. Je vous ai déguisé ma naissance, que je n'ai avouée qu'au P. Chamillard : je suis fils naturel de

l'Electeur de Bavière, mais je ne connais pas ma mère.

Et il ajouta avec mélancolie :

— Cet avantage si humain m'est refusé.

D'Imonville rapporta cette conversation au P. Chamillard.

— Ne vous avais-je pas fait entendre, répondit le jésuite, qu'il était d'une naissance illustre? Ses affaires sont en bon train. Vous pouvez compter qu'on vous récompensera au centuple de toutes les dépenses que vous avez faites : je suis charmé que la bonne fortune soit tombée chez vous.

Cependant des obstacles surgirent, qui parurent retarder cette légitimation que poursuivait le chevalier. Le zèle de d'Imonville ne s'était pas ralenti, mais il était hors d'état de continuer ses sacrifices. Aussi fut-il bien aise du secours opportunément apporté par Mlle Duclos. Après quatre ans, le chevalier, atteint d'une maladie grave, mourut en peu de jours, chez Mlle Duclos, qui ne dissimula pas son affliction, car elle lui avait voué une grande amitié. Il n'eût point été convenable de déclarer sa qualité princière, puisqu'elle était un secret; on le fit donc enterrer sous le nom de chevalier de Morsan. On avait gardé le souvenir d'un jeune homme plein de feu, qui avait reçu les dons les plus brillants,

fort intrépide et fort audacieux. Il avait pu se croire, un moment, menacé et il avait, en effet, évité la présence de personnes inconnues ; mais il avait, peu à peu, banni ces craintes, et il s'était volontiers répandu dans le monde, prompt aux aventures, habitué du jeu de paume de Gosseau, mettant facilement la main à la garde de son épée, enclin à des susceptibilités attestant son sentiment du point d'honneur. Les bontés qu'avait pour lui Mlle Duclos l'autorisaient à lui faire parfois, pour ainsi dire maternellement, quelques reproches sur ses incartades de jeunesse, « car il avait donné des alarmes à plus d'un mari ».

Quant aux témoignages invoqués par Robert et Antoine Donc, on n'en pouvait faire état. Il était certain que Michelle et Jeanne Bazin et Renée Gombault, leur parente, domestiques de Mlle Duclos, eussent été subornées, et qu'on leur eût fait la leçon. Mlle Henriette de Beauchamps était une vieille fille bavarde et curieuse, fort disposée au romanesque, se plaisant aux commérages, dont la déposition était sans autorité. Le prieur Maulnoury n'était pas, lui non plus, exempt du défaut de curiosité : on ne se rappelait point l'avoir vu dans la maison de la rue Mazarine.

Le prêtre Nicolas Moreau, qui assurait avoir

entendu Mlle Duclos appeler le chevalier « Charlotte », s'était trompé, ce mot n'ayant jamais été prononcé. Quelque respect qu'on dût au curé de Combs-la-Ville, M. de Guernier, sa déclaration ne faisait pas autorité, car elle n'était fondée que sur des bruits frivoles, recueillis par lui avec un peu trop d'attention, et sur son inquiétude du scandale. Noël de Mortagnes et Claude du Boulay étaient victimes d'une illusion, car jamais d'Imonville n'avait tenu avec eux la conversation rapportée. En ce qui concernait le P. Gabriel Constant, on ne se permettait pas de mettre en doute sa parole, mais on faisait observer que, au moment où il s'était présenté au chevet du chevalier de Morsan, celui-ci était dans le délire, et qu'on n'a pas accoutumé d'attacher de l'importance aux déclaration des personnes qui se trouvent dans cet état d'inconscience.

Enfin, au bout de sept ans, il était facile de mettre en avant toutes sortes d'allégations singulières. Mais était-il vraisemblable qu'un homme du caractère du P. Chamillard se fût prêté à la protection d'une femme déguisée?

Me Bouchet, secondant Me Brisson, plaida que le chevalier de Morsan n'était pas une femme, mais que, en supposant même qu'il y eût eu dissimulation de sexe, il ne résultait

point de ce fait que cette femme fût Charlotte Donc, disparue. L'état, la personne et le décès du chevalier de Morsan étaient certains par l'acte mortuaire en forme sur le registre de la paroisse de Saint-Sulpice, faisant foi en justice. Quand un fait est établi par des actes aussi authentiques, il doit demeurer pour constant. « La preuve du décès, dit l'avocat, se trouve invinciblement établie : autrement, il s'en suivrait qu'on pourrait abuser des registres et des dépôts publiés par des preuves incertaines et mendiées. »

Finalement, la Cour du Châtelet rendit une sentence qui, dans cette affaire malaisée, ne donna tort à personne. Robert fut mis hors de cour sur l'accusation de bigamie intentée contre lui à la requête de sa seconde femme et ceux qu'il avait lui-même accusés furent également déchargés des inculpations qui pesaient sur eux. Pour Robert, il fut dit que s'il était répréhensible de n'avoir pas présenté, en se remariant, l'extrait mortuaire de sa première femme, il y avait de fortes présomptions de la mort de celle-ci. Pour les autres, on s'en tint à la thèse de Me Bouchet, que les registres de la paroisse faisaient foi.

On ne peut s'empêcher de remarquer, cependant, que la justice ne poussa pas très loin

l'éclaircissement du mystère. Les accusés de rapt et de substitution de personne faisaient jouer un grand rôle au P. Chamillard, mais il était mort, et ils avaient beau jeu à le présenter comme le premier protecteur du chevalier de Morsan. Le juge enquêteur se contenta bien facilement des déclarations par lesquelles ces accusés donnaient comme disparus des témoins qu'il eût été particulièrement important d'entendre, tels que le chirurgien de Brie-Comte-Robert et les médecins qui avaient soigné le chevalier. En réalité, tous ceux dont usait la défense étaient morts ou introuvables, et on fit peu de cas du témoignage des vivants du camp opposé, posant, tout au moins, une assez inquiétante énigme. On ne voulut point songer à une exhumation et à interroger des ossements qui, même s'ils eussent été déjà en débris, auraient livré le secret du cercueil. Pour tout dire, il semble que cette enquête ait été dirigée d'une façon un peu partiale en faveur de Mlle Duclos et des quatre personnes incriminées avec elle...

Aventure à la Maupin ou roman sentimental moins scabreux, il reste donc une part de mystère dans cette liaison de la tragédienne.

IV

Deux ans après la mort de son hôte énigmatique, femme travestie en homme ou aventurier, Mlle Duclos, qui ne s'était point jusque-là embarrassée de formalités pour aimer, avait pris, soudainement, le parti le plus inattendu : elle s'était mariée. Elle avait cinquante-cinq ans; son époux, Pierre-Jacques Du Chemin, en avait dix-sept. Ironique pendant au tableau de Detroy, représentant l'actrice en Danaé, étendue sur un lit, sous une pluie de pièces d'or !

Ce Pierre-Jacques Du Chemin était un joli petit homme, élève de Baron et de son père, Jean-Pierre Du Chemin, qui avait remplacé, à la Comédie, Guérin d'Estriché dans les rôles à manteaux et les confidents tragiques. Il venait de débuter dans Achille d'*Iphigénie* et dans Xipharès de *Mithridate*. Il allait bientôt être reçu à demi-part.

Comment le caprice de la reine du théâtre vieillie pour ce tout jeune comédien alla-t-il jusqu'au mariage? Il parait certain que Du Chemin le père, qui avait été notaire, à Rennes, avant de se vouer au théâtre, abusa de la passion de Mlle Duclos pour conclure une opération

fructueuse et « réparer, par industrie, la décadence de sa fortune (1) ». Mlle Duclos était riche, et l'héritage du duc de Coislin, après transaction avec l'évêque de Metz, frère du duc, venait d'accroître ses biens. Du Chemin se scandalisa fort opportunément de l'attachement dont son fils était l'objet, et représenta à son illustre camarade de la Comédie qu'il ne le pouvait souffrir que dûment légitimé.

Les amis de Mlle Duclos intervinrent sans doute, mais que pouvaient-ils sur l'esprit d'une femme de son âge, qui avait la folie de se croire aimée par un adolescent? Convaincue par l'étrange morale de Du Chemin, elle conçut de ce mariage la plus grande impatience. Elle demeurait alors rue Mazarine et elle relevait de la paroisse de Saint-Sulpice. Mais elle redouta des objections du curé de Saint-Sulpice, et, par un artifice facile, elle élut domicile sur la paroisse Saint-Eustache, rue Montorgueil. Pierre-Jacques Du Chemin habitait la rue Plâtrière. Le curé de cette paroisse était plus accommodant à l'égard des gens de théâtre.

Du Chemin le père s'était naturellement chargé de la préparation du contrat, qui stipulait une donation universelle et réciproque au

(1) Guyot de Pitaval, avocat au Parlement de Paris. *Causes célèbres et intéressantes.* La Haye, chez Jean Néaulme, 1750.

profit de l'époux survivant. Cette stipulation donnait de grandes chances d'hériter d'une femme presque sexagénaire à un mari presque enfant encore. C'était un habile homme que Du Chemin, excellent comédien, à la scène, et peut-être ne l'était-il pas moins à la ville pour avoir exploité aussi complètement la déraison de la vieille tragédienne.

Le mariage fut donc célébré en avril 1725 (1). Il fait songer à un chapitre du futur *Faublas*, où le fringant héros de ce roman, forcé par les circonstances de partager le lit d'une vieille femme, se prépare à d'héroïques prodiges de

(1) Extrait des registres des mariages faits en l'église paroissiale de Saint-Eustache à Paris : « Du mardi, 18e jour du mois d'avril 1725, après les fiançailles faites, trois bans publiés sans opposition à cette église, ont été mariés Pierre-Jacques Du Chemin, bourgeois de Paris, fils de Pierre Du Chemin, officier du Roi, et de Gillette Boutelevier, demeurant de fait et de droit chez M. Huot, marchand de vins, au coin de la rue Platrière, et Marie-Anne de Châteauneuf, fille de feu Messire de Châteauneuf, capitaine de dragons et de dame Marie-Anne Le Brasseur, demeurante chez M. Sortier, marchand-teinturier, rue Montorgueil, tous deux nos paroissiens, et, en présence du père et de la mère de l'époux, de Messire Rugdeval de Queslon, prêtre du diocèse de Tréguier, demeurant au collège d'Harcourt, rue de la Harpe, paroisse de Saint-Hilaire, du sieur Maurice Pichault, bourgeois de Paris, mouleur de bois, demeurant rue du Foin, paroisse de Saint-Séverin et d'Augustin Eymery, maître chirurgien juré, demeurant rue des Fossés, paroisse de Saint-Sulpice, amis communs et témoins : tous lesquels parents et amis nous ont certifié non seulement la liberté, mais encore le domicile des deux parties contractantes sur cette paroisse, au moins depuis six mois, et vivant dans ce diocèse, suivant l'édit du Roi du mois de mars 1697, qu'ils ont dit bien entendre, et ont signé sur la minute : Du Chemin, Marie-Anne de Châteauneuf, Queslon, Rebault, Gilette Boutelevier, Eymery. »

valeur, en appelant à lui le courage du désespoir. Mais Pierre-Jacques Du Chemin avait des compensations : grand train de maison, délicatesses d'existence, égards, fortune. Nul n'était plus choyé que ce petit mari. Il devint même d'une extrême exigence, mais il n'était point un désir qui ne fût aussitôt satisfait. Il se crut bientôt assez sûr de son pouvoir pour ne plus dissimuler ses infidélités (car il se dédommageait amplement des sacrifices que lui imposait sa situation). On le querella; il répondit avec brutalité; mais que ne supporte une femme qui aime et qui se doit bien rendre compte que c'est pour la dernière fois? Son impétueuse humeur cédait devant la crainte de frasques plus inquiétantes, et il y avait, à tout prendre, les réconciliations. Cet étrange ménage ne laissait pas que d'être fort troublé, et l'opinion s'amusait de ses aventures. Il paraissait piquant au parterre de voir réunis, à la scène, ces deux époux dont on s'occupait fort, en dehors du théâtre. Il n'avait été que trop facile de prédire, selon la loi naturelle, les désillusions de l'amoureuse essayant, désespérément, de prolonger l'âge de l'amour.

En 1730 — année judiciairement très remplie pour Marie-Anne Duclos — l'actrice perdit patience : Pierre-Jacques Du Chemin avait renoncé à tout semblant d'égards pour sa femme,

MARIE-ANNE DUCLOS

D'après une peinture appartenant à M. Foulon de Vaulx.

qui eût presque pu être sa grand'mère. Il la battait et il la ruinait. C'en était trop. Ses yeux s'ouvraient enfin et elle comprenait son aberration. Le 14 février, n'ayant que trop éprouvé la vanité de ses représentations, elle quittait sa maison de la rue Mazarine, avec sa femme de chambre de confiance, la Rameau, emportant ses bijoux, sa vaisselle d'argent, ses objets précieux, une partie de son mobilier, et elle s'en remettait aux conseils de deux procureurs, Belloc et Bourlet, qui lui avaient promis de la délivrer de la dépendance, devenue odieuse, sous laquelle elle s'était imprudemment mise.

Le jeune tragédien, à qui les vivres étaient coupés, commença par se demander s'il n'avait pas été un peu loin. Mais Du Chemin le père était toujours là, prêt aux bons avis, et aussi retors que par le passé. Il jugea insuffisantes les démarches en vue d'un rapprochement; il employa les grands moyens et il fit déposer à son fils une plainte au Châtelet en raison de cette disparition et pour soustraction d'effets. L'ancien notaire allait déployer toutes les ressources de sa stratégie, car il s'agissait de conserver la moitié d'une fortune.

De leur côté, Belloc et Bourlet étaient bons procéduriers. Aux grands moyens de l'adversaire, ils allaient répondre par d'autres grands moyens.

Une demande en séparation de corps n'eût pas rendu à Marie-Anne Duclos sa liberté, et c'était cette liberté qui était l'objet du débat.

Marie-Anne Duclos se pourvut en l'Officialité pour faire — après cinq ans — déclarer le mariage nul, en se basant sur ce fait qu'il avait été célébré en une autre paroisse que celle qui avait qualité pour le consacrer. Cette requête est piquante. La suppliante s'y déclare agitée continuellement par les remords de sa conscience, « ne pouvant plus habiter avec une personne qui n'est point son mari, depuis qu'on lui a fait connaître l'invalidité de son mariage ». Quels admirables scrupules de délicatesse ! Et comme ils concordent bien avec tout ce qu'on sait de l'orageuse existence de la tragédienne !

Ses arguments étaient que Du Chemin le fils, étant mineur au moment du mariage, ne devait avoir d'autre domicile reconnu que celui de son père, rue des Fossés-Saint-Germain. Quant à elle, si, sur l'acte de mariage, elle avait été portée comme demeurant rue Montorgueil, elle pouvait prouver qu'elle n'avait pas quitté la rue Mazarine. Les parties étant domiciliées sur la paroisse de Saint-Sulpice, c'était, en vertu de l'ordonnance de 1639, au curé de Saint-Sulpice qu'il appartenait d'unir ses paroissiens. Donc, le mariage n'était pas valable. Donc la

religion « détestait son engagement » et ne pouvait souffrir « qu'elle fût obligée de persister dans un état si horrible ».

Ce mariage n'étant pas valide, n'y aurait-il qu'à le faire consacrer de nouveau? C'est à quoi s'opposait Marie-Anne Duclos. « En effet, si le mariage est nul, il n'y a point d'engagement, les parties sont libres d'en contracter un nouveau ou de n'en pas contracter. Un mariage radicalement nul ne produit point d'effets et ce serait lui en faire produire d'une extrême conséquence s'il pouvait forcer les parties de contracter un mariage légitime. »

Mais les Du Chemin n'étaient point gens à se laisser troubler par les motifs invoqués, et ils avaient en outre, avec eux, un habile avocat, Me de Laverdy. Eh quoi ! Marie-Anne Duclos prétendait n'avoir jamais quitté sa maison et n'avoir pas changé de paroisse? Ils produisaient un reçu du marchand Sortier, pour une location de six mois rue Montorgueil. Dans sa requête à l'Officialité, cet aveu ne lui échappait-il pas, « que les difficultés que l'on fit à Saint-Sulpice pour célébrer son mariage firent prendre le parti de louer des appartements sur la paroisse Saint-Eustache »? N'avait-elle pas dissimulé son nom de théâtre pour ne prendre que son nom de famille? Pierre-Jacques Du Chemin avait,

rue Plâtrière, un domicile de fait. Nombre d'arrêts n'avaient-ils pas jugé déjà que la présence du curé d'une des parties suffit? Chose plus grave : le curé de Saint-Sulpice, instruit de ce mariage, en avait averti le cardinal de Noailles, qui l'avait estimé légitime. « Or, un prélat, qui avait à cœur de faire régner le bon ordre dans son diocèse, aurait-il souffert que l'on eût méprisé les ordonnances, et que le désordre eût usurpé les droits du Sacrement? » La jurisprudence ne pouvait-elle pas invoquer l'arrêt de 1714 dans la cause analogue de Gertrude Boon, la « Belle Tourneuse », sauf que c'était le mari qui, regrettant son mariage avec une danseuse, en avait demandé — inutilement — l'annulation? Enfin, en supposant qu'il y eût doute sur la validité du mariage, on ne pouvait qu'en ordonner la réhabilitation.

Marie-Anne Duclos succomba sous tant de bonnes raisons et fut, le 21 juin 1730, déclarée non recevable en sa demande.

Paris ne manqua pas de s'égayer du dénouement de ce procès, qui contraignait la tragédienne désabusée à reprendre la vie conjugale. Dès le mois de juillet, la Comédie-Italienne représentait une comédie d'Etienne Avisse, l'un de ses auteurs attitrés, la *Réunion forcée*, qui s'inspi-

rait directement de cette aventure. Dans la comtesse sur le retour mise à la scène par Avisse, il était impossible de ne pas reconnaître Marie-Anne Duclos, et le procureur, M. du Dossier, était la caricature des procureurs qui lui avaient fait espérer l'affranchissement par le gain de son procès, non sans l'exploiter de leur côté. Un des conseils de la plaideuse, Belloc, dans le temps même que la cause se jugeait, avait commis quelques indélicatesses, qu'il expiait à la Bastille.

Marie-Anne Duclos avait eu tort devant l'Officialité, mais elle avait encore du crédit. Elle en eut assez pour faire apporter quelque remède à une situation insupportable : Pierre-Jacques Du Chemin fut congédié de la Comédie par ordre de la Cour, avec une pension de cinq cent livres, et dut courir les provinces. Il survécut à sa femme, bien que celle-ci s'entêtât à vivre, n'ayant guère, pour faire enrager l'héritier qu'elle s'était fâcheusement donné, que ce parti à prendre. Elle allait être octogénaire quand elle mourut. Mais Du Chemin ne profita guère des restes de fortune qu'elle lui laissait, malgré elle, en vertu du contrat par lequel il était avantagé. Il n'avait jamais eu beaucoup de raison : il perdit le peu qui lui en restait, tomba dans un état complet de démence, et

termina, en 1755, une existence devenue inconsciente.

La Mothe n'avait guère prévu les vraies larmes et les déceptions de Mlle Duclos quand, dans ses vers louangeurs, il lui disait :

Ah! que j'aime à te voir en amante abusée
Le visage noyé de pleurs!...

LES SOUVENIRS SENTIMENTAUX DE Mme RICCOBONI

Les Souvenirs sentimentaux de Mme Riccoboni

*LES Mémoires de Mme Riccoboni, la comédienne bel-esprit du XVIII*e *siècle, sont dans les romans qu'elle écrivit dans le temps qu'approchait la fin de sa carrière théâtrale et après avoir quitté la scène. Ces romans, où, sous la fiction, il y a une part de confession, dont le thème principal est l'ingratitude et la légèreté des hommes en amour, furent célèbres. La « sensibilité » de l'époque y trouvait un aliment; ils faisaient, dit-on, verser des larmes à Marie-Antoinette. Leur vogue, survivant à la Révolution, dura quelque trente ans encore. Puis ils tombèrent dans l'oubli, peut-être jusqu'à l'excès. On ne lit plus guère communément, de Mme Riccoboni, que sa brève suite à la* Vie de Marianne, *de Marivaux, et cette suite est une manière de chef-d'œuvre dans le pastiche.*

Sainte-Beuve, un jour, en parlant de Mme Desbordes-Valmore, rappela, sans aller jusqu'à une comparaison, le nom de Mme Riccoboni. Toutes deux comédiennes, toutes deux assez malheureuses, toutes deux gardant l'amer souvenir d'une trahison, toutes deux se racontant, elles présentent en effet des points de contact, avec les différences qu'implique le milieu où se déroula leur existence. Mme Riccoboni se garda, dans son style, des incorrections dans lesquelles devait tomber Marceline, mais elle n'a pas ses éclairs de génie, ses accents qui vont au cœur. Il y a plus d'apprêt chez Mme Riccoboni. Elle ne laisse pas, cependant, que d'atteindre aussi, en plus d'une page, — dans celles où elle a remué le fond de ses désillusions, — à un certain pathétique. Indifférente, aujourd'hui, dans la partie de ses œuvres où il n'y a que complications d'imagination, elle ne l'est pas quand on la sent vraie.

En fait, tout ce qu'elle a écrit, ou à peu près, roule sur ce thème : « Et quel droit un homme a-t-il d'échauffer dans notre cœur le germe du sentiment, de l'animer par l'ardeur de ses empressements, de le faire éclore pour introduire dans ce cœur une amertume inconnue? (1) » Mais Mme Riccoboni est plus femme de lettres que

(1) *Le Marquis de Cressy*, p. 80.

Mme Desbordes-Valmore. Il est visible que ses souvenirs ne s'exaspèrent pas par la littérature, apaisante, au contraire, pour elle. Et Marceline n'eût pas, avec ses pudeurs, fût-ce avec quelques modifications de forme et en supposant un autre destinataire, publié ses propres lettres d'amour, dont elle n'avait pas conservé copie. Mais Marceline, qui naquit quatre ans après la mort de Mme Riccoboni, fort âgée, avait une âme romantique. Mme Riccoboni est de son temps.

Sa réputation d'auteur l'a fort emporté sur sa renommée de comédienne. Elle eut, pourtant, une longue carrière, qui alla, à la Comédie-Italienne, de 1734 *à* 1760, *et elle joua un nombre considérable de rôles, passant, avec l'âge, de l'emploi des amoureuses à celui des mères, « emploi qu'elle n'a jamais rempli dans l'état civil, quoiqu'elle y travaille infatigablement depuis quarante-cinq ans », dit Chevrier, dans* l'Almanach des gens d'esprit, *et le pamphlétaire la traite de « fort mauvaise actrice ». Mais cela est vite dit, et il ne faut pas accorder trop de créance aux jugements de ce gazetier souvent suspect. Le* Mercure *parle d'elle avec estime.*

Des documents nouveaux feront pénétrer dans l'intimité de cette existence vouée au théâtre et aux lettres.

I

La notice sur Mme Riccoboni de l'édition de 1818 des œuvres complètes est bien peu exacte. Cette notice la fait naître d'une famille originaire du Béarn, et fort riche, ruinée à l'époque du système de Law.

La vérité est beaucoup plus curieuse. Elle naquit à Paris et fut baptisée à l'église paroissiale Saint-Eustache, le jeudi 26 octobre 1713. Le père, Christophe-Nicolas de Heurles de Laboras de Mézières, « intéressé dans les affaires du Roi », était absent. Et pour cause. Il se cachait, prudemment, inculpé du crime de bigamie.

Christophe de Laboras n'était pas du Béarn : il était Champenois, né à Troyes en 1671, fils de Claude de Heurles et de Perrette Sémillard. A dix-neuf ans, il s'était marié avec une jeune veuve, Catherine de Combes. Pendant quelques années, il avait fait bon ménage avec elle, puis il s'était lassé du calme de sa vie provinciale, et, sans abandonner sa résidence à Troyes, il avait fait de longs séjours à Paris. C'était un homme industrieux et remuant,

qui semble s'être agité beaucoup sans grands résultats.

En 1708, il habitait la rue de Grenelle-Saint-Honoré et il avait pour voisin un certain Jean Baptiste Dujac, bourgeois de Paris, veuf et père d'une jolie fille, Marie-Magdeleine. Reçu dans la maison de Dujac, il sut plaire à Marie-Magdeleine et la séduisit. Il était bel homme, avantageux, fertile en promesses. Mais cette liaison secrète eut des suites impossibles à dissimuler : Marie-Magdeleine était grosse, et l'enfant qu'elle portait en son sein devait être une fille, Etiennette. Cédant aux prières de sa jeune maîtresse, croyant d'ailleurs à Dujac le père plus de bien qu'il n'en avait, Christophe de Laboras n'hésita pas à épouser celle qu'il avait séduite. Il oublia, naturellement, de faire quelques confidences relatives à son premier mariage, et l'union fut célébrée, le 29 avril 1710, à l'église Sainte-Croix en la Cité (1).

Christophe de Laboras avait eu quelques déceptions au point de vue de la fortune de Dujac, beaucoup moins assise qu'il ne l'avait supposé. Mais Marie-Magdeleine avait quelques grâces, il s'était pris pour elle d'une assez vive tendresse, et il ne laissait pas que d'être un

(1) Jal. *Dictionnaire de Biographie.*

assez bon mari. Seulement, il s'absentait assez fréquemment, prétextant ses affaires en Champagne. Il reprenait alors la vie commune avec Catherine de Combes, pour laquelle il montrait aussi de l'affection, et qui n'avait, en somme, à se plaindre que d'être trop souvent séparée de lui. Mais ces séparations perpétuelles finirent par l'intriguer; elle eut la curiosité de savoir ce que faisait son époux à Paris, et ce ne fut pas sans une vive surprise qu'elle apprit qu'il avait un second ménage. Ce ménage-là prospérait si bien qu'une seconde fille allait naître.

Catherine de Combes se rendit à Paris, et, guettant le moment où elle serait seule, se présenta chez Marie-Magdeleine, qu'elle instruisit de la véritable situation de Christophe. Il est à supposer que cette révélation fut accueillie par des larmes, mais une juste colère succéda à cet accablement. Les deux femmes s'allièrent pour poursuivre le châtiment du traître et portèrent une double plainte devant l'Officialité.

Christophe de Laboras, qui avait deux femmes, se trouva n'en plus avoir, car elles étaient toutes deux transformées en plaideuses décidées. Il commença par estimer prudent de prendre la fuite.

C'est pendant que le procès s'instruisait que Marie-Magdeleine donna le jour à Marie-Jeanne,

la future Mme Riccoboni. Celle-ci débutait dans la vie d'une façon assez romanesque.

Comme marraine, elle eut Geneviève Jollain, fille d'un marchand de Lyon. Son parrain était Jean Gervais, banquier, qui, l'année suivante, devait avoir lui-même un procès retentissant. Il avait été sensible, à la Foire Saint-Laurent, aux grâces de Gertrude Boon, cette danseuse que l'on surnommait la « Belle Tourneuse » et qui, au théâtre de la dame Baroc, attirait la curiosité autant par sa beauté, en effet, que par la hardiesse de ses exercices. Elle se piquait trois épées dans le coin de chaque œil, les y faisait tenir droites, et, prenant son mouvement à la cadence des violons, elle tournait sur elle-même pendant un quart d'heure. Ces talents avaient ébloui Jean Gervais, qui lui fit une cour empressée; mais Gertrude Boon était vertueuse, et il ne put l'obtenir qu'en lui offrant son nom et sa fortune. Cependant, Jean Gervais, quoique sa femme ne lui eût donné lieu à aucun reproche, ne tarda pas à regretter cette union, et il tenta judiciairement de la faire déclarer nulle. Il perdit son procès, et la « Belle Tourneuse », qui n'avait rien gagné à quitter la Foire, resta Mme Gervais.

Christophe de Laboras, avec ses deux femmes contre lui, était dans un mauvais cas. Frappé

d'excommunication majeure, il fut condamné « à adhérer à Catherine de Combes », tandis qu'il était permis à Marie-Magdeleine Dujac « de se pourvoir ailleurs par mariage ou autrement ». Il dut faire agir, cependant, des influences pour n'encourir qu'une peine spirituelle : encore, s'étant pourvu devant le Pénitencier de Paris, fut-il relevé de l'excommunication, moyennant une simple amende de quarante livres, applicable à la décoration de la chapelle Saint-Nicolas.

Mais la petite Marie-Jeanne de Laboras se trouvait en fait orpheline de père. Elle eut comme tuteur un sieur Jean-Baptiste de la Ménière, bourgeois de Paris, qui ne paraît pas s'être beaucoup occupé d'elle. Sa vie fut difficile dès son commencement. Dujac gardait quelque ressentiment à sa fille d'une aventure qui avait fait scandale. Du reste, il perdit la petite fortune qu'il avait et ne lui laissa presque rien à sa mort. Dans son logis de la rue de la Chanverrerie, Marie-Magdeleine dut se débattre pour élever ses enfants. Des relations avec quelques-uns des comédiens italiens, qui avaient promis leur appui, la poussèrent à orienter Marie-Jeanne vers le théâtre. Marie-Jeanne apprit à danser, à chanter et à jouer la comédie. Soit qu'il y eût encombrement à la Comédie-Italienne, soit qu'on ne la

Portrait gravé par Couche fils.
(Musée Carnavalet.)

trouvât pas encore suffisamment prête, elle ne débuta, cependant, qu'à vingt-et-un ans.

A ce moment, c'était une grande fille, svelte, de tournure élégante, la physionomie éclairée par de superbes yeux noirs, « plutôt belle que jolie ». En parlant d'elle-même, elle a dit « qu'elle avait l'air vif et gai avec les personnes qui lui plaisaient, mais que cet air devenait froid avec les étrangers ». Dans ces beaux yeux, une aventure, sur laquelle elle est longuement revenue dans celui de ses romans qui forme véritablement ses Mémoires de jeunesse, avait mis de la mélancolie. Son inexpérience s'était laissée prendre aux protestations d'amour du jeune comte de Maillebois. Qu'attendait-elle de lui, quelles promesses d'un tendre et durable intérêt lui avait-il faites? Las de sa conquête, le comte de Maillebois ne tarda pas à se montrer indifférent et accepta des projets d'établissement beaucoup plus tôt que sa belle victime n'eût pu le supposer. Il devait être l'un des gentilshommes, successivement épris de toutes les « impures » de son temps, et dont le nom se rencontre le plus souvent, à propos d'un souper ou d'une passade, dans les notes des Inspecteurs de police, espionnant pour donner à Louis XV l'amusement des menus scandales de chaque jour. A la place d'un amour qu'il

n'osait plus feindre, il avait proposé à Marie-Jeanne de Laboras une amitié et des bienfaits qui furent hautainement refusés.

De ce brusque abandon, celle-ci gardait une amertume profonde dont — littérairement, au moins — elle entretint âprement le souvenir, comme on le verra plus loin. A la veille de ses débuts, elle épousa, le 7 juillet 1734, Antoine-François-Valentin Riccoboni, qu'on appelait communément Lelio fils. Son père était Louis Riccoboni, qui avait été chargé en 1716 de former la troupe italienne prenant le titre de « Comédiens ordinaires de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, régent de France ». Sa mère était Elena Baletti, dite Flaminia, qui n'avait guère été moins renommée que son mari jusqu'en 1729, époque où les deux époux avaient pris leur retraite. François Riccoboni avait alors quitté, lui aussi, la Comédie-Italienne, mais il y était rentré en 1731.

Le nom de Riccoboni semblait une bonne égide pour une débutante. Il facilita en effet sa réception définitive en 1735. Mais il était dans la destinée de Marie-Jeanne d'avoir assez peu de chance : elle joua fort honorablement de nombreux rôles, sans devoir à aucun d'eux un éclat particulier; le mariage ne lui donna que des déboires; elle ne trouva guère un bonheur de quelque

durée dans les expériences qu'elle fit de l'amour. Quand elle se mit à écrire, ses livres furent lus, mais elle se défendit mal contre les libraires et les contrefacteurs, et, malgré leur succès, ils ne la tirèrent pas d'une pauvreté qui eut ses heures de détresse. On le verra par un inventaire vraiment misérable.

II

François Riccoboni avait de l'intelligence et de l'esprit, mais une sorte de vocation du désordre, une singulière mobilité d'humeur, le contraire de ce qu'on appelle l'esprit de suite, et il choquait par un fond de brutalité dont sa femme eut à souffrir. Jeanne de Laboras avait fait — la blessure de son amour déçu était encore récente — un mariage de raison. Elle avait, à ce moment, l'effroi des aventures, et elle apportait vraisemblablement une bonne volonté d'existence sans heurts.

Lelio fils avait débuté en 1726 dans la *Surprise de l'Amour*, présenté par son père, qui avait adressé au public un petit compliment bien tourné pour lui demander son indulgence. Les « échos » de théâtre, c'étaient alors de petits

vers, et le jeune comédien de dix-neuf ans avait été bien accueilli :

Pour ton fils, Lelio, ne sois pas alarmé,
D'un heureux coup d'essai le parterre charmé
N'a pu lui refuser toute sa bienveillance.
... Que nulle crainte ne l'agite,
Si ce n'est d'avoir, dans la suite,
Un généreux rival qui puisse l'égaler...

Quant, après une interruption de service, il était rentré à la Comédie-Italienne, il y avait repris une place importante. Il y paraissait comme comédien et aussi comme auteur. Sa première pièce avait été le *Sincère à contre-temps*, arrangement d'une pièce italienne de son père (1). Seul, ou avec Dominique et Romagnesi, il devait composer un nombre considérable de comédies et de parodies. Il s'occupait aussi, à la Comédie-Italienne, de ce qui

(1) Lelio, fils de Pantalon, est d'un naturel si sincère qu'il ne peut rien dissimuler. Il donne à son valet Arlequin une lettre de recommandation pour son ami Scaramouche : dans cette lettre, il dit qu'Arlequin est un voleur et un ivrogne. Son père lui annonce le mariage de Flaminia, sa sœur, avec Mario. Il se hâte de prévenir Flaminia que Mario est enclin à toutes sortes de vices, et il va trouver Mario pour le convier à se défier de la coquetterie de Flaminia. Ainsi, par son intempestive sincérité, se met-il en travers de tous les projets. Convenant que sa franchise a des inconvénients, il se propose de se rendre à la Cour, où il apprendra l'art de se dissimuler.

concernait les décors, et une plainte portée en 1735, par le chef machiniste Jacques Lavaux, qu'il avait roué de coups, indique l'emportement de son caractère. Mme Riccoboni s'aperçut bientôt qu'il ne réservait pas son irritabilité pour les seuls employés du théâtre.

Du côté de ses beaux-parents, elle trouva quelque sympathie de la part de celle qui avait été la Flaminia ; mais l'actrice, à présent vieillie, était fort occupée de la composition d'ouvrages dramatiques. Quant à Louis Riccoboni, bien qu'il ne fût pas encore près de sa fin, il était tombé dans de singuliers scrupules, et il préparait son travail sur la réformation du théâtre, où, devenu moraliste austère, il déclarait que la suppression du théâtre, sa suppression absolue et complète, serait la meilleure des réformes (1).

(1) « J'avoue avec sincérité que je sens dans toute son étendue le grand bien que produirait la suppression entière du théâtre, et je conviens sans peine de tout ce que tant de personnes graves et d'un esprit supérieur ont écrit sur cette matière; mais, comme il ne m'appartient pas de prendre le même ton et que, d'ailleurs, les spectacles sont permis et soutenus par l'autorité publique qui, sans doute, les permet et les soutient par des raisons que je dois respecter, il serait inutile de les combattre dans l'idée de les détruire. J'ai donc tourné mes vues d'un autre côté; j'ai dit que, du moins, il était de mon devoir de produire mes réflexions et le plan de réformation que j'ai conçu pour mettre le théâtre sur un autre pied et pour le rendre, s'il est possible, tel que les bonnes mœurs et les égards de la société me paraissent l'exiger... Au reste, je proteste avec la même sincérité que, depuis la première année que j'ai monté sur le théâtre, il y a déjà plus de cin-

Il devait cependant aller diriger encore la troupe de comédie du duc de Parme. Le brillant Lelio était alors un esprit chagrin, qui s'alarmait, pour les mœurs, des jeux de la scène et qui, puisqu'on ne voulait pas renoncer à la distraction du théâtre, indiquait les moyens de la rendre inoffensive. Jamais il ne fut plus vrai de dire que quand le diable se sent vieux, il se fait ermite. Il formait, avec d'étranges pudeurs, le plan d'un théâtre réformé, où rien n'eût choqué la délicatesse, et il corrigeait le répertoire classique, en le débarrassant de l'amour, car, disait-il, « on ne peut disconvenir qu'il ne soit très dangereux de faire de l'amour le sujet des comédies : il est sûr que les expressions des amants, toujours outrées sur la scène, confirment le libertin dans son dérangement, réveillent les esprits les plus assoupis et ne peuvent que donner entrée à une passion vicieuse dans le cœur de la jeunesse la plus innocente. » Il acceptait *Polyeucte*, mais, dans *Britannicus*,

---

quante ans, je l'ai toujours envisagé du mauvais côté, et que je n'ai jamais cessé de désirer l'occasion de pouvoir le quitter... Je crois que c'était précisément à un homme comme moi qu'il convenait d'écrire sur cette matière, et cela par la même raison que celui qui s'est trouvé au milieu de la contagion et qui a eu le bonheur de s'en sauver est plus en état d'en faire une description exacte et de fournir les moyens de s'en garantir que tout autre qui n'en aurait pas éprouvé les funestes effets. » (*De la réformation du théâtre.* Préface, MDCCXLIII.)

il supprimait le rôle de Junie. Dans *Cinna*, il voulait qu'il n'y eût entre Emilie et Cinna que des sentiments d'une parfaite amitié. Pour *Horace*, il proposait de grands remaniements, car, disait-il, « je ne puis voir non sans quelque peine l'amour de Camille pour Curiace; les violents transports qu'elle fait paraître à l'occasion de la mort de son amant, quoique cet amant soit destiné à devenir son époux, sont indécents dans une fille bien née. » Il rejetait le *Cid*, *Bérénice*, *Mithridate* (« il n'y a que la corruption du siècle qui ait pu faire tolérer sur la scène la passion d'amour, traitée de la manière dont elle l'est dans *Mithridate*) », *Rodogune*, *Alexandre*, *Venceslas*, *Bajazet*. Pour *Phèdre*, séduit, quoi qu'il en eût, par la beauté de la forme, il avait essayé des corrections, mais il avait dû y renoncer.

Louis Riccoboni avait aussi ses idées sur le recrutement des comédiens (puisqu'on exigeait qu'il y en eût !) et sur la discipline à leur imposer. Aucun acteur ne serait reçu avant d'avoir établi l'honorabilité et la dignité de sa vie. Il n'y aurait pas dans la troupe de femme qui ne fût mariée et dont le mari ne vécût avec elle, et, au moindre scandale, elle serait bannie, en perdant ses droits de pension. Comédiens et comédiennes seraient logés dans un bâtiment

annexe du théâtre, sous la surveillance de leur doyen. Les danses seraient, à l'avenir, rigoureusement défendues. Pour la réception des pièces, les sociétaires devraient tout d'abord s'en remettre à l'avis d'un théologien pour savoir si l'ouvrage ne blessait en rien la religion et la morale. Un des comédiens, connu par son caractère particulièrement respectable, examinerait en outre sévèrement le texte, afin qu'il n'y ait aucune de ces équivoques qui ne percent pas toujours à la lecture, mais frappent à la représentation. A la fin de l'année, les comptes faits, le surplus des recettes serait employé à des œuvres de piété. Interdiction de jouer les dimanches et pendant le carême. Les actrices devraient être vêtues décemment et ne jamais paraître la gorge découverte.

Il s'occupait aussi de l'Opéra, mais, là, il désespérait d'atténuer le mal : « La maladie est bien grande, écrivait-il, et si l'on veut y appliquer les remèdes proportionnés, je crains fort que le malade ne périsse dans l'opération. »

Dans la tragédie et la comédie, il avait conscience de ne proposer que des palliatifs, car ce fils et père de comédiens, qui avait vécu du théâtre, persistait à proclamer qu'il vaudrait mieux faire table rase de l'art dramatique.

Louis Riccoboni, tout entier à son quasi-

repentir et à ses réformes, n'était donc pas un appui pour la jeune comédienne, à laquelle il s'intéressait peu. Elle n'avait pas à compter sur son expérience. Les conseils de son mari étaient assez fantasques. Souvent brillant lui-même à la scène, il se plaisait à des théories assez paradoxales et d'ailleurs ondoyantes, car s'il devait se rencontrer avec Diderot sur la nécessité, pour le comédien, de garder, dans les situations pathétiques, la complète maîtrise de soi-même, il ajoutait à cette opinion juste des développements de sa façon. Bien que portant un nom célèbre au théâtre, la débutante était donc abandonnée à peu près à elle-même.

Elle abordait la scène, le 23 avril 1734, par le rôle de Lucile dans la *Surprise de la Haine*, de Boissy, auteur fécond et facile, à qui la destinée réservait d'assez heureuses revanches de ses années de misère. Il avait eu d'abord des grandes ambitions : il s'était cru poète épique. Son obscurité le désespérait ; il accusait — comme plus tard Chatterton — une société marâtre. Pour ne pas mourir de faim, il avait épousé une simple cuisinière, qui avait quelques économies. L'obstination du public à méconnaître son génie, le dégoût de lui-même l'avaient poussé à aller au-devant de la mort. Il se manqua,

et cette tentative de suicide opéra en lui, par fortune, un changement complet. Pour avoir frôlé la mort il reprit goût à la vie. De sombre et de morose qu'il était, il devint gai; sa situation, son mariage même lui semblaient assez comiques; une verve nouvelle échauffa son esprit, et au lieu de grandes œuvres auxquelles personne ne prêtait attention, il en composa de petites, qui furent si bien goûtées, qu'elles le menèrent à l'Académie. En 1734, il était déjà un des auteurs attitrés de la Comédie-Française (où il avait fait jouer le *Babillard*) et de la Comédie-Italienne. Le choix qu'il fit, pour son interprète principale, de Mme Riccoboni, indique donc qu'on pouvait faire fond sur elle.

C'était d'ailleurs un rôle difficile, parce qu'il n'était guère bon. Lucile et Lisidor, qui se sont aimés, passent un peu trop vite, et d'une façon assez inexplicable, à des sentiments assez contraires.

Ce soir d'été où elle paraissait sur les planches de la salle de la rue Mauconseil, après que les violons ayant achevé leur symphonie, le rideau se leva, le cœur lui battait fort. Son visage et sa démarche n'avaient pas la mobilité à laquelle on était habitué chez ses camarades, mais on fut sensible à sa belle prestance et à la justesse de son jeu, pour un peu appliqué qu'il fût. Elle

fut bien accueillie. Elle était là plus à son aise que dans l'autre pièce de la soirée, les *Enfants trouvés ou le Sultan poli par l'Amour*, parodie de *Zaïre*, plaisanterie à laquelle avait collaboré son mari. Elle s'acquitta cependant avec quelque agrément de la danse et du chant, car les acteurs de la Comédie-Italienne devaient être aptes à tout. Elle eut droit au madrigal qui tenait lieu, alors, des éloges de la critique, et elle l'eut, assez galant :

Quels yeux tendres et séduisants
Et quelle figure charmante!
Riccoboni, sans tes talents,
Ta grâce seule nous enchante.

Au moment où Mme Riccoboni débutait, la troupe de la Comédie-Italienne comptait encore parmi ses membres la plupart des artistes réunis par Louis Riccoboni en 1716, auxquels s'étaient joints successivement de nouveaux venus. C'est l'illustre Silvia (Gianetta Benozzi), l'interprète de Marivaux, qui fait un tel cas d'elle, qu'il cesse de travailler si une maladie oblige l'actrice à quitter passagèrement la scène, « la meilleure actrice du royaume », dira le marquis d'Argens, celle pour laquelle on

a déjà épuisé toutes les louanges (1). Silvia a un frère, qui joue excellemment le personnage du Docteur.

Le fameux docteur Benozzi
Nous instruit en nous faisant rire :
C'est la bonne façon d'instruire,
Mais elle n'appartient qu'à lui.

Elle est mariée depuis quatorze ans à Mario (Joseph Balletti), fort honnête homme, mais qui a été fort jaloux de sa femme, « à cause d'un petit amant qu'elle avait (2) ». Quatre ans après son mariage, il l'a si violemment battue, en apprenant cette intrigue, qu'elle a fait une

(1) « Elle avait la taille élégante, l'air noble, les manières aisées, affable, riante, fine dans ses propos, obligeante pour tout le monde, remplie d'esprit et sans le moindre air de prétention. Sa figure était une énigme, car elle inspirait un intérêt très vif, plaisait à tout le monde, et, malgré cela, à l'examen, elle n'avait pas un seul beau trait marqué : on ne pouvait pas dire qu'elle fût belle, mais personne, sans doute, ne s'était jamais avisé de la trouver laide, On n'a jamais pu trouver une actrice capable de la remplacer; et, pour qu'on la trouve, il faut qu'elle réunisse en elle toutes les parties que Silvia possédait dans l'art difficile du théâtre : action, voix, esprit, physionomie, maintien, et une grande connaissance du cœur humain. Tout en elle était nature, et l'art qui la perfectionnait était toujours caché. » (Lettre d'un ami du fils de Marivaux, citée par M. Campardon.)

(2) Lettres de Mlle Aïssé.

fausse-couche. On raconte que la dénonciation est venue de la Flaminia (Mme Riccoboni, la mère), supportant mal les succès de sa rivale, dont, à l'arrivée de la troupe à Paris, elle n'avait pas pris ombrage.

C'est Romagnesi, qui n'est pas arrivé à la Comédie-Italienne sans quelques détours, en passant par le théâtre de Strasbourg, le Théâtre de la Foire et même la Comédie-Française. Il a eu le temps d'oublier qu'il fut jadis soldat, et que, ayant quitté un peu brusquement son capitaine, il eût eu de grandes chances de mourir prématurément de douze balles dans le corps sans l'heureuse rencontre de Quinault, le prenant sous sa protection. C'est Thomassin (Antonio Vicentini), l'Arlequin, que Riccoboni a découvert dans un petit théâtre d'Italie et qu'il a amené avec lui, pour en faire le successeur de Dominique. Malgré ses cinquante-trois ans, il est encore très leste et renouvelle parfois sa prouesse gymnastique de faire, en dehors, le tour des loges.

C'est Sticotti (Antoine Fabio), le Pierrot de la troupe, ou qui joue les rôles de paysans. Il est encore jeune et ne songe pas à cette retraite assez singulière pour lui, qu'il choisira, de directeur de la Poste aux lettres, à Meaux. Un autre Fabio joue Pantalon, et sa femme, Ursula

Astori, la « cantorina », emploi essentiellement italien, est venue de Venise.

C'est Charlotte Vicentini, dite Babet (tous ces Italiens sont un peu parents entre eux), reçue depuis l'année précédente. C'est, jouant les duègnes, Marie-Thérèse Lalande, qui a pour fille Marie-Thérèse Biancolelli, dont les débuts (c'est Silvia qui se charge de son éducation théâtrale) n'auront lieu qu'un peu plus tard. C'est Anne Belmont, une Constantini, tante de Romagnesi. C'est un autre Fabio encore, qui joue les amoureux; c'est un autre Vicentini ; c'est Dehesse (sur les registres de la Comédie-Italienne son nom est écrit Deshaye), qui, arrivant de Valenciennes, vient d'être engagé et devra attendre jusqu'à 1737 sa réception. Plus tard, c'est lui qui s'intéressera à une fillette, à laquelle il a trouvé des dispositions pour la scène, et qui sera Mlle Clairon. Excellent dans les valets, il sera aussi un ingénieux arrangeur de ballets et acquerra dans cet art une particulière réputation.

La Flaminia est rentrée à la Comédie. Elle est toujours fort experte, mais sa voix s'est aigrie, et on lui reproche « son air de capacité (1) ». De fait, cette comédienne, qui sait le latin, qui est membre des académies de Bologne et de

(1) Boindin. *Lettres sur les spectacles.*

Ferrare, a fort bonne opinion de soi, ce qui la rend aisément sévère aux autres.

III

Les affaires de la Comédie-Italienne ne sont pas alors des plus prospères. Les livres de comptes, qui commencent, sur la première page, par une invocation à Dieu et à la Vierge, établissent cette modestie des recettes (1).

Il y a deux cents francs de frais fixes, auxquels s'ajoutent des frais supplémentaires, parfois relativement élevés, comme dans le *Conte de fées*, où on emploie un géant, qu'on ne paye pas moins de 144 livres, — somme que plusieurs des comédiens ne touchent pas pour un mois, — et la mise en scène, toujours soignée, exige des aides machinistes : c'est constamment qu'on trouve la mention : « hommes à Lavaux, vingt-quatre livres ». Ou bien il faut un instrumentiste spécial : « une musette, cinq livres », ou le timbalier réclame de nouvelles baguettes, ou il y a une nécessité de perruques, ou on paye à boire à la garde : « deux livres dix sols ». Dans les

(1) Bibliothèque de l'Opéra. Mnss. Comptes de la Comédie-Italienne.

frais entrent traditionnellement deux livres, pour des messes. Parfois, à quelque occasion particulière, on en fait dire d'autres : six livres. On n'a pas trois danseurs engagés à la soirée, à moins de quinze livres (1). Et le produit des représentations ne dépasse guère ces frais, quand ils les dépassent.

Voici, par exemple, les dix premiers jours du mois de janvier 1735, — l'année où Mme Riccoboni est « reçue », après quatorze mois d'épreuve de son talent.

1er janvier	374	livres
2 —	774	»
3 —	270	»
4 —	563	10
5 —	75	»
6 —	299	»
7 —	594	»
8 —	575	10
9 —	430	10
10 —	359	10

(1) L'Opéra ne manque pas de protester, en ce cas, et de faire constater l'infraction. Les règlements ne permettent que six instrumentistes, n'autorisent pas de « voix externe » ni des danseurs du dehors. On transgresse constamment ces règlements, d'ailleurs. Souvent, le procès-verbal dressé par huissier, sur la requête de l'Opéra, n'a pas de suites. En certains cas, par contre, l'amende infligée aux comédiens italiens va jusqu'à 10.000 livres.

Gravure de B. Audran, d'après le dessin de F. Verdier,
pour le *Théâtre Italien.*

Les recettes font un bond, le 18, avec le *Comte de Neuilly et Arlequin Hulla*, mais retombent, le 20, à 80 livres, avec le *Dédain affecté* et le *Billet doux*. Le total du mois est de 13.778 livres dix sols, dont il faut déduire la part de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général, droit des pauvres fort pesant, qui s'élève sur ce pauvre chiffre à tout près de deux mille livres.

En janvier 1736, la recette du mois est de 16.677 livres, sur lesquelles on déduit 1.033 livres pour l'Hôtel-Dieu et 1549 livres pour l'Hôpital général.

Certains mois, les comédiens n'ont à se partager que des dettes, qui les préoccupent fort. car leur administration est fort exacte et leur probité connue (1). C'est même cette probité

(1) En 1756, encore, la situation ne se sera guère améliorée, car un acte, sur lequel se trouve la signature de Mme Riccoboni, indique que les comédiens après avoir pris pour chaque part la charge de huit mille livres de dettes, versent au fonds destiné à se libérer le quart du partage.

Ont signé : Sieur Joseph Baletti dit Mario et Dlle Benozzi dite Silvia son épouse, rue du Petit-Lion paroisse Saint-Sauveur; sieur Antoine Sticotti, rue et barrière Saint-Martin; sieur Bonaventure Benozzi, rue Beaurepaire; sieur Jean-Vincent Vizentini, rue Saint-Martin; sieur Jean de Hesse et Dlle Catherine-Antoinette Vizentini, son épouse, rue Tireboudin; Dlle Jeanne-Marie de Laboras, épouse de Louis Riccoboni, rue Françoise, paroisse Saint-Sauveur; Dlle Marie-Thérèse Biancolelli, rue Mauconseil; sieur Alexandre-Louis Cravarelli, rue Pavée; sieur Ch. Raymond Richard de Bouillac, rue de Picpus; sieur Ch. Berttinozzi, dit Carlin, rue Saint-Denis; sieur Ch. Véronèse et Dlle Anne Véronèse, dite Coraline, rue Françoise;

qui leur assure le crédit dont ils ont besoin. On sait leur souci d'économie, bien qu'ils fassent le nécessaire pour les pièces qu'ils jouent. Si quelque personnage illustre leur fait l'honneur de venir à leur spectacle, ils se bornent à n'éclairer à la bougie que les lustres qui se trouvent le plus près de sa loge, garnissant les autres de chandelles, comme à l'ordinaire.

Tous les samedis, à onze heures du matin, ils tiennent une assemblée, où ils s'occupent de leurs affaires, qu'ils s'efforcent de régler le mieux du monde, en votant à l'aide de fèves blanches ou noires que le semainier doit tenir à la disposition de ses camarades. Romagnesi, qui s'occupe particulièrement des comptes, est devenu, sur ce point, l'homme le plus sérieux qui soit. La pension de quinze mille livres, la pistole par jour à chaque comédien pendant les spectacles de la Cour, les gratifications sont les bienvenues, dans cette situation toujours difficile (1).

Dlle Rosalie Astrandi, rue Tireboudin; sieur Antoine-Etienne Baletti, rue du Petit-Lion; Dlle Justine du Ronceray, épouse du sieur Simon Favart, rue du Petit-Lion.

Quelques années plus tard, tout acteur reçu est obligé de faire à la masse un fonds de 15.000 livres, s'il est à part entière, ou de 7.500 livres, s'il n'est qu'à demi-part. Cette somme lui reste retenue par quart chaque mois sur ce qui lui revient jusqu'à ce qu'elle soit complète.

(1) Les représentations à la Cour sont payées 400 livres.

Ce n'est que bien plus tard qu'on pourra reprocher aux Italiens d'avoir établi « une petite caisse cachée (1) », dont leurs créanciers ont appris l'existence. A l'époque des débuts de Mme Riccoboni, ils n'ont pas à dissimuler leurs recettes : elles attendriraient plutôt ceux à qui ils doivent de l'argent. La troupe est pourtant excellente, les comédiens sont aimés du public. Mais le lourd arriéré se fait sentir de la façon la plus gênante.

En 1734, le 2 décembre, au retour du voyage à Fontainebleau, Mme Riccoboni joue Angélique du *Petit-maître amoureux*, de Romagnesi, dont l'activité se manifeste aussi comme auteur. Angélique aime Damon, mais c'est une fille riche et elle peut bientôt soupçonner que Damon tient surtout aux grands biens qu'elle possède. Le dépit la rend hostile à Damon : celui-ci s'aperçoit alors, devant cette menace de rupture, qu'il est épris d'Angélique — pour elle-même — beaucoup plus qu'il ne le croyait. Un méchant valet a d'ailleurs aidé à brouiller les cartes. Damon s'explique avec grâce et sincérité, il désarme Angélique, et le mariage est fixé au lendemain.

Le 13 décembre, Mme Riccoboni jouait le

(1) Papillon de la Ferté. *Journal.*

Déguisement, un acte en vers de Lagrange; elle le jouait avec son mari (Valère), Thomassin (Arlequin), la demoiselle Thomassin (Lucile) et la demoiselle Lalande (Lisette). Elle tenait le principal rôle de femme, celui de Clarice.

Il serait fastidieux et vain de s'arrêter sur ces ouvrages à tout jamais évanouis. Je ne le fais que pour ces premières pièces où parut Mme Riccoboni, pour donner une idée du goût de l'époque. On sait que les adorables comédies de Marivaux, qui ont eu de bonnes raisons de survivre, se heurtèrent le plus souvent à la réserve ou à l'indifférence du public.

Dans le *Déguisement*, Valère est épris de Clarice; mais Clarice « est prévenue contre les amants ». Ce n'est qu'à la condition de ne recevoir aucun homme qu'elle a accepté, à la campagne, l'hospitalité de son amie Lucile.

Avec l'aide de Lucile, Valère s'introduira donc auprès de Clarice travesti en femme.

Je sens renaître mon espoir
Puisqu'elle s'attend à la voir.
Sous l'habit de ma sœur, je puis ici paraître.
... Mon cœur par ce moyen triomphera peut-être
De son insensibilité...

Il survient habillé en pensionnaire de cou-

vent, et Clarice n'éprouve aucune défiance. Elle se plaît dans la compagnie de la nouvelle venue, mais Lucile assure que cette jeune fille ressemble tellement à son frère qu'on s'amuse souvent à la faire passer pour lui. « — Est-ce possible? — Voulez-vous juger par vous-même? » Valère reparaît en cavalier; il parle comme un cavalier et il feint d'imiter le ton d'un soupirant dans une déclaration. Clarice ne laisse pas que d'être peu à peu troublée, Valère s'enhardit, et quand il révèle sa vraie personnalité, la belle ennemie des hommes est sans défense.

En 1735, Mme Riccoboni joue dans une pièce de circonstance composée par son mari et Romagnesi pour y faire paraître (on a vu qu'il était grassement payé) un géant finlandais, un colosse tel qu'on n'en avait jamais vu. Les aventures du chevalier Malencontreux pour retrouver la princesse, son idole, qui a été enfermée dans un mystérieux château par l'enchanteur Grisdelin, n'étaient qu'un prétexte pour ménager une entrée au géant, dans le personnage d'un suppôt de l'enchanteur, gardien redoutable du château. Mais la fée Rancunière, mortelle ennemie de Grisdelin, indiquait au chevalier le moyen d'avoir raison de tous les pièges et il retrouvait sa belle, éplorée et fidèle. L'écuyer du chevalier n'avait pas la même

satisfaction : Folette, la suivante de la princesse, dont il était féru, l'avait un peu oublié, pendant sa captivité, à laquelle elle avait accepté quelques dédommagements.

A la Comédie-Italienne, l'emploi d'amoureuse demandait une singulière souplesse : il fallait passer de la coquetterie à la sensibilité, de la sensibilité à la fantaisie. C'est d'ailleurs cette souplesse, cette variété de jeu, cette légèreté qui distinguait les acteurs de ce théâtre.

On ne donnera ici, afin de ne pas alourdir cette esquisse, que les titres des pièces où joue Mme Riccoboni pendant les deux années qui suivent ses débuts, pour montrer l'activité qui règne à la Comédie-Italienne.

En 1735, elle reprend, aux côtés de Silvia, l'*Heureux stratagème* de Marivaux. Il faut croire que Marivaux, difficile pour ses interprétations, faisait assez de cas de Mme Riccoboni, car elle est désignée, dans les rôles de seconde amoureuse, pour nombre de pièces qu'il donne, durant sa période de production féconde, jusqu'en 1746. Elle reprend aussi la *Double inconstance*.

On constate son succès dans la *Sylphide*, de Dominique et Romagnesi, pièce non dénuée d'agrément et qui ne laisserait peut-être pas que d'en avoir encore. Elle n'a pas créé le rôle, la comédie étant antérieure de quatre ans à son

entrée au théâtre, mais elle l'a fait sien, et, en raison de son interprétation heureuse, elle en restera titulaire, même quand il lui faudra changer d'emploi. Cette *Sylphide* est une petite féerie assez délicate. Il a pris fantaisie à une sylphide, accompagnée de deux de ses compagnes, de se rendre visible et de se promener aux Tuileries. Toutes trois ont pris les plus belles figures du monde : les dames, en les apercevant, pâlissent de jalousie et les cavaliers les admirent. Elles se moquent de la fatuité des hommes, se posant en conquérants. Mais, parmi ces cavaliers, il en est un qui n'a point les impertinences et les extravagances des autres. Il passe et repasse devant le charmant groupe, mais discrètement et en semblant fort troublé. La sylphide trouve Eraste aimable, et, toute sylphide qu'elle soit, elle ressent pour lui le goût le plus vif. Sous sa forme aérienne, invisible aux simples mortels, elle s'introduit chez Eraste, l'épie et apprend, non sans joie, qu'il a conçu pour une personne rencontrée aux Tuileries une passion telle qu'il renonce à une union dont l'avantage serait, tout au moins, de le tirer d'embarras, car il est fort endetté. La sylphide, par son magique pouvoir, débarrasse Eraste, fort surpris, de ses créanciers, et enlève un procureur et un sergent, justement effrayés de ce prodige.

Mais, si elle sait que le cœur d'Eraste appartient à une belle inconnue, qu'il a vainement cherché à rencontrer de nouveau, cette flamme s'adresse-t-elle à elle ou à l'une des deux autres sylphides? Elle a ce caprice de vouloir être éclairée sur ses véritables sentiments, sans se montrer tout d'abord, et, invisible, de se reconnaître à tout ce qui a inspiré l'amour d'Eraste. C'est, à la vérité, sûre de son fait, qu'elle impose à celui-ci une épreuve, qu'elle ne craint déjà plus, et elle ne redoute plus de rivales, quand elle consent à lui apparaître en femme, comme elle est déjà apparue au spectateur. Le dialogue ne manque pas de grâce. Il y a à cette intrigue une intrigue parallèle, mais purement comique. Arlequin, le valet d'Eraste, est aimé d'une gnomide, créature infiniment moins poétique et qui, par là, s'accommode du balourd. « Suivez-moi, Eraste, dit la sylphide, je vais, dans un instant, vous transporter dans le palais dont vous devez être le maître. » Le théâtre change et représente un séjour délicieux : la sylphide chante des couplets où, dans le pays du merveilleux, elle vante la constance des amants et leur parfaite intelligence.

Mortels, quelle différence !
Vivez-vous ainsi parmi nous ?

Mme Riccoboni paraît dans le *Bouquet*, l'*Ile de la Folie*, les *Quatre semblables*, une comédie de Dominique, qui raffine sur la situation des *Ménechmes*, dans le *Jaloux*, de Beauchamps, pièce restée au répertoire pour ses divertissements plus agréables que la comédie elle-même, dans le *Je ne sais quoi*, de Boissy, l'*Amour précepteur*, de Gueulette, que Flaminia fait volontiers reprendre, parce qu'elle a là une scène où, travestie en docteur, elle est assurée d'un succès particulier, dans l'*Ile du Divorce*, de Dominique et Romagnesi, dans le *Retour de tendresse*, pièce que refera plus tard Auseaume, dans l'*Amante difficile*, de La Mothe, comme auteur principal, pièce composée au café de Gradot à la suite d'un pari entre gens de lettres, dans les *Paysans de qualité*, autre fruit de l'abondante collaboration de Dominique et Romagnesi, dans les *Amants jaloux*, de Le Sage, dans le *Naufrage*, œuvre de Mme Riccoboni la mère, imitée de Plaute, dans le *Triomphe de l'intérêt*, de Boissy, qui s'était souvenu là de l'aventure de la Duclos et du jeune Du Chemin, dans les *Amours anonymes*, autre comédie de Boissy, dans les *Effets du dépit*, de Beauchamps... sans compter ce qui constitue proprement le répertoire. On voit qu'elle a fort à faire.

En 1736, d'après les registres de la Comédie-Italienne, on la voit jouer dans la *Veuve coquette*, le *Contre-temps*, la *Feinte inutile*, les *Amants réunis*, les *Amusements à la mode*, le *Prodigue puni*, le *Prétendu fou*, *Arlequin philosophe*, la *Rose d'amour*, les *Mascarades amoureuses*, l'*Embarras des richesses*, la *Fille arbitre*. On travaille beaucoup dans cette troupe de la Comédie-Italienne.

Mme Riccoboni poursuit ainsi sa carrière, utile à son théâtre. Elle a fort à se plaindre de son mari, et, dans une de ses lettres, elle parlera « de son long assujettissement ». Elle écrit, dans une autre, « que les qualités de cœur l'intéressent » et elle cherche assurément des consolations à ses déboires conjugaux. Elle se sépare de Riccoboni, et les notes des inspecteurs de police lui donnent, en 1746, un sieur de Bonneval comme amant attitré (1). Elle semble avoir apporté du désintéressement dans ses liaisons qui, à la façon dont elle parlera de ces hommes, ne lui auraient guère laissé que des déceptions : ce désintéressement, sa situation plus que médiocre le prouvera. On l'entrevoit un peu comme une incomprise, renouvelant ses expériences sentimentales, sans y trouver

(1) Arch. de la Bastille, 10, 235.

le bonheur rêvé : cette inquiétude de l'amour ne sera pas perdue, car, à l'âge mûr, de ses épreuves passées elle fera des romans.

Elle se lie d'une amitié qui durera jusqu'à la fin de sa vie avec une de ses camarades de la Comédie-Italienne, Marie-Thérèse Biancolelli, plus jeune qu'elle de dix ans, qui a débuté en 1738, saluée alors par un galant madrigal qui constate sa beauté (1), mais dont la carrière aura plus de durée que d'éclat. Quand Marie-Thérèse Biancolelli, assez malchanceuse, elle aussi, aura été désabusée de l'amour, quand elle aura rompu avec le président de la Cour des aides Baudouin, une communauté de déconvenues réunira les deux femmes, qui ne se quitteront plus. Mme Riccoboni abandonnera alors son logis de la rue Plâtrière pour s'installer chez son amie, rue Poissonnière, dans une maison appartenant au sieur Drouard (2).

Pendant vingt-six ans, elle assite aux modifications qui se produisent à la Comédie-Italienne; elle voit arriver bien des successeurs à ses premiers camarades, dont plusieurs étaient

(1) *Ah! dans tes attraits, que de dignité,*
Et dans ton jeu, que de noblesse!
Thérèse, en toi, tout intéresse
Et tes talents, et ta beauté.

(2) Archives de Me Breuillot, notaire à Paris.

déjà âgés à ses débuts : Charles Bertinazzi, Carlin, le favori du public, l'Arlequin qui se fait une réputation égale à celle de Dominique et de Thomassin; les Véronèse, Carlo, fameux dans les rôles de Pantalon, sa fille Coraline, Coraline « toujours nouvelle », son autre fille Camille, qui a débuté à neuf ans, et qui sait attendrir les spectateurs autant que les divertir; Antoine Mattinzi, dit Collalto, formé, à Venise, par Goldoni; le Napolitain Ciavarelli, qui joue les Scapin; Zanuzzi, dans les amoureux, Rubini dans les rôles du Docteur; les deux Sasi, le mari et la femme, le premier doublant l'Arlequin; puis, les artistes français, Rochard de Bouillac, magistrat avant que d'être comédien; Champville, qui excelle dans les parodies; l'aimable Catinon Foulquier, actrice dont on loue le maintien décent dans la comédie et la verve dans la danse; Desbrosses, bon comédien et bon musicien; Mme Favart (1).

Elle est autorisée à prendre sa retraite en mars 1760, année plus prospère pour la Comédie-Italienne, car il est décidé par les gentilshommes de la Chambre que Mme Riccoboni gardera sa part pour l'année, à la condition « de payer

(1) Mme Favart débute le 5 avril 1749 à la Comédie-Italienne dans le *Ballet des Savoyards*. Elle rentre à ce théâtre après la mort du maréchal de Saxe.

trois mille livres à une actrice ». Ce ne sera, cependant, qu'en 1772 qu'elle sera inscrite sur les dépenses extraordinaires des Menus pour une gratification annuelle de deux mille livres.

C'est précisément pour cette année 1772, année de la mort d'Antoine-François Riccoboni, son mari, que j'ai découvert un inventaire assez misérable de la comédienne vieillie, devenue romancière. Cet inventaire était dressé pour établir sa situation vis-à-vis de la succession de Riccoboni, succession fort embrouillée. Après d'exactes recherches, on put évaluer les biens du défunt à 13.249 livres, mais les dettes l'emportaient sur cette somme.

Les soixante-cinq ans de « Lelio fils » ne l'avaient pas rendu très raisonnable. Il était resté fort dépensier, incapable de calculer ses ressources. Il avait gardé dans les deux appartements qu'il occupait — l'un au premier étage, l'autre au troisième — de la maison du chirurgien Berliot, faubourg Saint-Denis, un assez beau mobilier, puisque sa vente contribua, pour une large part, à former l'actif de la succession, mais l'argent se fondait dans ses doigts. On constate qu'il était sans cesse obligé de recourir aux expédients : ainsi avait-il mis en gage chez le fruitier Racine, rue Beaurepaire, un habit de velours violet, un autre habit de

velours rouge et une épée. Il devait cent vingt livres à Marie-Thérèse Biancolelli pour ses premiers frais de maladie. Il était censé lui payer annuellement neuf cents livres pour la pension de sa femme, somme garantie par ses mille livres de retraite de la Comédie-Italienne, mais il était fort en retard avec elle. Il devait à tout le monde, même ses modestes gages à sa servante Berville.

C'est dans ces circonstances qu'il fallut faire l'inventaire de Mme Riccoboni qui, en 1734, avait apporté, par contrat passé devant Me Chomel, quatre mille livres, « tant en deniers comptants qu'en habits, linges, bijoux, provenant de ses gains et épargnes ». Cet inventaire est mélancolique. Les meubles et effets qui garnissaient les deux chambres qu'elle occupait dans le logis de Marie-Thérèse Biancolelli furent estimés 513 livres 15 sols. Une commode à la Régence, trois chaises couvertes de vieux damas cramoisi, une cheminée de deux glaces « dont son parquet peint en petit jaune avec son tableau en paysage », quatre rideaux de toile verte, un coin de bois peint, une table à écrire estimée six livres, un lit à rideaux de serge, formaient les pièces principales. On cotait dix livres la tenture de papier de Chine collé sur toile. La garde-robe était des plus

modestes : sept chemises, deux camisoles de futaine, trois paires de bas de coton, deux corsets, deux jupons de basin, une coiffe de mousseline, deux bonnets de nuit, deux paires de poches de basin, huit mouchoirs de poche, deux paires de souliers et un paquet de vieux bas, une paire de manches de mousseline, et, dans une armoire pratiquée dans la cheminée, une robe et son jupon de soie de Saint-Maur, un jupon d'indienne noir et blanc, une robe de taffetas, fond jaune avec son jupon pareil. Et cette mention : « Déclaré la veuve Riccoboni qu'elle n'a en deniers comptants que la somme de dix-huit livres quinze sols (1). »

« Je ne suis pas riche », écrivait Mme Riccoboni. Et elle ne mentait pas, à ce qu'on voit. Etait-elle aussi sincère lorsqu'elle ajoutait : « La modération m'a toujours paru capable de suppléer à l'opulence ; j'ai même pris l'habitude de ne point me croire pauvre en me comparant à ceux qui jouissent d'une grande fortune, parce que je n'ai pas leurs désirs. »

(1) Archives de Me Breuillot, notaire, dont l'étude fut celle de Me Giroust au XVIIIe siècle.

IV

Mme Riccoboni avait commencé à écrire en 1757, trois ans avant de quitter le théâtre, et ce premier livre, censément traduit de l'anglais, c'étaient ses Mémoires sentimentaux, c'était sa propre histoire. Quelle dernière déception lui avait fait remuer ses anciennes rancœurs? Elle pensa de nouveau à sa lointaine aventure avec M. de Maillebois, qui lui avait fait éprouver la légèreté et la perfidie des hommes. Elle relut les lettres qu'elle lui avait envoyées alors, soit que M. de Maillebois lui eût rendu sa correspondance, soit qu'elle eût gardé les brouillons. Elle trouva ces lettres touchantes, puis pathétiques, et l'idée lui vint de les publier. Elle se donna comme prétexte, à elle-même, la satisfaction d'un long ressentiment. Mais il y avait là surtout de la littérature.

Ces lettres qui, jadis, lui avaient coûté des larmes, elle ne pouvait s'empêcher de les trouver bien écrites. Tel passage, qui lui pouvait rappeler les plus grands déchirements, la frappait surtout, maintenant, par le mouvement de la phrase, la justesse des expressions, la grâce douloureuse du style. Vingt-cinq ans avaient

VUE DU THÉATRE ITALIEN, *d'après Lallemand.*

(Collection de M. G. Hartmann.)

passé, et le cœur ne peut pas saigner toujours. Ces lettres charmantes, ou brûlantes, ou désespérées, ne lui avaient pas ramené l'infidèle. Etait-ce une raison pour qu'elles fussent perdues? Au demeurant, avant la brutale séparation, la jeune fille qu'était alors Jeanne de Laboras, ayant déjà des tendances au bel esprit, n'avait pas laissé que de semer, dans ces épîtres, nombre de pensées piquantes et d'aphorismes ingénieux. Mme Riccoboni feuilletait avec complaisance les pages qui formaient un roman dont le dénouement avait été cruel. Et sans doute, alors, songeant à M. de Maillebois, dont l'existence se passait en dissipations (1), elle se disait : « Combien il fut sot d'abandonner une amie qui écrivait d'aussi jolies choses ! »

Et, ces jolies choses, elle les recopia, de sa grande écriture, en les affinant, en les sublimisant, en veillant au plus heureux choix des mots, et les frissons et les amertumes d'autrefois faisaient place, alors qu'elle rencontrait ses cris de passion, ses amertumes, ses colères à l'attention d'une exacte recherche de la tournure la plus élégante.

Ainsi, sous le titre de *Lettres de Fanny Butlerd*

(1) Il avait eu aussi d'assez fâcheuses aventures militaires, expiées par un internement à la citadelle de Doullens.

à lord ***, furent données au public ces épaves d'une liaison dont elles réveillaient le souvenir. M. de Maillebois les lut-il? A ce moment, en fait de correspondance amoureuse, il se bornait à de brefs billets adressés à une fille galante vieillie, la Desaigle, qui, sans désintéressement, lui indiquait des vertus, ou de prétendues vertus, prêtes à succomber. Mais le mari de Mme Riccoboni, séparé d'elle, la voyant cependant au théâtre ou chez des amis communs, fut le premier à lui adresser ses compliments. Mœurs aimables du XVIII^e^ siècle. Homme de goût, bien qu'il fût descendu parfois jusqu'à des lazzis assez gros dans ses parodies, il déclarait que sa « sensibilité » avait été charmée par ces pages remplies d'émotion. En fait, le goût était fort à ce genre de lettres, et il est vraisemblable que Mme Riccoboni avait fait ce raisonnement que puisque les *Lettres de la marquise de* ***, de Crébillon, qui étaient imaginaires, avaient eu une grande vogue, les siennes, qui étaient vraies, n'en auraient pas moins. L'anglomanie se répandait fort alors, et ce fut la raison pour laquelle, en cette publication, la Française devint une Anglaise.

En guise de préface — une préface qui témoignait de la bonne opinion qu'avait d'elle l'amou-

reuse de jadis — cette dédicace « à un seul lecteur » :

Si le naturel et la vérité, qui font tout le mérite de ces lettres, leur attirent l'approbation du public; si le hasard vous les fait lire, si vous reconnaissez les expressions d'un cœur qui fut à vous; si quelque trait rappelle à votre mémoire un sentiment que vous avez payé de la plus basse ingratitude, que la vanité d'avoir été l'objet d'un amour si tendre, si délicat, ne vous fasse jamais nommer celle qui prit en vous tant de confiance. Montrez-lui, du moins, en gardant son secret, que vous n'êtes pas indigne à son égard du sincère attachement qu'elle eut pour vous. Le désir de faire admirer son esprit ne l'engage point à publier ces lettres, mais celui d'immortaliser, s'il est possible, une passion qui fit son bonheur, dont les premières douceurs sont encore présentes à son idée, et dont le souvenir lui sera toujours cher. Non, ce n'est point cette passion qui fit couler ses pleurs, qui porta la douleur et l'amertume dans son âme. Elle n'accuse que vous des maux qu'elle a soufferts; elle ne connaît que vous pour l'auteur de ses peines. Son amour était en elle la source de tous les biens; vous l'empoisonnâtes cruellement. Elle ne hait point l'amour, — elle ne hait que vous.

Il était en effet difficile à Mme Riccoboni de

faire profession de haine pour l'amour. Trop de gens se seraient inscrits en faux, dès qu'on aurait connu l'auteur des *Lettres de Fanny Butlerd*. L'ouvrage avait paru sous le voile de l'anonyme, mais Thérèse Biancolelli, très assurée de ne pas commettre une indiscrétion dont se fâchât son amie, n'avait pas tardé à soulever cet anonymat.

Dans cette histoire, pour ainsi dire au jour le jour, d'une passion, il n'y a point de place pour la résistance. Mylord, c'est-à-dire M. de Maillebois, paraît et Fanny, c'est-à-dire Jeanne de Laboras, est vaincue. A peine un peu de coquetterie au début : « Mais quelle fantaisie vous porte à m'aimer, à vous efforcer de me plaire? Pourquoi me préférer à tant d'autres femmes qui désirent peut-être de vous inspirer le sentiment que vous croyez ressentir pour moi?... » Mais, presque tout de suite, c'est l'aveu des sentiments éprouvés, de l'amour répondant à l'amour, en dépit d'un reste de crainte :

Je vous ai dit que je vous aime parce que je suis étourdie, je vous le répète parce que je suis sincère; je vous dirai plus : votre joie m'a pénétrée d'un plaisir si vif que je me suis presque repentie de vous avoir fait attendre cet aveu. Cependant, vous savez mes conditions et je me flatte que vous

ne pensez pas qu'elles soient un détour pour augmenter vos désirs; mon cœur vous a parlé, il vous parlera toujours; soit que l'amour nous unisse, soit que, ne pouvant me résoudre à me donner à vous, la seule amitié nous lie, vous me trouverez toujours vraie dans tous mes procédés. Je ne connais point l'art, ou, pour mieux dire, je le méprise; toute feinte me paraît basse. Je vous aime, mais je crains les suites d'une passion dont je sens que je ferais ma seule affaire. N'abusez pas de ma confiance; songez-y, c'est à mon meilleur ami que j'ai avoué mon penchant. Je n'exige pas qu'il m'aide à trouver des raisons pour le combattre, mais je veux que, regardant cette confidence comme une marque de mon estime, il oublie mon secret dans les moments où je ne voudrai pas qu'il s'en souvienne...

Ce sont là, assurément, de jolies lettres. Il n'y avait pas beaucoup de sincérité, sans doute, dans ce mot hasardé d' « amitié ». Bientôt, il n'en est plus question, et, après quelques billets qui la préparent, c'est la confession la plus véhémente :

Mardi, dans mon lit, à je ne sais quelle heure.

Le sommeil me fuit; pourquoi m'obstiner à le chercher? Il peut calmer le trouble de mes sens, mais la douceur du repos vaut-elle l'agitation que donne l'amour? Je prends un livre, je le

laisse; c'est votre lettre que je lis; je la finis, je la recommence; je voudrais l'oublier pour la relire encore... Ah, que vous êtes cruel! Oui, vous l'êtes. Par combien de traits vous vous gravez dans mon cœur!

Et tout annonce que celle qui écrit ainsi est déjà sans défense. Ne s'humilie-t-elle pas, pour avoir affecté un moment de raisonner et de réfléchir, dan un billet où éclate la passion?

On est bien criminel quand on a fâché ce qu'on aime, mais, en convenant de sa faute, on mérite qu'un cœur généreux l'oublie. Je suis dans la position d'un sujet rebelle qui, après s'être révolté contre son prince, en éprouvant sa clémence, sent plus vivement le malheur de lui avoir déplu ; on dit que les grands cœurs en deviennent plus attachés et plus fidèles : le mien n'a pas besoin de nouvelles chaînes pour vous aimer. Je me reproche d'avoir pu vous causer un instant d'ennui. Ce n'est pas assez de me rassurer sur l'impression, déjà effacée, de ce caprice; il vous reste encore à dissiper le chagrin que je sens d'avoir pu vous en donner.

Après une telle lettre, comment ne pas céder? Et c'est une manière d'hymne à l'amour :

Je suis contente : comment ne pas l'être quand je suis à toi, oui, toute à toi! Moments délicieux, plaisir ravissant, redoublez la tendresse de mon

amant. Ah! vous ne pouvez augmenter la mienne!

... Mon cher amant est sûr que je l'aime, je lui en ai donné la preuve la plus décidée. Tant que vous le voudrez, ce bonheur, je ne me reprocherai rien...

Les billets tendres succèdent aux billets tendres, que dis-je, extasiés ! Ce sont les impatiences de l'amour, les malédictions contre les obstacles qui retardent les rencontres désirées, les commentaires sur les joies de ces rencontres, les protestations que rien n'intéresse hors de l'aimé, les confidences quand quelque nécessité l'a contraint à s'absenter, les recommandations qu'il n'ait point d'autre pensée que la pensée de son amie. Puis celle-ci, qui a l'esprit vif et enjoué, conte ses menues occupations, dessine légèrement des portraits des personnes qui l'entourent, plaint celles qui ne connaissent point l'homme charmant dont son cœur est plein, avoue qu'elle s'ingénie à mille ruses pour pouvoir prononcer son nom. Et l'adoration, à la vérité, se manifeste d'une façon un peu fatigante. Après lui avoir donné quelque orgueil, ne risque-t-on pas de fatiguer un amant en se mettant ainsi à ses pieds? Parfois, l'expression est déjà presque romantique, si longtemps avant le romantisme : « Tu m'as enveloppé dans ton tourbillon; je n'en sors

pas, je n'en veux point sortir. Entraîne-moi toujours ! »

Il aurait été curieux d'avoir les réponses de M. de Maillebois à tant de transports. Mais Mme Riccoboni, qui avait si bien gardé ses propres lettres, n'a point donné celles de son séducteur. A-t-elle eu peur qu'on s'attachât à lui, qu'on admît quelques excuses à sa conduite dans le temps où elle le condamnait? Ou n'osa-t-elle pas corriger le style de l'infidèle, comme elle faisait du sien?

Parfois, on distingue quelques petites nuances d'inquiétude. Rien n'est moins assuré que le sort de la jeune femme. Que fera d'elle M. de Maillebois?

Est-ce une façon ingénieuse de le forcer à songer à l'avenir que le récit des contes dont elle se berce?

« *Tantôt fée, tantôt sylphide, toujours ta maîtresse, je forme un nouvel univers, je le soumets à tes lois; je te cache mon être sublime, mon immense pouvoir, non pour éprouver ton cœur, mais par un mouvement de délicatesse. Je suis ta sujette, quelquefois ton esclave : tu me distingues dans mon abaissement, tu me choisis, tu m'élèves jusqu'à toi. Je veux te devoir tout, je me plais à dépendre de mon amant, de ses soins généreux... Revenue à moi-même, mon*

éclat disparaît, la partie la plus brillante de mon château s'écroule, mais le fondement subsiste, je retrouve mon bonheur, et ce bonheur est encore ton ouvrage... »

La période heureuse se continue (il n'y a pas moins de cent quatorze lettres). Ce sont des réflexions sur l'amour, sur la façon d'embellir, de conserver l'amour (art où les théories ne sont pas tout !), sur la vanité de la coquetterie : « Si c'est de cette façon qu'on peut attacher un amant, je vous perdrai ! » Mais, pour aimable qu'il paraisse, « Mylord » (M. de Maillebois) ne tarde pas à causer quelques tourments à ce cœur qui s'est donné à lui. Quelques soupçons gâtent ce bonheur, avec le repentir de les avoir éprouvés, puis de nouvelles protestations de tendresse... mais ils reparaissent. « Mylord » se pique-t-il de constance, ne prête-t-il pas à d'autres femmes une attention justifiant quelque jalousie? Que se passe-t-il dans l'âme de « Mylord »? Pourquoi, par moments, cet air préoccupé, cette tristesse, cette dissimulation? « Mylord » peut-il avoir des secrets pour son amie? Des nuages traversent le ciel serein. Ils se dispersent, cependant; une brouille amène le moment charmant de la réconciliation :

« *On n'efface point des impressions si fortes, des idées si chères; elles renaissent malgré nous,*

malgré notre raison... A quoi se réduisent des combats si violents? A m'apprendre que rien ne peut détruire un penchant véritable... Ah! pour que vous m'aimiez, puisque vous ne vouliez pas renoncer à moi, fallait-il?... Inhumain! je vous pardonne. J'oublierai. »

Mais, en dépit des transports retrouvés, la défiance empoisonne la joie, désormais. Est-ce le sentiment qui a ramené « Mylord », ou l'amour-propre? Regrettait-il de la tendresse, ou l'admiration qu'on lui témoignait? Au demeurant, il est difficile de douter maintenant, malgré le volontaire aveuglement de la passion, que les inquiétudes ne soient fondées... Et « Mylord » se dévoile enfin. Il cherche dans son ambition une excuse à sa trahison : il ose parler de partage! Des liens nouveaux ne le feront pas renoncer à ceux qu'il avait formés... Alors, la fierté de la maîtresse offensée se révolte. C'est l'heure des amertumes et des colères, dans un grand déchirement, dans une âpre déception. L'étrange proposition n'équivaut-elle pas à un abandon, « dont la dureté ne se peut concevoir », après tant de preuves d'une profonde affection? Les plaintes deviennent véhémentes, exaspérées par de troublants souvenirs, qu'il n'appartient pas à un cœur aimant de refouler à son gré.

Il semble bien que l'amant profite, pour ainsi dire, de ces reproches pour hâter les choses, pour reconquérir une liberté complète. Cette rupture définitive, il l'enveloppe, cependant, de ces formules dont la politesse et d'apparents regrets ne dissimulent pas la sécheresse. A défaut d'amour (il s'est assez vite accommodé d'y renoncer), il demande de l'amitié. De l'amitié... Fanny Butlerd — Jeanne de Laboras — frissonne, ulcérée, à ce mot :

Vous me demandez mon amitié ! Prétendre à mon amitié, vous, mon ennemi le plus cruel ! Est-ce en détruisant mon bonheur, mon repos, ma santé, tout l'agrément de ma vie, que vous avez acquis des droits à ma reconnaissance, à mon estime, à mon amitié !... *Craignez d'approfondir un cœur qui vous a ménagé, de l'exciter à s'ouvrir; ne m'exposez point à vous dire quels sont les sentiments dont je vous crois digne...*

Ce cœur ne demande, en effet, qu'à s'ouvrir, à déverser les tristesses dont il est gros et à demander à la pensée d'émettre un certain nombre d'aphorismes. Et c'est la dernière lettre, parfois déclamatoire, parfois pathétique, celle qui accumule tous les griefs de la femme contre l'homme dans les choses de l'amour (ce n'est qu'à ce point de vue que Mme Riccoboni est féministe). M. de Maillebois, sommé

de restituer les lettres qui lui furent écrites, les a retournées avec de dernières protestations galantes. Il prie cette amie à laquelle il s'est dérobé « de ne point oublier un homme qui lui fut cher ».

« *Non, Mylord, je ne l'oublierai point, je ne l'oublierai jamais : un trait ineffaçable l'a gravé dans ma mémoire; mais je ne m'en souviendrai que pour détester ses artifices.*

... Descendez en vous-même, Mylord; osez vous interroger, vous répondre, et, de tant de qualités dont vous vous pariez, de tant de vertus dont vous vous décoriez, dites-moi quelle est celle dont vous m'avez donné des preuves. Sincère, généreux, compatissant, libéral, rempli de cette noble fierté qui caractérise la vraie grandeur, la bonté, la droiture, l'honneur et la vérité semblaient régler tous vos sentiments, diriger toutes vos démarches, guider tous vos mouvements. Vous le disiez, Mylord, et moi, je le croyais. Et pourquoi ne l'aurais-je pas cru? Je ne trouvais rien dans mon cœur qui pût me faire douter du vôtre. Ne vous applaudissez pas de m'avoir trompée; non, ne vous en applaudissez pas : le fourbe le plus habile doit bien moins à son adresse qu'à celle qui en devient la victime.

Mais à quel titre avez-vous pu croire qu'il vous fût permis de m'affliger? Quelle loi m'assujettis-

sait à votre caprice, vous rendant l'arbitre de mon destin? Je ne vous cherchais pas. Tranquille dans mon obscurité, j'éloignais de moi tout ce qui pouvait troubler une vie sinon heureuse, au moins paisible. Pourquoi votre art perfide sut-il me voiler vos desseins? Choisie, apparemment, pour amuser vos désirs, vous éprouviez sur mon cœur les traits dont vous vouliez percer celui d'une femme riche et puissante par des alliances. Si, connaissant vos vues, j'eusse bien voulu m'y prêter, je n'aurais pas à me plaindre de vous; mais feindre une passion si tendre, un respect si grand, des transports si soumis!

... Mais quoi, tromper une femme est-ce donc enfreindre les lois de la probité? Manque-t-on à l'honneur en trahissant une maîtresse? C'est un procédé reçu. Tant d'autres l'ont fait, il en est tant qui le font!

Oui, Mylord, il en est, mais ce sont des lâches, qui, portés par leur caractère à faire le mal, et n'osant offenser ceux qui peuvent les punir, se destinent et se bornent à désoler un sexe que le préjugé réduit à ne pouvoir ni se plaindre, ni se venger...

Et voici que le débat s'élève, se généralise et que la délaissée en vient à parler au nom de toutes les femmes, en un amer réquisitoire :

Eh! qui êtes-vous, hommes? D'où tirez-vous le

droit de manquer avec une femme aux égards que vous vous imposez entre vous? Quelle loi dans la nature, quelle convention dans un Etat autorisa jamais cette insolente distinction? Quoi, votre parole simplement donnée vous engage avec le dernier de vos semblables, et vos serments réitérés ne vous lient point avec l'amie que vous avez choisie!... Vous qui nous devez le bonheur et l'agrément de votre vie, vous qui ne connaissez que l'orgueil et l'amour effréné de vous-mêmes, sans la douceur, sans l'aménité qui furent notre partage, quel serait le vôtre? Pensez-vous que nos mains se refusassent à laver dans le sang les outrages que nous recevons, si la bonté de notre cœur n'étouffait en nous le désir de la vengeance? Sur quoi fondez-vous la supériorité que vous prétendez? Sur le droit du plus fort? Eh! que ne le faites-vous donc valoir? Que n'employez-vous la force au lieu de la séduction? Nous saurions nous défendre, l'habitude de résister nous apprendrait à vaincre. Ne nous élevez-vous dans la mollesse, ne nous rendez-vous faibles et timides que pour réserver le plaisir cruel que goûte cette espèce de chasseur qui, tranquillement assis, voit tomber dans ses pièges l'innocente proie qu'il a conduite, par la ruse, à s'envelopper dans ses rêts?

Voilà qui sera redit bien des fois, après

Mme Riccoboni, et plus éloquemment. Mais il faut croire, au succès des *Lettres de Fanny Butlerd*, que ce lieu commun avait encore de l'agrément en 1757. Il y a plus de grâce douloureuse dans la peinture des phases par lesquelles a passé un cœur déchiré :

Ah ! Mylord, est-ce bien vous qui avez détruit par votre conduite le respect que j'avais pour votre caractère ! Hélas ! trop attaché à l'erreur qu'il chérissait, mon cœur a cherché tous les moyens de la conserver. Ah ! dans l'instant où je m'arrachais moi-même à la douceur de vous voir, portée encore à diminuer vos torts, je me serais trouvée heureuse de n'accuser de mes pleurs que l'excès de ma délicatesse. Elle vous touche, peut-être, Mylord, cette délicatesse; mais sachez que, dans un cœur bien fait, l'amour une fois blessé l'est pour toujours. Dans l'égarement de la douleur, dans ces moments affreux où l'âme, avilie, abattue, succombe, ne meut presque plus une machine affaissée sous le poids qui l'accable, on se tourne naturellement vers la cause de son mal; il semble que la main qui vient d'enfoncer le trait ait seule la puissance de l'arracher. Situation horrible, inexprimable, dans laquelle, détachée de tout, de l'univers, de soi-même, on ne tient plus qu'à l'inhumain qui vous réduit à cet état funeste...

Ce fut donc l'essai, pour ainsi dire, désespéré

de pardon; mais comment pardonner une telle offense?

Je me méprisais moi-même en songeant que je vous aimais. A présent, c'est vous, Mylord, c'est vous seul que je méprise, non pour avoir quitté une femme, vous être montré plus ambitieux que sensible, non pour avoir changé de sentiment, mais parce que vous avez feint ce que vous ne sentiez pas, parce que vous avez traité durement, inhumainement votre amie, celle qui vous était véritablement attachée, dont vous aviez désiré la tendresse, que vous connaissiez digne de vos égards et dont vous aviez mille fois juré de ménager la sensibilité... Ah! sur combien de points avez-vous eu l'art de me tromper! Pour votre propre avantage, que n'êtes-vous, Mylord, celui que mon cœur se plaisait à chérir!

Plus sincère que vous, je ne vous promets pas mon amitié, je renonce à la vôtre. Mais qu'est-ce donc qu'un homme, qu'on ne voit plus, qu'on ne verra jamais, entend par cette amitié qu'il ose offrir, promettre? Quelle profanation d'un nom si révéré des cœurs vertueux! Quoi! ce sentiment si noble, si précieux, qui rassemble, unit, intéresse, lie les humains, se borne donc, dans l'idée de Mylord, à ne point nuire à ceux qu'il honore du nom d'amis! Que pouvez-vous pour moi? Vous seriez-vous flatté que je voulusse un jour vous

La Comédie Italienne

Dessin de Marillier.

devoir quelque chose? Vous avez détruit ma tranquillité. Est-il en vous de la faire renaître? Le bien que vous m'avez ôté ne subsiste plus: le ciel même, à cet égard, ne peut réparer mes pertes; l'idée fantastique, qui faisait mon bonheur, s'est évanouie pour jamais; cette idole chérie, adorée, dénuée des ornements dont mon imagination l'avait embellie, ne m'offre plus qu'une esquisse imparfaite; je rougis du culte que j'aimais à lui rendre. Ainsi mon cœur, trompé dans ses désirs, éclairé par ses peines, n'a joui que d'une vaine erreur : il la regrette peut-être, mais il ne peut la recouvrer. Adieu, Mylord; pour reconnaître en partie cette amitié si « tendre, si sincère » que vous me « conservez », je souhaite que vous n'en ressentiez jamais de véritable pour quelqu'un qui vous ressemble...

C'est sur ce trait que finit cette correspondance. « De mes grands chagrins, je fais de petites chansons », devait dire, un jour, Henri Heine. De ses anciennes déceptions, Mme Riccoboni faisait un livre. L'accueil qu'on accorda à celui-ci (1) l'incita à en composer d'autres.

(1) Il ne trouva pas grâce, cependant, devant Fréron, qui le traita durement dans son *Année littéraire*.

V

Et ce sera le thème sur lequel s'édifieront la plupart de ses romans : l'ingratitude des hommes. Ce motif reviendra souvent, fût-ce par incidence. L'œuvre littéraire de Mme Riccoboni roule, dans son ensemble, sur les tourments qui sont le lot d'un cœur trop sensible ou sur des malentendus sentimentaux. Malgré bien des expériences, elle n'avait pu faire une durable conquête, et elle revenait volontiers sur cette inconstance masculine.

Celui de ses romans qui, aujourd'hui, offre quelque agrément encore, qui donne la meilleure opinion de son talent littéraire, l'*Histoire du marquis de Cressy*, montre non plus une seule, mais plusieurs victimes de cette frivolité des hommes. Cette histoire est écrite avec un fond de rancœurs, mais l'action en est soutenue, l'intérêt en est vif, il atteint au dramatique; l'observation, serrée d'assez près, n'y manque point : Mme Riccoboni n'avait qu'à faire appel à ses souvenirs. Elle avait eu assez souvent des faiblesses; elle disait, avec de la vérité, ce qui les explique, ce qui les détermine, ce qui, après

une douloureuse épreuve, expose pourtant à de nouvelles défaites :

Ce n'est pas toujours son amant qu'on regrette le plus, quand on est forcée de lui retirer son cœur: c'est le sentiment dont on était touchée, c'est le prestige aimable qui s'évanouit, c'est le plaisir d'aimer, plaisir si grand pour une âme tendre qu'elle ne voit rien qui puisse remplacer la douce habitude qu'elle avait prise de s'y livrer.

On peut encore considérer comme des Mémoires intimes de Mme Riccoboni les premiers chapitres de l'*Histoire du marquis de Cressy* : on y voit, évoquées avec amertume, la stratégie, les manœuvres, les habiletés d'un séducteur. Une autre victoire lui paraît plus brillante, plus tentante, et elle le pousse à l'abandon de la jeune femme qui, née avec ces délicatesses de sentiment que Mme Riccoboni se plaît à se reconnaître, restera brisée de ses désillusions. L'art suprême de M. de Cressy consiste à se faire aimer de la comtesse de Raisel, précisément en lui parlant d'une liaison qu'elle n'a pu ignorer, mais en la travestissant, en se donnant le beau rôle, celui d'un homme qui a eu tous les scrupules et toutes les générosités. Le marquis épouse Mme de Raisel, qui est d'ailleurs d'une beauté accomplie et dont la fortune est considérable ; mais il est dans le caractère de

M. de Cressy de ne pas pouvoir ne pas tromper, et, objet d'un attachement sérieux et profond, il court vers d'autres aventures. Le mensonge semble être son élément. L'étude des désenchantements de la marquise ne laisse pas que d'être bien menée, avec la résistance qu'elle oppose à la découverte de la vérité; mais il lui faut bien reconnaître la sécheresse, l'égoïsme et l'espèce de férocité de ce joli homme. Désabusée, elle apprend la véritable conduite de M. de Cressy vis-à-vis de la jeune femme qu'il séduisit; elle découvre que dans sa maison même, il mène une intrigue qui la révolte particulièrement; de plus cruelles surprises encore lui sont réservées. Et cependant, bien qu'elle méprise son mari, elle ne parvient pas à éteindre un reste d'amour pour lui. C'est de cette constatation de ses sentiments intimes qu'elle est épouvantée. Comment cet amour subsiste-t-il après sa clairvoyance d'à présent? Pour se punir de cette faiblesse de cœur, que condamne sa raison, elle se réfugie dans la mort, mais veut l'âpre consolation de mourir dans les bras du marquis, et, pour ainsi dire, de sa main. La scène est curieuse par la complexité des sentiments qui lui font adopter cette détermination. Elle feint un malaise, et comme si elle n'avait pas la force de prendre la tasse de thé où elle

a versé du poison, elle prie le marquis de l'aider à la porter à ses lèvres... — « Je suis charmée, monsieur, lui dit-elle, avec une infinie tristesse, de tenir de vous ce remède salutaire. » Maintenant qu'elle est certaine de sa fin, elle lui dit tout ce qu'elle a souffert par lui. Du moins, ses souffrances sont-elles arrivées à leur terme, et une mourante ne saurait plus que pardonner. — Une mourante? s'écrie M. de Cressy, tout à coup bouleversé. — Oui, c'est de cette main autrefois si chère que je viens de prendre un spécifique contre d'insupportables douleurs: il va terminer des jours qui me sont inutiles, et même odieux, depuis que j'ai pu m'assurer que je ne vous rendais pas heureux... »

L'imagination de Mme Riccoboni s'est visiblement plu en cette vengeance bien féminine, terrible dans son apparente douceur, par l'involontaire complicité qu'elle a imposée au marquis. La comédienne à qui l'âge imposait maintenant les rôles de mères, se rajeunissait par la pensée et pensait qu'elle eût bien joué cette scène, où le roman prenait la forme du théâtre.

Dans les *Lettres de Milady Catesby*, c'est encore l'histoire d'une femme abandonnée et trahie; c'est encore Mme Riccoboni elle-même,

qui exploitait largement ses anciennes infortunes; c'est encore le procès de l'infidélité des hommes. En trompant milady Catesby, M. d'Ossery a cédé, dit-il, à un vertige, il a eu un moment de folie :

Ah! oui, les hommes ont de ces oublis; leur cœur et leurs sens peuvent agir séparément; ils le prétendent du moins; et, par ces distinctions qu'ils prennent pour excuse, ils se réservent la faculté d'être excités par l'amour, séduits par la volupté ou entraînés par l'instinct. Comment pouvons-nous démêler la véritable impression qui les détermine? Les effets sont si semblables, et la cause si cachée. Mais cette excuse qu'ils prennent, ils ne la reçoivent pas, remarquez cela : ce qu'ils séparent en eux, ils le réunissent en nous. C'est nous accorder une grande supériorité dans notre façon de sentir, mais faire naître en nous une terrible incertitude sur l'espèce des mouvements qui les portent à désirer de nous posséder.

C'est presque le ton du badinage. Il y a là, du moins, plus d'apaisement. Juliette Catesby est beaucoup moins emportée que Fanny Butlerd. Elle est aussi plus avisée qu'elle. Enfin, il se pourrait qu'elle aimât mieux. Elle cherche d'abord des excuses à son amant infidèle. Sans doute elle déclare qu'elle ne le reverra jamais. « S'il revenait, cependant? » Elle est hantée de

cette pensée. Il revient, se justifie d'une façon assez romanesque et ne laisse pas que d'obtenir son pardon (1). Ah ! si M. de Maillebois fût revenu, jadis !...

Les productions de Mme Riccoboni, laissent de plus en plus une grande part à l'imagination, mais il lui est à peu près impossible de ne pas montrer une fille séduite : ce ne sont que les moyens de séduction qui diffèrent. L'*Histoire de Miss Jenny* est l'histoire d'une orpheline tombée dans un abominable piège. Dans l'état misérable où se trouve Jenny, à la suite de malheurs immérités, elle est recherchée par un gentilhomme dont la générosité lui inspire de l'admiration et de la reconnaissance : lord Damby fait d'elle sa femme. Le mariage, il est vrai, a été secret, a été célébré dans un village inconnu de Jenny ; mais lord Damby explique la nécessité de quelque mystère, durant quelque temps, du moins, par sa situation : on avait formé pour lui d'autres projets d'établissement, son avenir dépend de ceux qui les ont formés, et il est contraint de ne pas avouer tout d'abord son mariage, qu'il fera peu à peu accepter de ses

(1) « C'est, disait Fréron dans l'*Année littéraire* une femme quittée par un homme qui a fait un enfant à une autre, et qui revient à sa maîtresse après la mort de celle qu'il avait épousée par un sentiment généreux. »

parents. Au demeurant, il a pour Jenny l'amour le plus vif et les soins les plus délicats. La maison où il l'a installée est un peu retirée, voisine de Londres, cependant; ses visites sont fréquentes; il semble le plus prévenant des époux. Mais, dans cette retraite, Jenny voit un jour apparaître une femme dont tout indique le rang élevé. Cette grande dame est d'humeur assez railleuse, examine Jenny avec curiosité, la détaille, et sans prendre la peine de témoigner la moindre jalousie, dit, en souriant :

— Mylord a toujours eu bon goût pour ses maîtresses...

La triste vérité se découvre. Cette imposante personne est milady Damby. Instruite de la liaison de son mari, il lui a plu, par un caprice, de connaître celle qui était l'objet de son attachement... Lord Damby, qui s'était rendu compte qu'il n'aurait point raison de la vertu de Jenny, lui a caché qu'il n'était pas libre, l'a odieusement abusée et a feint un mariage, où tout n'a été que comédie. Le ministre qui bénit l'union n'était qu'un faux pasteur, et les témoins étaient des hommes aux ordres du lord... Et c'est, comme dans tous les romans de Mme Riccoboni, le refrain sur l'étrange conception qu'ont les hommes de l'amour :

...Que les hommes sont inconséquents et cruels!

Ils aiment, disent-ils. Tromper l'objet de leurs désirs, lui préparer de longs regrets, l'avilir, le livrer à la douleur, à la honte... est-ce aimer?

Eh! que feraient-ils donc, s'ils haïssaient?

C'est une grande abondance romanesque dans les *Lettres de Sophie de Vallière*. Mais Mme Riccoboni revient à la théorie qu'elle ne cesse de développer : les hommes, des bourreaux; les femmes, des victimes...

Ce sexe violent, emporté, qui s'efforce cruellement de faire passer dans notre sein les passions tumultueuses dont il est agité... Faibles, tendres, compatissantes, en voulant calmer ces passions, nous les partageons; elles détruisent notre bonheur, notre repos; le trouble, l'inquiétude, la douleur et le regret s'introduisent avec elles au fond de notre cœur.

Il n'y a guère un homme accompli que dans les *Lettres de Mme de Sancerre*, mais cet homme-là, adoré par Mme de Sancerre, n'est pas libre et ne le devient qu'à la fin du roman. Dans les *Lettres de Mylord Rivers* (car presque toutes les œuvres de Mme Riccoboni empruntent la forme épistolaire), ce ne sont guère que des observations, prêtées à un étranger, sur la société parisienne. Ce lord Rivers s'étonne de la manie de la sensibilité qui règne à Paris. Il n'est question que de bonté, de bienfaisance, d'huma-

nité, de vertu. Mais on sent la pensée intime de l'auteur : ces philosophes, si prompts à l'attendrissement, comment se sont-ils conduits à l'égard des femmes? Ces grands principes qu'ils étalent complaisamment, les ont-ils empêchés d'être ingrats et cruels envers elles?

Au milieu des observations de mylord Rivers se trouve intercalée une histoire sentimentale qui est bien dans la manière de Mme Riccoboni. C'est toujours d'un exemple de l'inconstance des hommes qu'il s'agit. Le marquis de Grancé s'est fort épris de Mlle de Layrac, qui éprouvait pour lui une vive inclination. Mais les parents de Mlle de Layrac ont décidé de son sort. On ne lui laisse pas le temps de s'opposer à des dispositions si contraires à ses désirs, et, par malheur, la volonté paternelle s'est manifestée dans le temps que M. de Grancé est absent de Paris. Elle devient donc, malgré elle, la comtesse de Belosane, ainsi mariée à un homme assez nul, poli et indifférent. M. de Grancé a été chercher au loin l'apaisement à son chagrin. Il a passé trois ans à Malte ou sur les vaisseaux de la religion. En revenant en France, il apprend la mort du comte de Belosane. Une grande émotion s'empare de lui, et il se présente chez la comtesse. Mais voici, direz-vous, un amant fidèle, dont les années qui se sont écoulées n'ont point changé le cœur...

Mme Riccoboni a donc bien voulu reconnaître qu'il était, au moins, un homme capable de délicatesse... Attendez ! M. de Grancé n'en sera que plus perfide.

Il est donc revenu. La durée de son attachement a fort troublé la comtesse qui, à la vérité, n'avait jamais cessé de penser à lui. Il fait une cour tendre et pressante; il aspire à devenir l'époux de Mme de Belosane. « Tous deux, charmés de se parler, de s'entendre, se communiquèrent des peines, s'exprimèrent la joie dont ces mutuels aveux pénétraient leur cœur. Des assurances de s'aimer toujours, une promesse de s'unir terminèrent cette douce explication. » Seules, des raisons de famille retardent le mariage. Mais c'est la plus aimable, la plus confiante intimité. Le marquis est charmant et Mme de Belosane remercie le Ciel qui, en dédommagement du mariage morose auquel elle fut contrainte, a ramené vers elle, avec d'inaltérables sentiments, celui qu'elle a toujours aimé. Comment n'aurait-elle pas en lui une foi absolue? Elle goûte la douceur de cette parfaite confiance quand un incident la jette dans la plus douloureuse surprise. Elle apprend que, tandis que M. de Grancé ne cesse de protester de l'amour qu'il a pour elle, il cherche à séduire une amie de la comtesse, Mme de Chazèle, se

défendant sans doute, mais non sans trahir sa faiblesse, mais non sans subir son ascendant, avec une sorte d'effroi de se sentir intimement déjà presque désarmée contre lui. Mme de Belosane demeure quelque temps accablée; elle ne peut concevoir cette duplicité, car enfin il est certain que M. de Grancé l'a aimée, et l'aime encore. Comment donc expliquer cette trahison? Dans une explication où elle exige une entière franchise, M. de Grancé ne s'abaisse pas à nier. Il se confesse assez amèrement, en rejetant une faute qu'il avoue haïssable sur la misère de son cœur d'homme. Il est vrai qu'il a désiré Mme de Chazèle, il est vrai qu'il a été inévitablement attiré vers elle, et cependant il souhaite de tenir ses engagements avec la comtesse, qu'il n'a pas cessé de chérir, à qui il a voué sa vie. — « Des engagements ! vous n'en avez plus avec moi, monsieur, et je vous déclare libre en ce moment. » Ce n'est pas sans un grand déchirement que Mme de Belosane s'est décidée à cette rupture. C'est une âme haute. Elle n'a point de colère contre Mme de Chazèle : celle-ci pouvait-elle, malgré tous les raisonnements, ne pas aimer le marquis, qu'elle trouvait elle-même si captivant? Ne suffit-il pas qu'elle soit seule malheureuse? Et, généreusement, on pourrait dire héroïquement, elle pousse le sacrifice jus-

qu'à vouloir donner M. de Grancé à Mme de Chazèle. Mme de Belosane quitte la France, laisse le champ libre à une rivale qu'elle ne hait pas, qu'elle excuse; elle lui écrit de pressantes lettres pour lever ses scrupules : « Je ne possédais pas le bien que vous vous accusez de m'avoir enlevé... Les liens qui allaient nous unir étaient si faibles, qu'ils seraient devenus tristes et pesants !... Si M. de Grancé s'était offert à vous libre de tout engagement, auriez-vous refusé de l'écouter? Eh bien ! il est libre, il vous aime, recevez son hommage, faites son bonheur ! » Elle demande d'ailleurs à Mme de Chazèle le secret, que M. de Grancé ignore toujours sa démarche, qu'il oublie ses remords, s'il en a !

Mais Mme de Chazèle est une âme élevée, elle aussi — Mme Riccoboni ne peint que des femmes si supérieures aux hommes en leur façon d'aimer ! — et, tant qu'elle soit entraînée vers M. de Grancé, elle se ressaisit, elle renonce à ce bonheur qui est à portée de sa main. — « Non, mon amie, répond-elle à Mme de Belosane, une basse complaisance pour moi-même ne me rendra point indigne de votre estime. Pourrais-je tenir mon bonheur de l'homme qui vous afflige, vous éloigne, et nous sépare ! »

C'est un combat de magnanimité entre les deux femmes, qui s'écrivent sans cesse, soit

qu'elles trouvent une consolation dans l'orgueil de la noblesse réciproque de leurs attitudes, soit, plutôt, que, même pour souffrir, il leur soit doux encore de prononcer le nom de M. de Grancé, qui occupe également leur pensée. Celui-ci a pris le parti d'aller faire campagne. Commandé pour l'attaque d'un fort, il est tué. Qui sait s'il ne s'était pas engagé dans d'autres aventures ! Mais l'amour des femmes, selon Mme Riccoboni, survit à la mort. Mme de Belosane et Mme de Chazèle se réunissent pour pleurer ensemble l'homme qui les trompa toutes deux, ce qui est, évidemment, de la dernière générosité, et, pour le mieux pleurer, elles décident de vivre ensemble. Qu'était le fragile amour de M. de Grancé à côté du leur !

Ainsi, au fond de tous ces romans, y a-t-il, directement dans les premiers, indirectement dans les autres, cette même préoccupation de la condition misérable des femmes, en amour. Doit-on voir là surtout l'amertume de Mme Riccoboni à la pensée que, quoique belle et spirituelle, il lui avait manqué l'art de retenir ses amants?

Mais, même dans ce joli défi littéraire de la parfaite imitation du style de Marivaux, dans cette suite supposée au délicat roman de

Marianne, resté inachevé (1), Mme Riccoboni n'a-t-elle pas été tentée surtout par la situation où Marivaux avait laissé Marianne, délaissée par le marquis de Valville, sur le point d'être supplantée par Mlle Varthon? Et elle a profité du goût des réflexions que lui offrait son modèle pour revenir à son thème coutumier :

A tout prendre, marquise, les hommes sont bien ridicules, bien inconséquents : nous ne les aimons que faute de les examiner. Ecoutez-les, vous serez étonnée de l'admiration qu'ils ont pour eux-mêmes. Savez-vous bien qu'ils se croient fort au-dessus de nous? La pauvre espèce ! s'attribuer la supériorité, eux, eh, bon Dieu, en quoi? De faibles créatures dont la grandeur d'âme et la force prétendue ne résistent jamais au caprice, à la plus légère impulsion de leurs sens !...

Par là, par cette manière d'idée directrice, s'explique-t-on la correspondance de Mme Riccoboni avec Choderlos de Laclos, après la publication des *Liaisons dangereuses*. Une autre eût peut-être été mieux qualifiée qu'elle pour s'élever, au nom de la morale, contre la dépravation de ce livre. Mais heurter de front les idées qui lui étaient les plus chères, présenter une

(1) On sait que ce fut à la suite d'un pari avec Saint-Foix, qui déclarait que Marivaux était inimitable.

sorte de monstre comme Mme de Merteuil ! Elle qui n'avait cessé de montrer les femmes comme de trop faciles proies, par leur bonté naturelle, pour la méchanceté des hommes, elle n'avait pu s'empêcher de soutenir qu'un tel caractère était purement imaginaire, et qu'il l'offensait « comme femme et comme Française, pour l'honneur de sa nation ». Correspondance infiniment polie, d'ailleurs, pleine de compliments de part et d'autre, si l'on ne pouvait se convaincre, et si chacun restait sur ses positions.

« *Vous êtes bien généreux, monsieur, écrit Mme Riccoboni, de répondre par des compliments si flatteurs, si spirituellement exprimés, à la liberté que j'ai osé prendre d'attaquer le fond d'un ouvrage dont le style et les détails méritent tant de louanges... Malgré tout votre esprit, malgré toute votre adresse à justifier vos intentions, on vous reprochera toujours, monsieur, de présenter à vos lecteurs une vile créature, appliquée, dès sa première jeunesse, à se former au vice, à se faire des principes de noirceur, à se composer un masque pour cacher à tous les regards le dessein d'adopter les mœurs d'une de ces malheureuses que la misère réduit à vivre de leur infamie. Tant de dépravation irrite et n'instruit pas. On s'écrie à chaque page : « Cela n'est point, cela ne saurait être. »*

L'exagération ôte au précepte la force propre à corriger; ce sont les vérités douces et simples qui s'insinuent dans le cœur... »

Laclos répond que c'est la vérité qu'il a peinte :

« *Si aucune femme ne s'est livrée à la débauche en feignant de se rendre à l'amour; si jamais une autre n'a facilité, provoqué même la séduction de sa compagne, de son amie; s'il ne s'en trouve point qui ait voulu perdre, qui ait perdu en effet son amant, devenu trop tôt infidèle; si l'on n'a point vu, dans ce choc des passions viles, se permettre un grand mal pour un léger intérêt... si tout cela n'est point, j'ai eu tort d'écrire, mais qui osera nier la vérité de tous les jours?* »

Et Mme Riccoboni de riposter :

« *Vous avez tant de facilités, monsieur; un style si aimable! Pourquoi ne pas les employer à présenter ces caractères que l'on désire d'imiter? Vous prétendez aimer les femmes? Faites-les donc taire, apaisez leurs cris et calmez leur colère. Vous ne savez pas, monsieur, combien vous regretterez un jour leur amitié : elle est si douce, elle est si agréable à votre sexe pour les passions amorties leur permettant de ne plus les regarder comme l'objet de son amusement. Changez de système, monsieur, ou vous vivrez*

chargé de la malédiction de la moitié du monde, excepté de la mienne, pourtant, et je vous excuserai même autant que je le pourrai sans me faire arracher les yeux. »

Cet échange de lettres (1) a l'avantage, aujourd'hui, d'attester le cas qu'on faisait, en 1782, de Mme Riccoboni comme écrivain, puisque Laclos mettait plus que de la courtoisie à affirmer sa particulière estime pour l'ancienne comédienne, devenue une vieille femme de lettres. Au reste, Diderot, bien auparavant, le bouillant Diderot, ne lui avait-il pas montré sa considération en discutant avec elle de littérature et de théâtre?

Ce féminisme, fait, à la vérité, non de revendications, mais de plaintes et de reproches, donna son originalité à Mme Riccoboni, à son époque. Elle ne demandait point des droits pour les femmes; elle réclamait seulement des hommes plus de ménagements pour leur faiblesse, en matière de sentiment. Il n'y a pas lieu d'accuser la postérité d'injustice si, aujourd'hui, ces romans, qui furent tant en faveur, sont complètement délaissés. Mais, pour être équitable, on trouverait encore de l'agrément

(1) Ces lettres ont été publiées dans la *Bibliothèque des Romans*, tome X. Les lettres originales de Mme Riccoboni sont conservées à la Bibliothèque Nationale, ms. fr. 12.845.

dans un choix de quelques-unes de ces pages. Ainsi, dans un bouquet fané, des fleurs, par aventure, restent-elles encore vivaces.

VI

Comment une comédienne, belle-fille et femme de comédiens-auteurs, n'eût-elle pas été tentée d'écrire pour le théâtre? Joignez à cela qu'elle vivait avec une autre comédienne retirée.

Elle avait beaucoup vu Garrick, pendant ses voyages en France en 1752 et en 1763 (1). Il y avait alors un grand engouement pour les choses anglaises (dans ses romans, Mme Riccoboni a suivi cette mode en transportant l'action de la plupart de ses romans en Angleterre). Garrick venait de faire jouer à Londres sa comédie, le *Mariage clandestin*. Mme Riccoboni, avec l'aide de son amie Thérèse Biancolelli, la transforma en un opéra-comique dont Kohaut, musicien du prince de Condé, écrivit

(1) On sait quel accueil plein d'égards reçut à Paris le comédien anglais, directeur de Drury-Lane. Selon une anecdote citée par Després dans ses *Mémoires sur Garrick* (1822), les Comédiens-français s'étaient portés à la rencontre de leur

la musique. Il n'eut pas de succès (1). Mais les deux actrices avaient, pendant ce travail, revécu les heures où elles paraissaient sur la scène.

Auparavant, Mme Riccoboni avait abandonné à son mari un scénario, que Riccoboni avait développé, sous le titre des *Caquets* (2), en

célèbre camarade d'outre-Manche d'une façon assez originale, en l'attendant dans l'auberge la plus voisine de la barrière. Là, la voiture de Garrick, par suite d'une maladresse intentionnelle du postillon, bien payé pour cet accident, eut besoin d'une réparation. Garrick fut forcé de s'arrêter à l'auberge; on y faisait une noce. Il fut invité par les parents et les mariés à se mettre à table et le dîner fut aussi excellent qu'aimable. Le directeur de Drury-Lane « oublia sa colère contre le postillon et il parut se livrer si franchement à la circonstance que les acteurs français (car c'étaient eux) le crurent tout à fait dupe de la comédie qu'ils jouaient. Ils ne furent pas peu surpris quand Garrick, sortant tout à coup d'une fausse ivresse, les salua tous par leur nom. Les feuilles l'avaient familiarisé depuis longtemps, et par la louange et par la critique, avec les défauts et les qualités de chacun d'eux. Il les devina presque tous en les entendant, et reconnut ainsi des gens qu'il n'avait jamais vus. »

(1) Une autre adaptation de la pièce de Garrick, donnée au théâtre de la rue de la Loi, en 1795, n'eut pas meilleure fortune.

(2) Comédie-Italienne, 1761. — « Babet doit épouser Dubois. Des revendeuses à la toilette qui viennent, comme parentes, pour signer le contrat de mariage, sont choquées de ce qu'on ne fait point assez attention à elles. Une de celles-ci jette des soupçons sur la naissance de Babet et demande le secret, qui ne se garde pas. Ce propos passe de bouche en bouche. Dubois en est instruit, en parle à Babet et la prie de ne pas dire de qui elle le tient. Babet le promet et ne tient pas sa promesse. Tous les acteurs se trouvent mêlés dans ce caquet, qui en fait naître d'autres, depuis le commencement jusqu'à la fin de la pièce. On découvre enfin que Babet est fille de M. Renaud, riche négociant qui, en partant pour les Indes, l'avait laissée en Normandie : ce qui lève tous les obstacles à son mariage. » (*Annales dramatiques*, par une Société de gens de lettres, 1809.)

FRONTISPICE DE L'*Histoire du Marquis de Cressy*

Dessiné par H. Picou pour l'édition de 1818.

reconnaissant d'ailleurs ce qu'il devait, pour cette pièce, à sa femme. Il était séparé d'elle, mais cette séparation permettait encore une collaboration dramatique.

Mme Riccoboni traduisit (mais ces ouvrages ne furent pas représentés à Paris) la *Fausse délicatesse*, de Kelly (1), la *Femme jalouse*, de Colman, l'*Enfant trouvé*, de Moore, *La façon de le fixer*, de Murphy. C'étaient, d'ailleurs, d'assez libres traductions, car, dans une page assez amusante, elle a raconté comment elle traduisait : n'ayant de l'anglais qu'une intelligence superficielle, elle laissait de côté ce qu'elle ne comprenait pas, ou trouvait mal dit ce qui lui semblait trop difficile, de sorte qu'elle substituait sa propre pensée à la pensée originale.

L'âge lui avait épargné les infirmités. Elle avait pris de la philosophie. « Ma vie n'a pas été heureuse, disait-elle, ma jeunesse s'est passée dans la tristesse : peut-être est-ce un bonheur pour moi. J'entends quelquefois des gens sur

(1) Mme Riccoboni n'a pas résisté à la tentation d'ajouter au texte anglais quelques réflexions sur son thème coutumier. Les femmes aiment avec sincérité, et ceux qu'elles aiment, et dont elles sont les victimes, elles les découvrent bientôt « fats, indiscrets, étourdis, remplis d'impudence et de vanité » (acte I scène 4.) — Et, dans *La façon de le fixer* : « Puissent les hommes, guidés par la raison, par l'honneur, se rendre maîtres de leurs passions et ne jamais se préparer le reproche amer d'avoir blessé un cœur ! »

le retour soupirer, comparer les temps, rappeler des jours qui ne sont plus, se plaindre de ceux dont ils jouissent encore. Moi, je n'ai rien à regretter. » Elle vivait entourée de quelques amis, dont le bon Goldoni, qui commençait à radoter un peu, et qui, inquiet de la Révolution, venait lui demander s'il n'y avait pas à craindre pour les pensions qu'il recevait. Elle-même devait être un peu étonnée des changements qui se produisaient autour d'elle. Elle n'avait pas prévu les clubs de femmes qui commençaient à se former, les réclamations politiques des femmes. « Vous avez décrété la juste égalité des droits, disaient leurs cahiers de doléances et vous en privez injustement la plus douce et la plus intéressante moitié d'entre vous. » La société élégante et polie qu'elle avait connue s'évanouissait. La Comédie-Italienne avait abandonné son titre, et, ayant bien de la peine à vivre elle-même, donnait des représentations « au profit des épouses des citoyens partis pour la défense de la patrie », ou remplaçait l'affiche par une bande portant relâche, « tous les citoyens comédiens, musiciens et employés étant à leurs sections ». Où étaient les pièces dans lesquelles elle avait débuté ! Elles eussent été suspectes. Née dans l'avant-dernière année du règne de Louis XIV,

Mme Riccoboni devait piquer à son bonnet la cocarde nationale, et à soixante-dix-neuf ans, elle devenait citoyenne d'une république. M. de Maillebois, son séducteur de jadis, dérobait par la fuite un reste d'existence à un décret d'accusation...

Elle s'éteignait le 6 décembre 1792, dans les bras de Thérèse Biancolelli, qu'elle avait instituée sa légataire universelle. Héritage vite réalisé, ainsi qu'en fait foi cette pièce, dernière épave d'une existence :

Le 27 *mars* 1793, *est comparue Dlle Marie-Thérèse Biancolelli, demeurant à Paris rue Poissonnière, section de Molière et de La Fontaine, exécutrice du testament de dame Marie-Jeanne de Laboras, veuve de François-Antoine-Valentin Riccoboni, sa légataire universelle, laquelle a déclaré qu'il lui est échu de ladite succession de la dite dame Riccoboni, décédée à Paris le* 6 *décembre dernier, trois cent cinquante livres de rente perpétuelle, constituée par les ci-devant secrétaires du roi au profit de Dlle Hélène-Virginie Baletti, veuve de Louis-André Riccoboni, par contrat passé devant Baron l'aîné et son confrère, notaires à Paris, le* 31 *mars* 1756, *lesquelles trois cent cinquante livres de rente abandonnées à ladite dame de Laboras, par contrat passé devant Giroust, notaire à Paris, le* 18 *mars* 1771.

De laquelle somme le droit dû, à raison de quatre francs pour cent francs.

Affirmant la comparante qu'il ne dépend de ladite succession aucun autre immeuble réel ou fictif, se soumettant en cas d'omission ou d'insuffisante déclaration aux termes de la loi (1).

La pension sur les Menus-Plaisirs n'était plus payée; celle de la Comédie-Italienne allait cesser de l'être. C'eût été la misère.

(1) Archives de la Seine.

LES MÉMOIRES DE MARY ROBINSON

Les Mémoires de Mary Robinson

VOICI, de l'autre côté du détroit, presque les mêmes imprécations que celles de Mme Riccoboni contre le « sexe trompeur » (c'est du sexe masculin qu'il s'agit) ; voici une autre comédienne, également femme de lettres sur le tard, s'étant fait aussi une seconde renommée par ses romans, qui sont bien de leur époque. C'est Mary Robinson, l'élève de Garrick et de Sheridan, qui eut de grands succès, comme actrice tragique et comique, à Drury-Lane et à Hay-Market. Quand, retirée de la scène après un scandale, qui semble avoir été, en fait, non dans une liaison princière, mais dans la rupture de cette liaison, elle se mit à écrire, ses livres eurent une vogue extrême : ils furent à peu près tous traduits en français dès leur apparition. Elle mourut en 1801, *à quarante-trois ans, la veille de Noël. Elle exerçait alors une manière de direction littéraire au* Morning Post. *Elle avait été fort belle, ainsi*

que l'atteste le portrait peint par Gainsborough, qui est délicieux. La dernière image qu'on ait d'elle, peu de temps avant sa mort, s'en écarte sans doute, avec les modifications de l'âge : les yeux, cependant, sont demeurés pleins d'éclat. Sur cette beauté, en la période de son rayonnement, les témoignages sont unanimes.

Elle avait voulu être enterrée dans le vieux cimetière de Windsor, et elle avait demandé qu'on ne mît sur sa tombe qu'une simple pierre, mais elle n'avait pas défendu qu'on y gravât une inscription, et cette inscription fut copieuse : elle l'avait elle-même préparée, en vers :

Amour, prends ton pinceau, esquisse ses traits, son âme, sa candeur; tu ne paieras encore que faiblement l'hommage sincère dont elle honora ton culte. Si tu t'enorgueillis de ta puissance, ce fut sans doute depuis que tu l'y soumis; si tu chéris ton pouvoir, c'est dès l'instant qu'il l'asservit à tes lois. Pleure sa destinée, tu ne l'as que trop assombrie ! Répare tes torts envers elle en amenant sur sa tombe celui qui n'avança que trop sûrement, par son indifférence, l'instant fatal qui la ravit à l'amitié.

C'est donc un roman sentimental, avec ses douloureuses déceptions, qui s'évoque par cette épitaphe. Mais son aventure, Mary Robinson l'a contée sans avoir recours aux apparences

MARY ROBINSON

D'après le portrait de Gainsborough.

d'une fiction, en nommant celui en qui elle voyait l'auteur de ses maux. C'est une douce victime qui se peint là, attestant sa candeur et sa vertu, et jamais belle pécheresse ne fit de ces deux mots un tel abus. On a des raisons de croire, cependant, qu'elle n'en resta pas à cette seule faiblesse.

I

Mary avait l'âme romanesque. Elle disait être venue « en ce monde de duplicité et de douleur » par une nuit tragique, semblant annoncer les orages de sa vie. Les habitants de Bristol (elle avait vu le jour dans un ancien cloître, appuyé à la cathédrale) ne se souvenaient pas, assurait-elle, d'avoir jamais vu une aussi affreuse tourmente, qui avait ébranlé cette maison gothique. Sa mère descendait du philosophe Jean Locke, et elle eut besoin de se souvenir, dans son existence malchanceuse, qu'elle était la petite-fille d'un philosophe. Elle avait eu un fiancé, qui avait disparu. Lasse d'attendre son retour, elle avait épousé un Ecossais d'origine, né en Amérique. Il s'appelait Darby ou Darbz. Il lui fit cinq enfants en six ans, puis se lassa de son ménage, et il partit un beau jour, tenté,

disait-il, par la noble mission d'aller civiliser les Esquimaux. Mais il ne partait pas seul, et il n'alla pas aussi loin que les parages du Pôle Nord. Sa fortune, qui était assez considérable, fondit dans des entreprises chimériques et les caprices d'une maîtresse exigeante hâtèrent sa ruine. Il cessa d'assurer le sort de ses enfants, qui eurent à se tirer d'affaire comme ils le pouvaient.

A quinze ans, Mary Darby, se sentant des dispositions pour la scène, songea à entrer au théâtre. On l'avait présentée au directeur de Covent-Garden, M. Hull, qui, lui-même, la présenta à Garrick. Elle était jolie, gracieuse, enthousiaste : Garrick, qui était alors dans tout l'éclat de sa réputation, s'intéressa à elle, la fit travailler (il n'était pas de meilleur maître) et la prépara à débuter dans le rôle de Cordelia, du *Roi Lear*, en lui promettant, pour la soutenir, de jouer à ses côtés. Elle se jurait, d'ailleurs, « d'opposer l'égide du sérieux de ses manières aux attaques des hommes audacieux qui s'empressent autour de la jeunesse ».

Miss Darby ne débuta pas, cependant, bien qu'on eût déjà annoncé la représentation où elle devait paraître. Sa mère, prise de scrupules, ne voulut pas laisser Mary s'engager dans une carrière où on lui promettait pour-

tant le succès. Pour l'arracher au théâtre, Mistress Darby la maria en hâte à un jeune clerc de notaire, M. Robinson, à qui devait revenir, lui avait-on dit, un gros héritage; il était d'ailleurs bien tourné de sa personne. Cette mère craintive n'avait pas eu la main très heureuse. Certaines circonstances auraient dû, toutefois, lui inspirer quelque défiance. M. Robinson demanda que le mariage fût d'abord tenu secret. Un oncle très riche, qu'il ne pouvait mécontenter, avait formé d'autres projets pour lui : il s'agissait, en usant de prudence, de le mettre en face du fait accompli.

A la vérité, M. Robinson n'était point le neveu de ce gentleman possesseur d'une grosse fortune; il était son fils naturel et, légalement, il n'avait rien à prétendre. Son père, M. Harris, se souciait médiocrement de lui. Instruit du mariage, il en accueillit la nouvelle avec assez d'indifférence et ne parut pas disposé à se montrer plus généreux qu'auparavant. Au demeurant, M. Robinson ne tarda pas à se dissiper : après avoir très vivement désiré Mary, il la délaissait, ne gardant même aucun ménagement. Mistress Robinson s'est donnée, dans ses Mémoires, comme le parangon de la fidélité et du devoir, mais elle a fait expier à cet époux, par les traits dont elle l'a dessiné, les torts

qu'il eut envers elle. Ayant de grands besoins d'argent, et n'en possédant point, il se livrait à de hasardeuses spéculations, qui devaient fort mal tourner pour lui. Ses créanciers le firent enfermer à la prison pour dettes pendant quinze mois, et pendant ces quinze mois, Mary Robinson partagea volontairement sa captivité. Elle n'a pas manqué d'insister, d'ailleurs, sur son héroïsme.

Ses prières, mêlées d'un peu de coquetterie, attendrirent enfin le plus important des créanciers. A la vérité, il avait mis certaines conditions à son désistement : Mary Robinson assure qu'il fut touché de son effroi et de sa révolte et qu'il consentit à se montrer magnanime — sans récompense. Mais, à peine libre, M. Robinson recommença ses frasques, prenant sa revanche de son long internement. Il avait tôt oublié ses épreuves, et il était repris par un frénétique emportement pour une vie de plaisirs. Quand les ressources, qu'il se procurait par des moyens aventureux, lui faisaient entièrement défaut, il donnait à ses maîtresses les bijoux de sa femme. Il devait être conduit à de pires indélicatesses.

On pourrait trouver que Mistress Robinson insiste beaucoup sur ces écarts de son mari, peu intéressants en eux-mêmes. Mais il y a là

Le Théatre de Drury Lane en 1812

une préparation de sa propre défense, car ses Mémoires semblent ceux d'un pauvre ange tombé, entraîné à sa chute par la fatalité. Plus elle noircit M. Robinson, mieux elle plaide pour elle-même les circonstances atténuantes. Elle entend que l'on sache qu'elle était née vertueuse et que son cœur resta vertueux, même lorsqu'elle donna quelques accrocs à la vertu.

Dieu seul qui sonde les cœurs, connaît toute la pureté du mien tant que je vécus avec mon mari; il sait que les artifices les mieux joués, les trames les mieux ourdies, ne purent jamais m'entraîner, quoique, de toutes parts, je fusse entourée des tentations les plus fortes et les plus séduisantes...

Ces protestations, ces appels au témoignage de la Divinité reviennent souvent sous la plume de Mary Robinson. Parfois, ils prennent une forme d'une extraordinaire solennité, telle, en effet, qu'elle risque, aujourd'hui, d'amener un sourire.

J'en fais ici la déclaration, parce que la méchanceté avec laquelle on a jugé ma conduite me force à prendre la vérité à témoin de ce que je dis. Ceux qui connaissent le pouvoir de cette immortelle déité savent que la délicatesse qui a toujours animé mes actions m'empêcherait d'en appeler à un témoignage aussi auguste, si les faits que j'avance, la pureté de mon cœur, l'innocence de

mon âme, n'avaient, dans tous les temps, caractérisé ma vie... Jamais je n'ai voulu compromettre l'honneur de mon époux : la perversité des femmes à cet égard m'a toujours inspiré le mépris le plus profond... La beauté a bien des écueils à éviter, mais aussi est-elle plus forte lorsqu'elle possède des principes sévères et qui garantissent à jamais sa sensibilité de l'astuce, du vice et de l'erreur... Oh ! femmes tendres, jeunes et jolies, il ne faudrait vous regarder qu'avec horreur, si le brevet de beauté en était un d'infamie. Rassurez-vous sur ce point : votre vertu, appuyée sur les bases sacrées, qui lui donnent encore plus de lustre, et qui sont la délicatesse et la fidélité, ajoute à tous vos charmes...

Voici une sorte de petit sermon assez singulier pour en arriver à l'aveu d'une séduction. Cependant, les affaires de M. Robinson allaient de plus en plus mal; il était de nouveau traqué par ses créanciers; il était obligé de se dérober par des ruses à leurs poursuites. L'existence avec lui devenait insoutenable. Mistress Robinson se rappela qu'elle avait été sur le point de débuter au théâtre. Encore que Garrick lui eût gardé quelque ressentiment du brusque abandon de la carrière à laquelle il l'avait préparée, il lui rendit bientôt son amitié et sa protection, et il l'adressa à Sheridan, qui venait

d'acheter le théâtre de Drury-Lane. Il fut entendu qu'elle paraîtrait pour la première fois dans *Roméo et Juliette*. Il y avait bien une petite difficulté : mistress Robinson était enceinte (le sentiment du devoir l'avait empêchée de se dérober aux retours de tendresse de M. Robinson) et sa grossesse était même assez avancée. Mais elle avait une telle hâte de se faire une situation indépendante qu'elle ne tint pas compte de cet obstacle. Cette Juliette, sur le point d'être mère, eut recours aux soins ingénieux des habilleuses, qui disposèrent sa robe de satin rose, garnie de crêpe et de paillettes, avec une rangée de perles pour ceinture, de telle sorte que l'embonpoint passager de l'actrice ne fût pas choquant.

Roméo, c'était un comédien alors renommé, Brereton, qui soutenait sa camarade de toute son autorité. Garrick avait prodigué ses conseils à Mary Robinson pendant les répétitions. Dans la salle, il était au premier rang, aussitôt après les musiciens de l'orchestre, et il suivait son élève, l'encourageant des yeux et par des gestes discrets. Dans les coulisses, Sheridan ne quittait pas Juliette, la réconfortait, l'exhortait à rassembler toutes ses forces et tout son courage.

M'approchant du côté gauche de la scène, où

je devais prendre place, mon cœur battait avec une telle violence que je craignais que les convulsions ne succédassent à la trop juste appréhension que j'éprouvais alors... Des applaudissements retentirent, s'adressant aux acteurs qui étaient sur le théâtre : ils me fouettèrent le sang, me donnèrent la hardiesse que je n'aurais jamais eue, si j'avais dû paraître dès le lever du rideau. Ce fut à mon tour de parler : « Eh bien, qui m'appelle?... Me voici, madame, quelle est votre volonté? » Après avoir prononcé ces mots, je me sentis défaillir... Je ne me remis que pour la scène du bal : je repris courage et je regardai le parterre; je remarquai plusieurs visages qui m'étaient sympathiques. Tous les yeux étaient tournés vers moi; le sentiment que j'éprouvais était un mélange de crainte et de plaisir...

L'épreuve fut heureuse. La débutante reçut du public le meilleur accueil. Son second rôle fut dans une pièce intitulée *Amanda*, pièce naguère tombée, qu'on redonnait sous un autre titre, mais qui fut tôt reconnue par les spectateurs. Les sifflets se firent entendre, et mistress Robinson, qui était en scène avec miss Jatet, au moment où ces marques de réprobation éclatèrent, resta interdite. Sheridan, de la coulisse, lui fit signe de ne pas s'effrayer, mais elle avait alors un monologue à dire,

GEORGE, PRINCE DE GALLES

D'après le portrait de Gainsborough.

et sa voix s'arrêtait dans sa gorge. « — Ce n'est pas vous que l'on siffle, c'est la comédie ! » dit une voix dans la salle. Ce courtois défenseur de l'actrice était le duc de Cumberland. La comédienne eut l'inspiration de lui adresser, en signe de remerciement, une gracieuse révérence. Le public se trouva attendri, applaudit et, contre toute attente, laissa achever la pièce.

Le troisième rôle de Mary Robinson dans le répertoire tragique fut celui de Statira dans *Alexandre le Grand*, où elle jouait à côté de deux gloires du théâtre, Lacey et miss Melmoth. Elle avait beaucoup soigné son costume persan, qui n'allait pas d'ailleurs, selon les goûts de l'époque, sans poudre ni paniers. Puis Sheridan, content de ses succès, la dirigea vers la comédie, où elle parut dans le *Mariage clandestin* de Garrick. Mais la nature réclamait ses droits, les costumes les plus adroitement drapés ne pouvaient plus dissimuler un état de grossesse avancée. Il fallut s'arrêter, dans le temps que le parterre était si favorablement disposé à l'égard de cette nouvelle venue à la scène.

Il est dangereux, au théâtre, où, plus qu'ailleurs, les absents ont tort, d'interrompre une carrière. Mary Robinson, malgré Sheridan lui-même, eut quelque peine à reprendre pied. Elle devait reparaître dans le *Suicide* (rôle de Nancy

Novel); mais ce rôle, avec la complicité du directeur de Hay-Market, Colmont, lui fut retiré pour être donné à une certaine miss Farrett à laquelle Colmont s'intéressait de très près. Les dédommagements à cette mésaventure ne tardèrent pas du reste. La saison de 1781 fut particulièrement brillante pour elle (1); ce fut une suite de triomphes. Sa réputation était établie; elle était devenue l'une des comédiennes les plus fêtées de Londres et renommée non seulement pour son talent et pour sa beauté, mais aussi pour la vivacité de son esprit. Sa loge était un salon mondain. Ce fut la période heureuse.

II

Mais l'amour allait entrer dans la vie de Mary Robinson. C'est une assez étrange chose

(1) Elle joua, pendant cette saison, vingt-cinq rôles : Ophelia d'*Hamlet*; Viola, de la *Douzième nuit*; Yacinthe, du *Mari jaloux*; Fidelio, de l'*Honnête marchand*; Rosalinde, de *Comme il vous plaira*; Orcané, de l'*Inconstant*; Octavie, de *Tout pour l'amour*; Perdita, du *Conte d'hiver*; Palmyre, de *Mahomet*; Cordelia, du *Roi Lear*; Alinde, des *Lois de la Lombardie*; Amourette, du *Vieux Célibataire*; mistress Resce, dans la *Miniature*; Emilie, du *Coureur*; miss Richeley, de la *Découverte*; Statira, d'*Alexandre le Grand*; Juliette, de *Roméo et Juliette*; Amanda, du *Voyage à Scarbro*; lady Anne, de *Richard III*; lady Macbeth; Imogène, d'*Imogène en Ibernie*; la *Veuve irlandaise*, etc.

qu'une liaison, demeurée fameuse, ait mieux conservé son souvenir que son talent de comédienne ou ses œuvres littéraires. Peut-être la postérité ne s'intéresse-t-elle vraiment qu'aux histoires d'amour. « Je n'ai que trop été le jouet des événements les plus affreux », a dit Mary Robinson. Son aventure était pourtant de celles dont le dénouement pouvait être prévu.

« *L'impulsion impérative du cœur m'a seule entraînée,* a-t-elle écrit; *j'ai cédé à la magie du sentiment, non au prestige du rang et de la richesse. Peut-être le public, dans son injustice condamnable, eût-il absous mes erreurs, si je n'avais été conduite que par le vice et par le dérèglement de mes mœurs...* »

C'est toujours, chez elle, cette préoccupation, n'allant pas sans emphase dans l'expression, d'avoir été, même dans ses faiblesses, la plus pure des femmes. On l'a abusée; elle ne croyait qu'à la loyauté; son innocence même faisait d'elle une proie facile; elle respectait la vertu; et, tout en en manquant, elle est restée vertueuse. Comme Mme Riccoboni, avec laquelle elle a certains points de ressemblance, elle s'écriera :

La cruauté des hommes à nous tromper m'étonne encore : je n'ai jamais pu concevoir quel dérèglement du cœur ou de l'esprit ont pu lui donner

naissance ; je croyais à la fidélité des amants, lorsque, surtout, rien ne les obligeait près de nous à prendre ce titre, qui devrait résumer le contrat le plus indissoluble, quand il est signé de la volonté des deux parties. Que mes opinions étaient erronées !

Faut-il croire à cette admirable naïveté? Au moment où Mary Robinson écrivait, elle avait fait, cependant, quelques autres expériences sentimentales qui avaient pu lui donner plus de philosophie.

Un soir, la famille royale fit annoncer au directeur de Drury-Lane qu'elle assisterait à la représentation. On donnait le *Conte d'hiver*, et Mary jouait le rôle de Perdita. Le prince de Galles — le futur George IV — ne cessa de regarder la comédienne avec une attention singulière, qui fut remarquée dans la salle.

Le prince de Galles n'avait pas, alors, tout à fait vingt ans. Il ne devait pas tarder à s'épaissir, mais, en cette fleur de jeunesse, il était fort aimable, élégant, bien fait, séduisant. Prince royal et prince régent, il a laissé une légende d'extravagance et de vie licencieuse exploitée par Dumas dans *Kéan*. Il sera l'homme aux appétits insatiables, se jetant dans l'opposition pour faire payer ses dettes, le viveur à qui Brummel donnera des leçons de dandysme et d'impertinence, le mari poursuivant d'une

GEORGE IV

D'après le portrait de G. Atkinson.

haine brutale la pauvre et disgracieuse Caroline de Brunswick, l'Anglais le plus parfaitement dénué du sens de la moralité, tandis que s'accompliront, cependant, les événements les plus considérables pour son pays (1).

Mais à cette époque, si on faisait abstraction du front un peu fuyant, il avait le visage d'un jeune César (il se flattait de cette ressemblance, qui ne fut jamais que physique et, au reste, passagère).

Le lendemain de la représentation du *Conte d'hiver*, lord Malden, plus tard comte d'Essex, se présenta chez Mary Robinson, avec un air de mystère et non sans embarras, en parlant de la mission délicate dont il était chargé; et il hésitait, en effet, à expliquer quelle était cette mission. La situation ne pouvait, cependant, se prolonger. Lord Malden sortit de sa poche un billet.

Il était adressé à « Perdita ».

— Lisez d'abord, madame, dit-il.

Ce billet était conçu dans les termes les plus

(1) Né en 1762, le prince de Galles vit se dérouler toutes les péripéties des longues guerres de l'Angleterre contre la France. Régent en 1811, son père Georges III étant fou et aveugle, il fut couronné en 1820, et mourut en 1830. Il est singulier que la période la plus brillante de l'histoire de l'Angleterre se soit accomplie sous un roi dément et sous un prince héritier indigne de son rang. Souverain, George IV eut des idées politiques entièrement contraires à celles qu'il professait comme héritier de la couronne.

tendres et les plus expressifs. Il était signé « Florizel ».

— Eh bien, madame, fit lord Malden, ne devinez-vous pas l'auteur de cette lettre?

— Serait-ce vous qui l'auriez écrite?

— En vérité, je n'aurais pas osé.

— De qui donc vient-elle?

— Je ne pouvais refuser de vous la remettre : c'est l'ordre du prince. N'aurais-je pas une réponse à lui porter?

Mary Robinson raconte qu'elle resta fort en défiance, persuadée qu'on se servait du nom du prince de Galles pour lui tendre un piège. Cependant, elle avoue que, le soir, dans une réunion, comme on parlait du prince et des qualités qu'on découvrait en ce jeune homme (on se trompait bien !), elle prit plaisir à entendre ses louanges, un plaisir particulier et nouveau.

Le surlendemain, lord Malden, toujours un peu embarrassé, car il avait quelque confusion du rôle qu'il jouait, reparut. Il apportait une seconde lettre du prince, où celui-ci se plaignait de la rigueur du silence observé à son égard. A ces galants reproches était jointe la prière que Mary Robinson assistât le soir au Concert spirituel : il lui confirmerait, par des signes discrets, que les deux billets venaient bien de lui.

La vertu de l'actrice se sentit déjà un peu battue en brèche par l'orgueil. Le prince de Galles fit, en effet, les signes annoncés, mais avec moins de discrétion qu'il avait promis. La salle ne laissa pas que de remarquer son attitude. Un gentilhomme de sa suite lui présenta un rafraîchissement : il ne porta le verre à ses lèvres qu'après avoir passionnément regardé mistress Robinson. Il paraît que rien ne la pouvait toucher davantage : elle se sentit fort troublée, mais décidée, assure-t-elle, à la résistance, quelque inclination qu'elle éprouvât déjà. La raison qu'elle a donnée de cette fermeté (qui fut sans lendemain) est admirable : elle ne voulait compromettre le prince ni aux yeux du peuple qu'il devait gouverner un jour, ni « vis-à-vis de son auguste famille ». Elle était bonne Anglaise avant tout. Il était contraire aux intérêts politiques du prince qu'elle cédât à ses vœux. Mais le prince George n'avait pas la même manière de voir, ni les mêmes scrupules. Il devenait pressant dans ses lettres qui, bientôt, malgré les considérations de l'actrice sur la nécessité des bonnes mœurs chez les futurs souverains, ne restèrent pas sans réponse. Il envoya à Mary Robinson son portrait, peint par Mayer, et ce portrait se trouvait dans une boîte qui ne découvrit

d'abord qu'un cœur découpé en papier, sur lequel étaient écrits ces mots : « Je ne changerai jamais ».

Il y avait là de quoi flatter l'amour-propre de la comédienne, malgré ses principes. Sa défense mollissait. Elle soulevait encore des objections à la rencontre sollicitée; mais discuter sur un tel objet, c'est déjà consentir. Lord Malden, sans être bien fier de la mission qu'il remplissait, assurait que le prince brûlait de l'amour « le plus pur », ce qui ne devait pas, assurément, être pris à la lettre, Enfin, Mary Robinson se sentit à bout de résistance, mais, méthodique, elle régla, avant de rien accorder à celui qui était déjà son vainqueur, sa situation avec son mari par une séparation amiable. Puis elle se laissa conduire à Kew, où les dispositions avaient été prises pour une première entrevue...

Que les dieux le répètent, ils en furent seuls témoins! Les sensations les plus chères à mon cœur émanaient toutes du sentiment « le plus pur ». J'aimais le prince parce que j'étais aimée de lui, parce que, indépendamment de son rang, de sa puissance, dans toute autre circonstance, je l'eusse aimé si je l'eusse vu. Je n'avais point encore éprouvé ces transports amoureux qui déifient si bien l'objet que nous aimons; il m'avait inspiré

LE CHATEAU DE MOUSSEAUX, *d'après Constant Bourgeois.*

(Collection de M. G. Hartmann.)

une passion sublime; je cédais à elle seule; le prestige du rang s'évanouissait devant moi; j'admirais la personne du prince : des hommes, il était le plus beau. J'avais entretenu une correspondance avec lui, parce que la tendresse délicate dont elle était le sceau me la rendait aussi chère que sacrée; chaque ligne redisait son amour et ranimait l'existence de mon âme. L'amour seul me conseillait, je ne pouvais qu'à l'amour sacrifier mon intérêt personnel...

Voici bien des précautions pour attester la profondeur de cet amour « sublime ». Mais Mary Robinson exagère sans doute un peu quand elle assure qu'elle pensait, en ce rendez-vous, se borner à sympathiser « par des réflexions morales et politiques » avec le prince et — elle se sert encore de ce mot — mettre à l'épreuve sa vertu, avant de faiblir davantage. Il faut croire que les choses se passèrent un peu plus vite qu'elle ne l'avait prévu.

Elle quitta le théâtre, non sans émotion de dire adieu à la scène. Dans sa dernière représentation, elle jouait la *Peinture en miniature*, de lady Craven. Elle fut, dit-elle, « extrêmement agitée » pendant toute la pièce et éclata en sanglots, malgré tous ses efforts pour se contenir, au moment où elle vit le rideau se baisser.

La liaison dura près de trois ans, mais qui

ne furent pas trois ans de bonheur sans mélange. La malignité publique s'exerçait aux dépens de Mary Robinson et elle s'en étonnait, car, avec son habitude de mettre de la morale où elle n'a que faire, elle transformait volontiers cet attachement en œuvre méritoire. C'est cette tendance à se justifier par des principes, même quand les principes sont hors de cause, qui donne peut-être leur côté le plus curieux et, en tout cas, le plus particulier à ces confessions sentimentales, écrites parfois sur un ton de sermon. Se rendre agréable au futur monarque de son pays, n'était-ce pas agir patriotiquement? Mais le prince ne s'irritait pas assez, au gré de sa maîtresse, des impertinences populaires dont elle était l'objet. D'ailleurs, il avait cessé assez vite d'être le Prince Charmant. Ses vœux satisfaits, il se donnait peu de peine pour dissimuler son égoïsme. La proclamation de sa majorité et la liberté relative qu'il devait à cet événement n'avaient pas assuré à Mary Robinson plus d'égards : l'héritier du royaume invoquait, au contraire, des raisons politiques pour la voir moins souvent. Par de subits revirements, il lui donnait, il est vrai, des témoignages publics de sa faveur. Mais elle sentait bien, tant qu'elle voulût s'abuser, qu'elle n'occupait plus seule son cœur. Le jour vint où elle reçut une

lettre extrêmement froide, ressemblant à la lettre adressée à un fonctionnaire révoqué. Le prince était alors à Windsor; elle y courut en pleine nuit, accompagnée d'un seul postillon, mais ne fut point reçue, dut demander l'hospitalité à lord Malden, toujours embarrassé vis-à-vis d'elle, et particulièrement dans cet instant, et eut, le lendemain matin, l'explication de cette sécheresse, en voyant sortir du château une jeune femme, dont la présence était pour elle une révélation. Cependant, ce ne fut pas la rupture. Le prince de Galles, repris de tendresse, feignit d'avoir voulu mettre un terme aux attaques dont son amie était l'objet, assura qu'il n'avait point cessé de l'aimer. Mais ce retour fut bref, et l'heure de la séparation définitive arriva. Ce moment fatal n'a pas été sans inspirer à Mary Robinson des réflexions solennelles :

J'atteste devant l'Etre suprême que, aujourd'hui encore, j'ignore ce qui a pu porter le prince à me traiter avec une rigueur si peu méritée de l'amour le plus tendre comme le plus délicat. Si peu de jours auparavant, j'avais entendu de sa bouche chérie les expressions les plus enivrantes; je lui avais dit, quoi qu'il le sût déjà, que mon affection était aussi pure que les témoignages de la sienne me paraissaient sincères.

Il faut, ou que les hommes soient bien faux, ou qu'ils soient bien pervers, pour se jouer ainsi de l'affection touchante d'un sexe formé de l'essence des sentiments les plus parfaits qui distinguent l'humanité... Comment se fait-il qu'un homme, qui eût allumé l'amour dans le cœur le plus froid et le plus insensible, abandonne aux coups les plus implacables d'une malice infernale la femme qui n'a pour s'abriter contre les cruautés qui l'accablent que la pureté de son amour!... Jouir, tromper et changer, voilà donc votre ouvrage, hommes adulateurs et méchants! Quand cesserez-vous le manège imposteur que vous n'employez que depuis trop longtemps pour nous rendre vos victimes! Divinité perfide, Amour, n'embellis plus de tes charmes un sexe si zélé à célébrer ton culte, ou bien disparais pour jamais de la terre si tu ne fais que des martyres!

De telles invocations rendent assez difficile l'émotion aux infortunes de Mary Robinson, encore qu'on tienne compte du langage de l'époque. Elle se posa en veuve éplorée d'un amant très vivant, qui l'avait remplacée par une autre comédienne, mistress Crouch. Le prince de Galles, après ce roman sentimental, commençait à se sentir un formidable appétit de plaisirs, vorace plus que délicat dans ses goûts, capable, au besoin, quand ses désirs

Lauzun, duc de Biron

rôdaient autour d'une femme qui, par hasard, ne s'y rendait pas tout de suite, de misérables comédies. On sait comment, ayant rencontré à Kew lady Fitzherbert, plus sérieusement « vertueuse » que Mary Robinson, bien qu'elle parlât moins de vertu, il eut raison de la résistance qu'elle lui opposait fermement. Deux familiers du prince, lord Ouslow et lord Southampton, arrivèrent un jour, chez elle, comme désespérés. Avec des sanglots, tous les signes d'une profonde douleur, ils lui annoncèrent que leur maître, ne pouvant supporter ses rigueurs, venait de se frapper d'un coup de poignard... Il était mourant... Il lui faisait adresser cette suprême prière qu'elle vînt, en lui disant adieu, adoucir sa fin. Lady Fitzherbert ne laissa pas que d'être singulièrement troublée. Quoi ! le prince l'aimait au point que, ne pouvant l'obtenir, il avait appelé la mort ! Elle accourut à Carlton-House, le palais du prince. Des domestiques, qui semblaient effarés, l'accueillirent, avec des gestes éperdus, l'introduisirent dans une chambre en désordre, où traînaient des linges ensanglantés. Sur le lit, également taché de sang, le prince, livide, était étendu.

— Monseigneur, s'écria lady Fitzherbert, qu'avez-vous fait !

— C'est votre œuvre, cruelle, répondit faiblement le prince.

D'un geste, il éloigna ceux qui semblaient lui donner leurs soins, encore que leur inquiétude parût n'obéir que malaisément à cet ordre : il voulait rester seul avec la jeune femme. Le moribond retrouva des forces pour lui dire son amour, la supplia d'avoir pitié de lui, fut pathétique, fit mêler à ses larmes feintes des larmes sincères, et, dans l'état d'effroi, de douleur, d'énervement où se trouvait lady Fitzherbert, il triompha de ses scrupules, se comportant assez gaillardement pour un blessé au seuil du tombeau. Mais tout n'avait été que mise en scène, avec la complicité d'amis prêts à obéir à tous ses caprices et de valets habitués à les servir, La victime, ainsi abusée, eut quelque dégoût de ce bas stratagème. Elle s'enfuit jusqu'en Suisse et en Allemagne. En se dérobant au prince, elle ne faisait qu'irriter et exaspérer sa passion. Pour triompher une seconde fois, il n'hésita pas à recourir à l'apparence d'un mariage, et, pendant quelque temps, en effet, sa maîtresse fut traitée en princesse. L'avenir devait attester qu'il n'y avait eu là qu'un autre piège.

Quel que fût le grand désintéressement proclamé par Mary Robinson dans ses Mémoires,

elle ne laissa pas que de poursuivre par tous les moyens le payement du billet de vingt mille livres sterling que lui avait donné le prince de Galles : l'héritier de la couronne d'Angleterre, déjà écrasé de dettes, ne se montrait pas pressé, en effet, de faire honneur à sa signature; sa passion s'était éteinte : il chicana sur la somme. L'intervention de Fox réussit à obtenir une pension de cinq cents livres sterling, et Fox paraît avoir été payé de ses bons offices en tendre reconnaissance. Mary Robinson pleurait bruyamment un amant perdu en en recevant un autre, et la cruauté des hommes, dont elle se plaignait, ne l'empêchait pas de faire de nouvelles épreuves de leur fidélité. Il n'était pas jusqu'à M. Robinson qui ne fût mieux accueilli, depuis qu'il n'était plus qu'un époux divorcé.

La favorite disgraciée, mais toujours belle, passa en France, y séjourna un an, fut reçue par Marie-Antoinette qui s'intéressa à des malheurs qu'elle affichait, en portant, suspendu à son cou, un portrait du prince de Galles. La reine lui demanda de lui confier ce portrait, pour l'examiner à loisir, et le lui rendit en l'accompagnant du cadeau d'une bourse de soie brodée par elle. La séduisante Anglaise, précédée du roman de ses amours, dont s'atten-

drissaient les âmes sensibles (et toutes les âmes étaient alors sensibles), reçut grand accueil à Paris. Le duc d'Orléans — le futur Égalité — s'éprit d'elle, donna, en son honneur, des courses de chevaux aux Sablons et des fêtes à Mousseaux, de ces fêtes somptueuses et libres qui passaient pour des fêtes champêtres. Dans les jardins illuminés, les arbres portaient galamment les initiales de la comédienne qui avait été Perdita. Mais Florizel, cette fois, ce fut le charmant duc de Lauzun, l'irrésistible conquérant, bien qu'il fût alors fort épris de Mme de Coigny, un de ses plus vifs attachements. Lauzun était infiniment plus charmant, plus brillant, plus spirituel que le prince de Galles; il menait rondement les affaires de cœur. Il est bien probable que, avec lui, Mary Robinson ne fit pas porter les entretiens sur des questions de morale, comme elle se piquait de l'avoir fait avec le prince. Lauzun, c'était la grâce française : elle ne songea guère à lui résister. Sans cesser d'ailleurs d'éprouver les plus tendres sentiments pour Mme de Coigny, sans cesser d'en manifester d'autres pour Mme de Martainville, Lauzun se prit à son jeu, témoigna à sa nouvelle conquête une manière de passion. Mme de Coigny, qui avait pour l'infidèle toutes les indulgences, ferma les yeux; Mme de Mar-

MARY ROBINSON

Gravé par Goulet d'après un portrait de 1798.

tainville se fâcha, rompit, regretta d'avoir rompu, puis se consola.

Lauzun avait déjà eu, d'ailleurs, nombre d'aventures avec de belles Anglaises, et c'était pour l'amour de l'une d'elles, lady Sarah Lenox, dont il avait reçu mystérieusement un billet, qu'il avait appris l'anglais, amplement récompensé de sa peine. Il avait connu, sous ses différents aspects, la sentimentalité britannique. Avec lady Lenox, cela avait été une manière de langueur, une longue résistance fort irritante pour un homme comme lui. La captivante et coquette jeune femme ne s'était donnée que peu à peu, se défendant encore même quand elle avait résolu de ne plus se défendre, et Lauzun a conté dans ses Mémoires, plus authentiques qu'on n'avait d'abord cru qu'ils fussent, quels « charmants supplices » elle lui imposait, exigeant de lui, fût-ce dans ses bras, « une modération et une réserve dont il pensait mourir ». Elle avait enfin récompensé par de vrais transports cette attente en disant : « Je n'ai pas voulu que mon amant me ravît rien et qu'il dût quelque chose à ma faiblesse ou à son peu de respect pour moi : j'ai voulu qu'il tînt tout de mon amour. » Avec miss Marianne Hartland, il avait constaté comment l'ingénuité et la perversité peuvent se rencontrer dans un cœur de seize ans.

Avec miss Stanton, la séduisante amazone de Richmond, ç'avait été le caprice, mêlé d'un peu de romanesque, son enlèvement, ou presque, par l'impérieuse Anglaise, à Chelsea, et Lauzun avait pris un plaisir neuf à ce renversement des rôles. Avec lady Barrymore, c'était un sang-froid assez singulier dans la coquetterie, une humeur indépendante qui lui faisait dire : « Je ne veux pas être votre esclave ; je serais bien fâchée de n'être plus votre maîtresse. » Et lady Barrymore se réservait le droit à quelques fantaisies qui flattaient sa vanité, comme les hommages du comte d'Artois, qu'elle ne voulait pas sacrifier, tout en se divertissant à le faire attendre pendant quatre ou cinq heures dans son cabriolet, pendant les plus dures nuits d'hiver. Assez plaisamment, Lauzun lui reprochait « son défaut absolu de principes ».

Avec mistress Robinson, que, à Paris, on trouvait « intéressante », c'étaient des soupirs, et je ne sais quoi de vaporeux au milieu des réalités. Elle aimait à se faire plaindre dans le temps même qu'elle paraissait le plus oublier ses sujets de plaintes.

Quand Mary Robinson quitta la France, elle voulut que Lauzun la reconduisît jusqu'à Calais. Il eut un moment d'embarras, car, dans le même moment, Mme de Coigny le réclamait. Mais il pensa qu'il retrouverait la bienveillante

amie dont il connaissait si bien le cœur, tandis que l'Anglaise n'avait plus que quelques jours à lui donner : il partit pour Calais, et ce furent les plus tendres adieux du monde. Il en avait été quitte pour écrire à Mme de Coigny « qu'il l'adorait plus que jamais, et que, quoi qu'il advînt, il l'adorerait jusqu'à sa dernière heure ». Qui lui eût dit, alors, que cette dernière heure, elle se déroulerait sur l'échafaud !

Mary Robinson devait revenir pour la dernière fois en France pendant la Révolution. A ce moment, Lauzun, qui avait mis la patrie au-dessus de ses préférences politiques, était le citoyen-général Biron.

Le théâtre eût attiré encore la comédienne qui avait déserté la scène, mais elle redouta le scandale, peut-être, de sa rentrée. Bientôt, en pleine jeunesse, elle tomba dans un état maladif qui dura trois ans. Elle avait été prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Elle avait encore des amis prévenants et attentifs, à en juger par cette galanterie : elle trouvait, chaque matin, l'eau de son bain couverte de feuilles de roses. Sa santé resta chancelante. C'est alors qu'elle commença à écrire. Elle intitula le recueil de ses premiers vers : *A celui qui voudra les entendre.* On contesta d'abord qu'elle fût l'auteur de ces poèmes ; mais c'étaient là jalousies

littéraires. Le public fit bon accueil à la plupart de ses productions poétiques. On raconte que l'une d'elles, *le Possédé*, fut dicté par Mary Robinson à sa fille dans un accès de somnambulisme. Le lendemain, elle ne se rappelait plus son œuvre. Puis ce furent des romans, *Angelina*, *la Fille naturelle*, *le Faux ami*, *Vincenza*, des romans auxquels elle faisait succéder des essais, comme ses *Réflexions sur la condition des Femmes* ou des comédies comme *Personne!* De temps en temps, c'était un autre genre de littérature : elle écrivait au prince de Galles des lettres où elle réclamait les sommes « qu'il lui devait ». C'était là l'épilogue de ce grand amour.

Elle mourut dans la première année du XIXe siècle, la veille de Noël, ayant annoncé qu'elle ne verrait pas ce jour de fête. Elle employa ses dernières heures de lucidité à se faire lire ses vers, et un de ses biographes assure que, pendant cette lecture, son visage revêtait « une expression séraphique ». On a dit, au début de cette étude, comment elle avait pris soin elle-même de composer son épitaphe. L'ancienne comédienne était bien devenue tout à fait femme de lettres.

LES ROMANCES DE MARIE-ÉLISABETH JOLY

Les Romances de Marie-Élisabeth Joly

C'EST en romances que Marie-Elisabeth Joly a laissé des fragments de Mémoires, et combien ces romances sont de leur temps !

Marie Joly fut une âme « sensible ». Dès 1788, *elle se rendait en pèlerinage à Ermenonville et déposait sur le tombeau de Rousseau une couronne civique en bronze — la première — avec cette inscription qui, évidemment, manquait un peu de simplicité, en dépit de son laconisme :*

Offerte en MDCCLXXXVIII
aux mânes de J.-J. Rousseau
par Marie Joly,
épouse et mère

Plus tard, lorsque fut décidée la translation des restes de Jean-Jacques au Panthéon, elle fit complaisamment parler son ombre. Elle avait l'habitude de traduire en petits vers les sentiments qui agi-

taient son cœur, mais la Postérité a été frustrée du plus grand nombre de ses poèmes. Quand elle se sentit mortellement atteinte, elle brûla presque tous ses papiers, et il ne reste que des pièces fugitives qui proclament un véhément amour conjugal ou qui célèbrent la douce amitié (1).

Elle fut, au demeurant, une comédienne excellente, principalement dans les soubrettes, et, au moment où elle abordait cet emploi, il était redoutable d'y succéder à Mme Bellecour, qui ne se résignait qu'avec peine à jouer les duègnes, et défendait encore quelques-uns des rôles où triomphait son rire fameux, son rire « électrisant ». Soubrette, Marie Joly réussit, d'aventure, dans la tragédie.

Elle mourut, prématurément, à trente-sept ans, le 17 floréal an VI, et elle avait trop eu le culte de Rousseau pour ne pas désirer reposer en pleine nature. Son tombeau fut élevé, à deux lieues de Falaise, sur le sommet de la pittoresque Roche Saint-Quentin qui, par une désignation topographique officiellement adoptée, est devenue le Mont-Joly (2).

Elle avait lyriquement exalté sa tendresse pour son époux, le capitaine Dulomboy. Celui-ci, à

(1) Il ne serait pas impossible que ces papiers eussent été brûlés non par Marie Joly, mais par son mari, après sa mort.
(2) Commune de Soumont-Saint-Quentin (Calvados).

son tour, exhala sa douleur en vers et en prose, d'une façon pathétique. Il n'est guère d'exemple d'une flamme conjugale attestée aussi solennellement de part et d'autre. D'ailleurs, Mary Joly trompa allègrement son mari avec Fabre d'Eglantine, et ce veuf inconsolable, qui avait écrit son infortune sur le marbre, sur la pierre et jusque sur les écorces d'arbres, ne tarda pas à se remarier.

I

La carrière de la comédienne, d'abord (1). Elle avait respiré l'air du théâtre de bonne heure. Sa mère était figurante-danseuse en titre à la Comédie. La fillette, elle aussi, avait été destinée à la danse. Elle était vive, alerte, elle avait une particulière gentillesse : on fut ainsi amené à lui faire jouer des rôles d'enfant, comme la Louison du *Malade imaginaire*, dont elle s'acquitta (elle avait sept ans) avec une intelli-

(1) Extrait du registre des actes de baptêmes de la Ville de Versailles pour l'année 1761. Paroisse Saint-Louis : « L'an mil sept soixante un, le huit d'avril, Marie Elizabeth née ce même jour, fille légitime de Thomas Jolly, marchand quinquallier à Paris, et d'Elizabeth Vivier son épouse a été baptisée par nous soussigné prêtre de la congrégation de la mission, faisant les fonctions curiales. Le parein a été Joseph Lepine, employé au bureau de Monsieur de Choiseul, et la mareine Marie Magdelaine Lanous. Lesquels ont signé avec nous. » Suivent les signatures : Lépine, Lanous, Painson, prêtre.

L'orthographe du nom de *Joly* a cependant prévalu.

gence des planches qui s'éveillait. L'occasion se trouva souvent de l'employer. Cependant, c'était la danse qu'elle travaillait avec application, et le maître des ballets Deshayes lui trouvait des dispositions. Elle était enrôlée comme danseuse-enfant, et sur les états du personnel de la Comédie, on trouve son nom au-dessous de celui de sa mère :

« *Danseuses et figurantes* : Mlles Joly, Coulon, Duchaumont l'aînée, Duplessis; surnuméraire, Duchaumont cadette.

Enfants : Joly, fille; Coulon, fille (1). »

De la Comédie, elle passa, mais pour peu de temps, à l'Opéra. Préville, bon connaisseur, avait constaté en elle l'instinct du théâtre : il y avait nombre de danseuses supportables; une comédienne, vraiment née comédienne, était plus rare. Il lui conseilla d'exercer ses dons naturels, et il la conduisit chez Mlle Montansier, qui rêvait alors de reconstruire son théâtre de la rue de Satory, à Versailles, et dont la tête ardente bouillonnait toujours de projets. Au demeurant, elle tenait école de bonne comédie, si elle n'était pas elle-même une bonne comédienne. Elle payait peu ses artistes, mais elle les traitait bien — surtout les artistes hommes. Elle s'inté-

(1) Ces états restent les mêmes après le départ de Marie Joly de la Comédie ; c'est qu'elle avait été remplacée par sa sœur cadette.

ressait à eux, et il y avait beaucoup à retenir de ses conseils, toujours donnés avec une bonne humeur qu'accentuait son accent gascon. Marie Joly se trouvait là la camarade de Fleury, qui s'était fait, tout au moins par ses querelles et ses duels avec les officiers de chevau-légers, une réputation à Versailles.

Mlle Montansier avait conçu l'audacieux projet de diriger à peu près toutes les troupes de province. Elle avait, en attendant la réalisation de ces vastes desseins, le privilège de cinq théâtres, outre celui de Versailles, les théâtres de Rouen, d'Orléans, de Nantes, du Havre et de Caen. Elle envoyait ses comédiens dans l'une ou l'autre de ces villes, pour un temps ou à demeure. Marie Joly fut de ces voyages, séjourna quelque temps à Caen.

Mais c'est vers Paris que se tournaient ses ambitions. Quelques-uns des Comédiens-français n'avaient pas oublié la petite Louison du *Malade* et ils lui montraient de la sympathie. Ils eurent l'occasion de la lui témoigner par des encouragements et des promesses à la suite d'une représentation à laquelle elle prit part sur le théâtre privé de M. Francastel, qui appartenait à l'administration des Menus-Plaisirs. Elle retourna en province : cependant, on parlait d'elle, de sa grâce enjouée, de ses qualités prime-

sautières, de son avenir certain. Larive, Monvel, Dazincourt faisaient son éloge, préparaient le terrain en sa faveur, escomptaient pour elle le renoncement complet (difficile à obtenir, mais obligé) de Mme Bellecour aux rôles de soubrette. Sans doute dans cet emploi y avait-il Mlles Luzy, Fanier et Dugazon, mais la première songeait à se retirer (1). Marie Joly dut attendre le moment opportun d'une intervention efficace. Enfin, le 1er mai 1781, — elle avait vingt-ans, — un ordre de début du maréchal duc de Duras lui permettait de se produire à la Comédie-Française dans Dorine de *Tartuffe* et dans Lisette du *Tuteur*, la comédie de Dancourt. Elle y réussissait, on goûtait son naturel et la franchise de son jeu. Le 21 mai, elle était reçue à l'essai, « aux appointements de deux mille livres avec ses feux ».

On a, sur ses débuts, l'appréciation de Grimm :

Voici enfin un début qui nous laisse concevoir d'assez belles espérances : c'est celui de la demoiselle Joly, qui a joué pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française, le mardi 1er, *le rôle de Dorine. C'est une enfant de la comédie; elle a été élevée sur les planches de ce théâtre, où elle a souvent rempli le rôle de Joas. Il est donc*

(1) Tous trois devaient survivre à Marie Joly.

Marie-Elisabeth Joly

naturel que l'habitude de voir Mlle Luzy lui ait donné des rapports sensibles avec la manière et le jeu de cette actrice. Sa figure, sans être régulièrement jolie, est pleine de vivacité et d'expression : si cette expression n'était pas parfois un peu exagérée, sa physionomie y gagnerait encore plus d'agrément et de finesse. Sa voix est sonore et flexible; sa prononciation, en général pure et distincte, n'a d'autre défaut que de s'élever parfois au-dessus du ton de ses interlocuteurs...

C'étaient là légers défauts, dont il était facile de se corriger. Elle joua ensuite Lisette, de l'*Epreuve réciproque*, Lisette dans la *Métromanie*, Lisette des *Folies amoureuses*, Cléanthis dans *Amphytrion*, Lisette du *Faux savant*, Marinette du *Florentin*, Rosette du *Cocher supposé* (1), Agathe du *Mari retrouvé*(2), Lisette de la *Pupille*. On était charmé de sa gaîté. Dans l'*Ecueil des mœurs*, cette pièce de Palissot qui s'était d'abord appelée les *Courtisanes* et qui, reçue depuis cinq ans, ne fut jouée qu'après bien des difficultés, la paix se faisant enfin entre l'auteur et les comédiens qui avaient échangé des traits

(1) Comédie de Hauteroche, 1682. Souvent reprise au XVIII[e] siècle, elle n'eut à l'origine que douze représentations.
(2) De Dancourt, 1698.

assez blessants, le rôle d'Erminie avait été attribué à Marie Joly.

Le 5 avril 1782, les appointements d'un quart de part lui étaient accordés, avec promesse de sa réception à Pâques 1783.

Ses succès l'avaient un peu grisée : il subsiste un ordre des gentilshommes de la chambre qui indique la vivacité de son humeur et qui fait entrevoir les démêlés intérieurs de la Comédie. Une retenue de cent livres lui était infligée « pour avoir refusé malhonnêtement les lettres « que lui adressait la demoiselle Dugazon (1), « son ancienne, par lesquelles elle l'invitait à se « charger d'un rôle pour la Cour (2) ». Elle était trop comédienne pour n'être pas prompte aux susceptibilités et les brillants commencements de sa carrière inspiraient, au théâtre, quelques jalousies.

Elle jouait avec un égal bonheur les fortes soubrettes et les autres, qui demandent plus de finesse et de légèreté. Mais elle se plaisait à attester sa souplesse et, dans ces premières années qu'elle passa à la Comédie, on la vit successivement dans Agnès de l'*Ecole des*

(1) Mlle Dugazon, sœur de Dugazon, avait été reçue en 1768. « Cette actrice, dit Lemazurier, avait de l'intelligence. Son jeu était sage, mais un peu froid. Une santé assez faible l'empêcha peut-être de mériter des éloges plus brillants. »

(2) Pièce publiée par M. Campardon, *Les Comédiens du Roi*.

Femmes et dans Orphise de la *Coquette corrigée*. En 1784, elle faisait mieux que se soumettre à la règle qui imposait aux actrices comiques quelques rôles de tragédie, généralement secondaires. Ce n'était pas d'un personnage de confidente qu'elle se chargeait dans *Inès de Castro*, mais de celui de Constance, de la généreuse Constance, la sœur du roi de Castille, qui a quelques-unes des scènes capitales de l'œuvre de La Mothe. Elle fut aussi, dans un autre genre, la Nanine de la comédie de Voltaire contre les préjugés de la naissance.

Constamment utilisée dans le répertoire, où elle était devenue indispensable, elle ne fit relativement qu'un petit nombre de créations, les unes dans des pièces qui devaient être bientôt oubliées, les autres dans des ouvrages qui eurent une plus longue fortune. Elle joua la soubrette du *Jaloux sans amour*, du poète Imbert, dont son *Jugement de Pâris* avait fait l'éphémère réputation, et qui, cette fois, avait traité un sujet moins mythologique :

D'un cœur qu'on a quitté l'on veut être encor maître
Et l'amour-propre fait peut-être
Autant de tyrans que l'amour.

Puis ce fut Nérine de *Melcour et Verteuil*, de Murville, passant de la tragédie — qui se

souvient d'*Abdelasis et Zulema* ! — à la comédie. La singularité de celle-ci est que la soubrette y est une soubrette maladroite, protégeant assez mal des amours auxquelles elle s'intéresse, car le stratagème qu'elle emploie pour détourner une lettre de sa véritable adresse est tôt percé à jour.

Elle fut une des interprètes préférées de Colin d'Harleville qui disait, après le succès de l'*Optimiste* : « N'ai-je pas eu raison de m'écrier : Tout est bien? » Le bon Colin d'Harleville, avec sa philosophie facile, n'avait pas l'air de se douter du temps où l'on vivait (1788). Fabre d'Eglantine le chagrina fort, mais l'étonna surtout par ses attaques véhémentes. Colin d'Harleville tombait de très haut : vraiment, avait-il voulu « affermir les grands et les riches dans leurs usurpations, pallier leurs cupidités, légitimer leur égoïsme » ? Avait-il prétendu engager « les victimes de l'arbitraire à la lâcheté et les malheureux au silence »? Mais il devait, plus tard, se donner bien d'autres surprises à lui-même en devenant, avec l'âge mûr, le plus morose et le plus mécontent des hommes. A l'*Optimiste* (rôle de Rose) succédaient les *Châteaux en Espagne*. Puis Marie Joly prenait part à l'unique représentation du *Présomptueux*, de Fabre d'Eglantine, représentation tumultueuse

et suivie d'incidents violents dont il sera parlé plus loin.

La Comédie-Française, devenue le théâtre de la Nation, devait, cependant, donner des pièces qui répondissent aux idées du jour. Et c'étaient, successivement, le *Réveil d'Epiménide*, de Flins des Oliviers, *Jean Calas*, de Laya, qui, malgré sa hâte, n'était arrivé que second pour traiter un sujet qui tentait alors tout le monde, les *Trois Noces*, de Dezède.

Dans le *Réveil d'Epiménide* (ce Crétois, qui a gardé l'habitude de faire de longs sommes, vient de se réveiller après s'être endormi sous Louis XIV, et s'émerveille des changements survenus en France), Marie Joly jouait le rôle de Mme Brochure, une vendeuse de journaux et d'écrits politiques dont elle assurait avoir le débit assuré, et le bon Epiménide s'extasiait en apprenant l'abolition de la censure :

... A mes yeux, le plus grand des bienfaits
Est d'avoir aboli la censure, exercée
Pour entourer les rois d'infortunés muets;
Les tyrans n'ont d'abord enchaîné la pensée
Que pour enchaîner les sujets!

Le *Calas* de Laya, s'il n'était pas le premier (1),

(1) Le premier des *Calas* fut celui de Lemierre d'Argie, aux Variétés.

précédait celui de Marie-Joseph de Chénier. Les *Trois Noces* étaient une manière d'à-propos patriotique de Dezède, où Marie Joly jouait, avec presque toute la troupe, Talma, Dazincourt, Marsy, La Rochelle, Dunant, Mmes Bellecour, Petit, Devienne, Lange, La Chassaigne, Fleury, Desgarcins. Le sujet en était menu : pendant qu'une comtesse dotait trois jeunes filles, fête troublée par des bandits repoussés par la garde nationale, la fille de cette bienfaitrice arrivait de Paris. Elle avait assisté à la séance de l'Assemblée nationale, « où le roi avait paru comme un père au milieu de ses enfants », et elle faisait le plus touchant tableau de ces premières heures d'enthousiasme civique.

Il y avait déjà bien des tiraillements intérieurs à la Comédie, qui ne contribuaient pas peu aux difficultés de la situation du théâtre. En cette année 1790, Marie Joly eut l'idée d'une sorte de gageure qui devait piquer la curiosité du public. Elle, la soubrette, la comédienne dont le rire communicatif faisait oublier celui de Mme Bellecour, l'artiste dont la physionomie savait refléter tant d'espièglerie, elle fit annoncer qu'elle jouerait *Athalie*. La nouvelle parut singulière, ressemblant à un défi, et tous les amateurs de théâtre s'étaient donné rendez-vous dans la salle du faubourg Saint-Germain le soir

du 23 octobre. La veille, on avait fait circuler ces deux vers, qui attestaient sa réputation dans le répertoire comique :

Si l'actrice Joly n'est pas bonne Athalie
Le pis-aller sera de la rendre à Thalie.

Mais, cette gageure, elle la tint (*Athalie*, avec cette distribution imprévue, eut quatre représentations). Son aimable visage avait pris de la gravité; sa voix, assurément, manquait d'ampleur, mais sa diction était parfaitement ferme. « Elle montra, disait le *Mercure* en parlant de cette épreuve dont Marie Joly s'était tirée à son honneur, elle montra ce que l'intelligence, la flexibilité du talent et la connaissance de la scène peuvent offrir de ressources pour combattre heureusement les plus grandes difficultés. » Et le lendemain, d'autres petits vers se répandaient, constatant le succès de la tentative :

Non, ce n'est point une folie :
J'ai vu la nouvelle Athalie
Plaire par un jeu noble et grand
Et prouver au public, sans peine,
Que l'on peut, avec du talent,
Etre soubrette et souveraine.

Elle revenait aux soubrettes, avec Thérèse

du *Conciliateur*, du sensible et badin Demoustier, l'auteur des *Lettres à Emilie sur la Mythologie*, qui, pour ses débuts à la scène, six ans auparavant, avait sans embarras donné une suite au *Misanthrope*, *Alceste à la campagne ou le Misanthrope corrigé*. Le titre de sa nouvelle comédie était un peu paradoxal, dans le temps que les partis étaient tout près de s'égorger; mais l'œuvre, avec sa fade intrigue, n'avait pas de prétentions politiques, encore qu'elle eût des politesses pour tout le monde (1). Puis c'était Lisette de *Dorval ou le Fou par amour*, de Ségur, un acte joué une seule fois, alors.

La scission s'était produite entre les comédiens à la clôture de Pâques. Talma, Dugazon, Grandmenil, Mlle Vestris, Mlle Desgarcins avaient été porter leurs talents au théâtre de la rue de la Loi. Le théâtre de la Nation s'était fort aliéné l'opinion; on reprochait à ses comédiens, « trop favorisés par le despotisme, trop accoutumés aux abus qu'il entraîne, de n'avoir pu plier leur esprit aux idées nouvelles ». Ils étaient

(1) « Ce grand procès entre les anciennes et les nouvelles idées demandait aux conciliateurs un puissant génie, une grande bravoure. Le conciliateur de la comédie n'est qu'un petit bavard qui, cependant, eut l'adresse de se concilier les suffrages du parterre... Je ne sais par quel bonheur M. Demoustier a pu amuser l'assemblée avec son vieux comique et son moderne jargon. » (Geoffroy, *Journal de l'Empire, à l'occasion d'une reprise.)*

atteints dans leurs intérêts les plus immédiats, en attendant qu'ils s'exposassent à d'autres dangers. Les représentations des *Victimes cloîtrées*, de la *Liberté conquise*, de Herny, de l'*Apothéose de Beaurepaire*, de Lesur, ne suffisaient pas à persuader de leur civisme. Ils témoignaient d'une extrême activité, avaient recours à tous les genres; ils montaient même un opéra-comique de Dezède, *Paulin et Clairette*, où il y a un charmant trio. Mary Joly, qui avait dansé, chantait aussi, et elle s'acquitta le plus aimablement du monde, dans un travesti qui lui seyait bien, du rôle de Paulin.

Puis c'étaient les soirées historiques de l'*Ami des Lois*, la Commune et la Convention se disputant, à son sujet, à coups d'arrêtés et de décrets, le théâtre mis en état de siège, les canons braqués sur la place de la Comédie, transformée en place d'armes, les partisans déterminés de la pièce exigeant sa lecture à défaut de sa représentation, quand les comédiens commencèrent à prendre peur. Au milieu de ces tumultes se glissait une petite comédie de Picard, dont on jouait enfin les pièces, longtemps refusées, les *Deux postes ou le Conteur*, et Marie Joly remplissait là le rôle d'une voyageuse anglaise prise, en dépit de ses protestations, pour une jeune femme enlevée par un séduc-

teur. On riait (1), mais à Dazincourt, qui venait nommer l'auteur, on réclamait l'*Ami des Lois*, et Dazincourt suppliait le public de ne pas exiger un ouvrage « dont les suites pourraient devenir funestes ».

Mais l'heure approchait où le théâtre de la Nation allait expier ses imprudences, une attitude souvent maladroite, ses ressentiments se manifestant ouvertement contre ses déserteurs, son attachement au passé. C'était l'affaire de *Paméla*. « Mille noms d'un f...; avait dit le *Père Duchesne* au moment de l'*Ami des Lois*, pouvons-nous souffrir qu'à notre nez et à notre barbe on insulte les patriotes? Les spectacles sont maintenant un point de ralliement pour nos ennemis; les aristocrates, les royalistes y essayent leurs forces. » Il y avait là une menace qui devait avoir sa sanction après *Paméla*. « L'égalité ne triomphe point dans cette pièce, écrivait la *Feuille du Salut public*; comment supporter un dénouement qui est à l'unisson des désirs impies de Cobourg et de ses laquais? » Les incidents de la neuvième représentation, après les changements apportés à son œuvre par François de Neufchâteau, les manifestations des « royalistes impurs », les bagarres pendant

(1) La pièce eut vingt-deux représentations.

lesquelles quelques mots malheureux, dans la circonstance, échappèrent aux comédiens, les plaintes qu'alla porter aux Jacobins le capitaine de dragons patriote Jullien, malmené et expulsé, hâtèrent une proscription qu'on pouvait prévoir depuis quelque temps. Le 3 septembre 1793, Barrère annonçait à la Convention que le théâtre de la Nation, « qui n'était rien moins que national» (1), avait été fermé, puisqu'il était devenu le rendez-vous des aristocrates, des modérés, des feuillants, puisqu'on y représentait des pièces où l'on voyait « non la vertu, mais la noblesse récompensée », et où on entendait l'éloge du gouvernement anglais, dans le temps que le duc d'York ravageait le territoire français. Il ajoutait que les comédiens avaient été arrêtés.

Il ne s'agit ici que de suivre le sort de Marie Joly, qui était envoyée à Sainte-Pélagie, avec ses camarades Lange (I), Raucourt, Petit, Fleury, La Chassaigne, Devienne, Suin, Mézeray, tandis

(1) Déjà, dès 1790, le changement de titre de la Comédie-Française avait suscité, dans les *Révolutions de Paris*, de Prud'homme et Loustalot de hargneuses observations : « De quel droit le Théâtre-Français devient-il le *Théâtre de la Nation* ? Ce titre est une vive et grande récompense qu'il faut réserver pour celui des théâtres qui, dans quelques années, aura le mieux favorisé le développement du patriotisme et de l'esprit public. » (N° 23).

(2) Mlles Lange et Mézeray étaient bientôt transférées dans la maison de santé Belhomme. Elles réintégrèrent, cependant, Sainte-Pélagie. (Voir Arthur Pougin : *la Comédie française et la Révolution.*)

que les sœurs Contat étaient enfermées à la prison des Anglaises. Marie Joly, qui avait porté la première couronne civique sur la tombe de Rousseau, n'avait pas été, cependant, parmi les « contre-révolutionnaires ». Ses amitiés la rattachaient plutôt à l'autre camp, et son mari, Fouquet-Dulomboy, ne se faisait pas faute de donner des preuves de civisme. En décembre 1793, elle signait la pétition des artistes du théâtre de la Nation, adressée à la Convention, pour réclamer leur élargissement, pétition suivie d'effet pour la moitié d'entre eux (1). Les démarches durent être actives en sa faveur, outre que sa cause était la plus facile à défendre, aucune inculpation n'ayant été retenue contre elle, puisqu'elle fut la première des comédiennes remises en liberté (2). Tandis que Mlle Lange restait détenue jusqu'en mai 1794, Mmes Suin,

(1) « La levée de leurs scellés a suivi le moment de leur arrestation : on n'y a rien trouvé qui pût les inculper. Ils étaient résolus d'attendre avec une respectueuse résignation la décision de la Convention nationale. Mais l'infortune de leurs parents, qui ne vivaient que de leurs travaux, et qu'une cessation si longue menace de réduire à la plus cruelle misère, leur fait un devoir de réclamer aujourd'hui le rapport de leur affaire : ils s'estimeraient heureux si la Convention, en ordonnant leur élargissement, confiait à leurs talents le soin de propager dans tous les cœurs les principes républicains et l'amour de la liberté. » (*Moniteur* du 5 nivôse an II.)

(2) Les artistes qui restèrent en prison jusqu'au 9 thermidor, et en faveur de qui s'exerça l'intervention fameuse de Labussière, furent : Larive, J. Fleury, Dazincourt, Florence, A. Duval, Bellemont, Florence, Gérard, Marsy, Mlles Raucourt, Emilie et Louise Contat, Perrin-Thénard, Montgautier, Ribou, Mézeray.

Petit et La Chassaigne jusqu'en février, Mlles Devienne et Fleury jusqu'à la fin de janvier, elle voyait s'ouvrir pour elle les portes de Sainte-Pélagie le 4 janvier. Elle regagnait son logis de la rue d'Enfer, 148, retrouvant les siens après quatre mois d'épreuves qui eurent des suites funestes pour sa santé. Dès le 14 janvier, elle reparaissait au théâtre de la République dans Dorine et, le lendemain, dans Finette du *Dissipateur*. Le 20 fructidor an II, dans une séance du Lycée des Arts, elle couronnait le buste de Marie-Anne Dangeville, assistant, avec ses cheveux blancs, à cette manière d'apothéose que lui avait préparée Molé, trente et un ans après qu'elle avait quitté la scène. Et après avoir analysé le talent de Mlle Dangeville, « ce je ne sais quoi de séduisant qui découle d'un dire vrai, piquant, spirituel », Molé, qui avait réussi à ne pas être suspect, qui avait joué Marat dans les *Catilinas modernes*, retrouvait son élégance d'autrefois et sa galanterie pour s'adresser à Marie Joly. Il se tournait vers elle :

« C'est à vous, adorateurs des arts, s'écriait-il, hommes de goût et d'une imagination vive, à chercher, dans celles qui lui ont succédé, cette finesse active, cette vivacité de comique, ce saillant de l'art qui la caractérisaient. »

Deux ans plus tard, les obsèques de Mlle Dan-

geville réunissaient les comédiens séparés et divisés, les uns appartenant au théâtre de la République, les autres engagés par Sageret à Feydeau. Les vieilles rivalités s'apaisaient un instant, devant les souvenirs qui hantaient tout le monde, et Mlle Raucourt formait le projet de reformer en un seul faisceau les forces de la Comédie. Elle s'assurait le théâtre Louvois et faisait appel à tous ses anciens camarades. Mais l'heure de la réconciliation générale n'avait pas sonné, il y avait encore trop d'intérêts opposés. Une partie seulement de ceux qui avaient constitué l'ancienne Comédie se groupaient autour de Mlle Raucourt ; Marie Joly rejoignit, à Louvois, Larive, Saint-Prix, Saint-Phal, Naudet, Dupont, Mlles Thénard, Mezeray, Fleury.

Cette troupe, après la fermeture de Louvois, se réfugia dans la salle du faubourg Saint-Germain.

Marie Joly ne parut pas, dans cette salle, en même temps que ses camarades. Elle avait été fort malade, et on avait pu croire qu'elle succomberait à une pneumonie. Quand elle se montra de nouveau sur la scène, on la salua de ces petits vers, d'ailleurs fort médiocres :

Chacun disait, en admirant
Son jeu si fin et si mordant :

La voilà, l'unique soubrette!
Thalie a retrouvé Finette.
Qu'eût-elle fait en la perdant!
Joly, reçois ce juste hommage.
Tu prends nature sur le fait:
Jamais l'actrice ne paraît,
On voit toujours le personnage.

Puis on s'attendrit du tableau qu'elle formait, dans l'*Oracle*, encadrée de ses deux filles (1), qui débutaient sous ses auspices.

Mais sa fin était prochaine. La maladie de poitrine dont elle était attaquée faisait de rapides progrès. Elle devait cesser son service au théâtre. Bientôt, elle ne quittait plus son logis de la rue Helvétius, au numéro 689 (2), soignée par les siens et par sa femme de chambre Françoise Arquin. Elle s'alitait, se sentait mourir. On a le récit de ses dernières heures fait par son mari avec toute la « sensibilité » qu'il prodigua en parlant d'elle : « Les derniers moments de cette femme admirable furent encore un élan d'amour pour son époux. Elle le fixa tendrement, répandit une larme, et expira. »

(1) Elles s'appelaient Marie-Antoinette et Marie-Françoise-Marguerite. Elles firent partie quelque temps de la troupe du théâtre de la Cité; l'aînée joua ensuite au théâtre Molière, puis elles allèrent en province et finirent obscurément leur carrière. L'*Oracle*, de Saint-Foix, ne comporte que trois personnages : la Fée, Lucinde, Alcindor (travesti).

(2) La rue Helvétius redevint la rue Sainte-Anne.

Dieu sait si ce mari, le capitaine Dulomboy, chanta sa douleur de toutes les façons, et sur tous les mètres. Il prouva, dans le recueil qu'il dédia aux mânes de son épouse (1), qu'il était bien capable de célébrer tout seul celle qu'il avait perdue, car ce n'était pas l'abondance qui lui faisait défaut. Cependant, pour l'épisode de la larme, il avait demandé du renfort, et c'était Grétry qu'il avait prié d'écrire une romance sur ce thème. Les paroles étaient du citoyen Debrière, rédacteur du *Journal des théâtres :*

De la mort la faux redoutable
Seule a pu rompre de tels nœuds.
L'époux sensible et malheureux
Survit à l'épouse adorable.

Il sent encore ses faibles mains
S'attacher à sa main tremblante.
Il sent une larme brûlante
Qui tombe de ses yeux éteints.

Il voit sa mourante paupière
Fermée à la clarté du jour
Et son cœur, où vivait l'amour,
Se changer en froide poussière...

(1) *Aux mânes de Marie-Elisabeth Joly, artiste célèbre du Théâtre-Français.* Paris, imprimerie Delorme, an VII, in-18, frontispice et musique gravés. Nous reproduisons les plus caractéristiques de ces gravures.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES
D'après Moreau le jeune.
(Collection de M. G. Hartmann.)

L'acte de décès de la comédienne a été vainement cherché. Il a été détruit et, à Soumont-Saint-Quentin, il ne se trouve que le procès-verbal d'inhumation. Mais il y a les tables de l'Enregistrement. Les registres des tables de déclarations de décès des première et deuxième Municipalités depuis le 1er germinal an VI jusqu'au cinquième jour complémentaire de l'an VI reproduisent partiellement cet acte (1). On constate que le décès est du 17 floréal et non du 16, comme le disent toutes les biographies, et que Marie Joly est qualifiée de « rentière ». Un des témoins de l'acte de décès fut le frère de la défunte, Jacques-Charles Joly, artiste, rue des Victoires-Nationales, nº 19.

Le ton des articles nécrologiques attesta l'importance de la perte qu'avait subie le théâtre, avec la disparition de Marie Joly :

La citoyenne Joly avait beaucoup approfondi son art. Douée de ce sentiment si rare et pourtant si nécessaire à ceux qui veulent débuter sur la scène, elle n'avait point été ingrate envers la nature, et, par une étude constante et réfléchie, elle avait encore developpé le germe précieux qui, trop souvent, reste inutile faute de culture. Aussi

(1) Archives de la Seine. Tables de l'Enregistrement. Registre 12. Je dois tous mes remerciements à M. René Farge, archiviste de ce dépôt, qui a bien voulu faire ces laborieuses recherches.

l'illusion marchait sur ses traces. Son âme répandait la vie et le mouvement dans tous ses rôles, et le feu dont elle était animée donnait à sa physionomie une expression si vive et si naturelle qu'on était en peine de savoir si c'était sous ses propres traits qu'elle jouait ou si elle n'avait point emprunté le masque de Thalie.

Ou encore :

L'actrice Joly, dont nous avons à déplorer la perte, réunissait toutes les qualités requises pour faire une grande actrice. La nature l'avait douée d'une sensibilité exquise. Elle avait beaucoup d'imagination, d'esprit, et un jugement très sûr. L'amour de son art occupait sans cesse toutes ses facultés; elle étudiait continuellement la nature, elle la méditait toujours. Si quelqu'un parlait devant elle, on voyait dans ses yeux et dans ses traits que telle expression ou telle inflexion de voix blessait ou charmait la délicatesse de ses organes, que tel geste était plaisant ou ridicule. Elle était d'un caractère excessivement gai et, cependant, très sentimental. Elle joignait à beaucoup de vivacité une douceur et une bonté infinies.

D'autres hommages prouvaient sa popularité. Au Vaudeville, dans une de ces revues dont ce théâtre avait la spécialité, une scène lui était consacrée. C'était dans les mythologiques

Champs-Elysées que se passait l'action, et, par faveur insigne, un habitant de la terre avait été admis à les visiter, avant d'être, à son tour, une ombre. Une transition facile, l'emploi de l'adjectif « joli », amenait ce dialogue entre le visiteur du séjour bienheureux et son guide :

— *Eh mais, disait celui-ci, vous me rappelez le nom d'une personne qui est arrivée ces jours derniers et que notre Molière a embrassée avec bien de plaisir.*

— *Ne me parlez pas de cela. Vous ne vous réjouissez ici que lorsqu'on s'afflige chez nous... Celle-là, nous la regretterons longtemps.*

Certaine actrice intéressante
Evitant les travers nouveaux,
Avec Molière était servante
Et soubrette avec Marivaux.
C'était d'une finesse extrême
C'était gai, puis touchant, poli,
C'était la nature elle-même,
En un mot, c'était accompli,
C'était Joly, c'était Joly ! (1)

(1) *Il faut un Etat, ou la Revue de l'an VI.* C'était là qu'il y avait ce couplet sur les modes, dans les prophéties narquoises d'un magicien :

... Changeant de mode et d'usage,
La beauté se vêtira
Et du moins ne montrera
Que son visage.

Marie Joly devait avoir de romantiques, sinon de pompeuses obsèques. Le récit en a été fait, et d'une façon qui semble un peu étonnante, aujourd'hui, par son « époux éploré ».

II

Un frontispice le représente, cet époux, dans une attitude des plus singulières. Il est assis devant une table où se trouve une urne funéraire, dominée par le buste de Marie Joly. Il semble, cependant, s'interrompre de la contemplation de l'urne, pour demander à un Amour, vers lequel il se tourne, la plume à la main, une expression plus forte ou plus pathétique pour peindre son désespoir.

C'est bien l'homme, tel qu'on peut se le représenter, qui a disposé sur le chemin du tombeau de Marie Joly des inscriptions dont il a soigneusement gradué l'émotion, après avoir choisi, selon ses idées philosophiques, l'emplacement de cette tombe; c'est bien l'homme qui a sollicité les compositeurs célèbres de son époque, Grétry, Gaveaux, Navoigile, Foignet, Lewadier, de mettre en musique les stances qu'il consacrait à la mémoire de sa femme; c'est l'homme qui ne

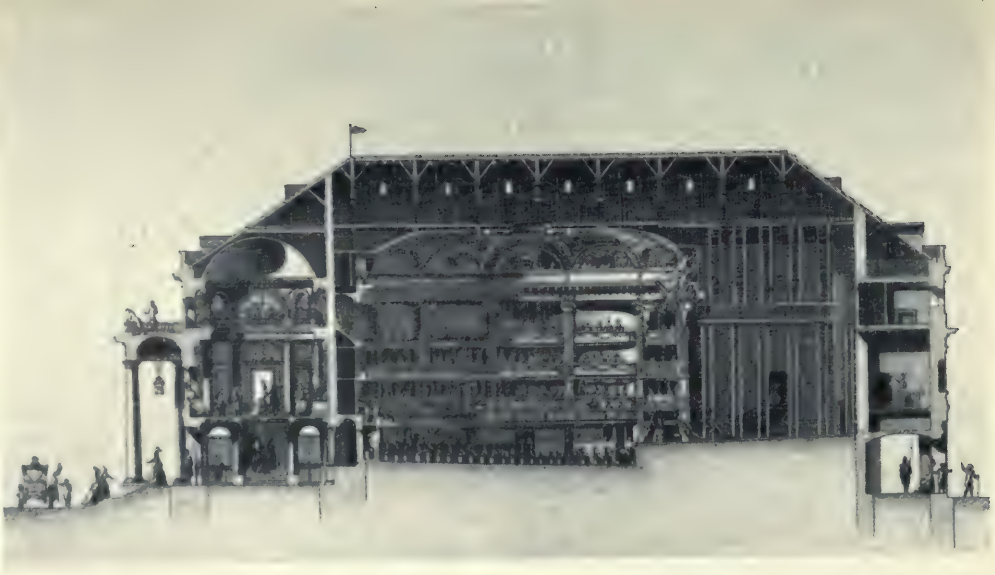

COUPE DE LA NOUVELLE COMÉDIE-FRANÇAISE

Dessinée et gravée par Gaitte.

(Collection de M. G. Hartmann)

pouvait concevoir la douleur, pour sincère qu'elle pût être, que sous une forme pour ainsi dire mythologique et sous un aspect théâtral. Evidemment, malgré son costume Directoire, sa haute cravate et ses bottes à revers, il se croyait de bonne foi Orphée pleurant Eurydice.

Ce tombeau de Marie Joly fut creusé au sommet de la Roche-Saint-Quentin, à l'endroit qu'on appelait « la Brèche du Diable ». Il fut taillé dans le roc sur le bord d'un précipice « dont la profondeur étonne l'œil du voyageur (1) ».

J'ai choisi cet endroit, écrivait le capitaine Fouquet-Dulomboy, *parce qu'il m'a paru le plus*

(1) « L'inhumation s'est faite le 15 prairial, avec beaucoup de décence, en présence des officiers municipaux et de toutes les autorités constituées de ce canton. Les cit. Poupinet, commissaire du Pouvoir exécutif, et Boivin, juge de paix, étaient à leur tête. La foule était immense; le cortège était fort intéressant par la présence du mari de la cit. Joly et de ses cinq enfants, dont quatre portaient les coins du drap mortuaire, et le cinquième, âgé de dix-huit mois, était à la suite, porté par sa nourrice. La garde nationale était sous les armes.

« Les pieux devoirs que le mari de la cit. Joly vient de rendre à la femme charmante qu'il a adorée pendant vingt ans, à cette femme célèbre par ses grands talents, estimée généralement pour ses mœurs et chérie de tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître, n'ont sans doute pas allégé pour lui le poids de la douleur, mais ont inspiré le plus tendre intérêt à toutes les personnes douées, comme lui, d'une âme sensible.

« *Tu gémis, malheureux époux;*
Vous gémissez, enfants aimables;
Les arts, éplorés comme vous,
Comme vous sont inconsolables. »

(*Gazette du Calvados*, an VI, n° 314.)

impraticable, le plus inutile à l'homme, et, en conséquence, dans l'espoir consolant que les cendres d'une épouse que j'adore y reposeront en paix, et que sa tombe ne sera pas profanée... Je les mets, ces restes chers, sous la sauvegarde des âmes honnêtes, des cœurs sensibles, des lois et des autorités constituées. Puisse la vengeance céleste foudroyer à l'instant l'homme barbare et pervers qui tenterait de s'en approcher pour les troubler!

... Ce monument convient à cette femme sensible qui, par trente ans de travaux pénibles et assidus, a su se rendre utile à sa patrie dans un art difficile qu'elle a honoré par ses grands talents. De plus, j'avoue qu'à mon particulier je n'ai pu supporter l'affreuse idée d'abandonner les restes infortunés d'une femme que j'ai tant aimée et qui, certes, méritait de l'être plus qu'aucune autre au monde. Je sais au moins, dans mon malheur, où trouver sa tombe. Il me sera possible d'aller y jeter des fleurs et de l'arroser de mes larmes. C'est vers cette tombe chérie que je tournerai le plus souvent mes regards et mes pas. C'est là, sous l'ombrage des lugubres pins, des saules mélancoliques et des noirs cyprès dont elle est entourée, que j'irai me recueillir, méditer et me rappeler profondément et sans cesse l'image de ma tant bien-aimée, de ma tendre et sensible Joly. Tout y nourrira ma douleur, tout y provoquera mes regrets. Je graverai

sur la pierre sépulcrale, sur l'écorce des cyprès, sur les rochers mêmes, les qualités adorables du caractère enchanteur de celle que j'ai perdue.

Telle était la littérature de l'époux de Marie Joly. Et il fit comme il l'avait annoncé. Il prodigua les inscriptions autour du monument orné d'un bas-relief de Lesueur, représentant la comédienne, en une robe à l'antique, semblant dormir, des fleurs à ses pieds. Il n'y eut pas une surface qu'il ne couvrit de vers de sa façon ou de citations appropriées. Avoir vécu auprès du théâtre avait singulièrement développé en lui le goût de la mise en scène.

Quand son œuvre fut terminée, il composa un « *Itinéraire du Mont-Joly* » à l'usage des visiteurs du tombeau. C'était le veuf lui-même qui leur en faisait les honneurs, en les priant de prêter toute leur attention à ces épitaphes successives, et il fallait, recommandait-il avec quelque amour-propre d'auteur, les avoir toutes lues pour arriver à l'effet d'émotion qu'il avait savamment ménagé.

Sur la porte rustique de l' « enceinte sacrée », la première inscription n'était pas de lui, cependant. Il s'était modestement effacé devant la morte; c'est à elle qu'il avait laissé la parole, en lui empruntant quatre vers d'un court poème qu'avait écrit Marie Joly au moment de la

translation des restes de Rousseau au Panthéon. Il n'y avait changé que le premier mot :

Ce tombeau triste et solitaire
Est un monument amical.
A ce titre seul, il doit plaire
Au voyageur sentimental (1).

Mais Dulomboy avait ajouté un commentaire de son crû, où se résument assez bien sa manière et son style :

Ames indifférentes et froides, fuyez loin de ce séjour. L'air qu'on y respire est l'élément des cœurs sensibles.

A droite, en entrant dans l'enceinte et en suivant un chemin « tortueux », on lisait quelques vers de Pétrarque et leur traduction :

(1) Voici la pièce entière :

Des Champs-Elysées

J.-J. Rousseau
à son ami Girardin, à Ermenonville.

Souris à l'honneur qu'on m'apprête,
Ou tu m'en ravis les douceurs :
Pour moi, tu le sais, point de fête
Quand un ami verse des pleurs.

Mon tombeau triste et solitaire
Est un monument amical.
A ce titre seul, il doit plaire
Au voyageur sentimental.

Puis, de ma dépouille mortelle
Si l'on te prive, malgré moi,
Crois que mon ombre, plus fidèle,
Saura se fixer près de toi.

« *Point ne saurais trouver chemins si difficiles ni lieux si sauvages que l'amour n'y vienne toujours raisonner avec moi, et moi avec lui.* »

Et un peu plus loin, du même côté, autre citation de Pétrarque :

Occupé de pensers d'amour, je viens dans ces lieux où l'on entend les oiseaux se lamenter, et j'écris : « *Celle que le ciel nous montra, la terre nous la cache.* »

C'était la propre muse de Dulomboy qui avait fourni l'inscription suivante, qui devait arrêter les yeux du pèlerin :

Joly n'est plus, hélas!... Ces traits charmants,
Sa voix si touchante et si belle,
Les grâces de l'esprit, le charme des talents
Auraient dû la rendre immortelle...

Un peu d'italien, quelques pas plus loin :

Non la conobbe el mondo mentie l'ebbe.
(Le monde ne la connut pas lorsqu'il la possédait.)

Dulomboy indiquait au visiteur jusqu'aux divers sentiments qu'il devait éprouver :

Ensuite, on gravit tristement le tertre, on approche, on arrive en soupirant. C'est alors

qu'on ne peut se défendre d'un attendrissement et d'un sentiment religieux, à l'aspect du tombeau où repose cette femme aussi célèbre par ses grands talents qu'adorable par l'excellence de son caractère. Il semble, sous ces noirs cyprès, que la nature y soit en deuil de son amante. « Elle est là!... se dit-on, elle est donc là cette femme si rare, si bonne et si sensible (Dulomboy ne craignait pas d'abuser de cette dernière épithète)... *L'œil la cherche encore et ne voit que sa tombe. L'âme est offensée, le cœur se gonfle, une larme coule... Hélas! est-il un cœur assez froid pour la lui refuser! »*

Après un instant de recueillement, les regards se fixent d'abord, avec autant de curiosité que d'intérêt, sur un beau relief, sculpté, sur la face, latérale au couchant, par un artiste du plus grand mérite, Le Sueur, déjà connu pour avoir fait les ornements du tombeau de J.-J. Rousseau à Ermenonville. Ce relief représente Mlle Joly de grandeur naturelle et très ressemblante, couchée sur une espèce d'estrade. Les deux pilastres correspondants sont ornés de deux figures en pied, dont l'une représente Thalie en pleurs et l'autre Melpomène tenant à la main un livre sur lequel est écrit Athalie.

En tournant, on aperçoit des caractères tracés sur la surface latérale au levant. C'est une épi-

taphe (hélas! c'est moi qui l'ai composée : elle est simple et vraie) :

Ci-gît
Marie Joly, femme Dulomboy,
La meilleure des mères,
La plus douce et la plus sensible des femmes,
La plus tendre des épouses,
Amante de la nature, artiste célèbre.
Elle décéda à Paris le 16 floréal an VI (1).
Hommes, respectez sa cendre.

Les deux pilastres d'à-côté sont ornés de vases lacrymatoires; sur la petite surface, au midi, on lit cette épitaphe latine, composée par le citoyen Rivarol cadet. Les personnes qui connaissent la force et la beauté de la langue latine sauront l'apprécier :

Perdidit, æqualem sibi, comica diva sororem.
Quæ risum edebat, nunc lacrymanda jacet

De Thalie adorable sœur,
Elle partageait son empire.
Passant, pour honorer son talent enchanteur,
Pleure-la, comme elle a fait rire!

(1) On a dit plus haut que cette date est en désaccord avec celle de l'acte de décès, qui porte le 17 floréal.

Sur la petite surface, au nord, on lit cette autre, composée par le célèbre poète Lebrun :

Eteinte dans sa fleur, cette actrice accomplie,
Pour la première fois, a fait pleurer Thalie.

On ne peut dire plus en si peu de mots. Ce distique est de la plus grande beauté et fait autant d'honneur au cœur du grand poète qu'au talent sublime de l'artiste.

Mais Dulomboy avait assez cité les autres. Sa verve lyrique eût suffi à toutes les tâches; d'ailleurs, sur le bas du tombeau, il avait fait placer cette inscription, par laquelle il adjurait les temps futurs de respecter ce monument, même quand il aurait subi les ravages des siècles :

O Postérité, n'imprime jamais les vestiges de tes pas sur la poussière de ce tombeau !

Après avoir fait le tour du monument, on trouvait une allée où se rencontrait sur une stèle, avant qu'on s'y engageât, cette nouvelle inscription :

C'était une belle âme détachée du plus beau nœud que la Nature ait jamais su former.

Dans l'allée, après quelques pas, c'était sur un arbre qu'on lisait ce vers :

La Méditation erre sous ce feuillage.

Quelques pas encore, et c'était une colonne

Joly dans la tombe enfermée,
Près de son cœur a mes cheveux ;
Dans cette urne j'ai sous les yeux
Les chèveux de ma bien aimée.

(Aux Mânes de Marie-Elisabeth Joly.)

Le Capitaine Fouquet-Dulomboy

Dessiné d'après nature par Dugoure, gravé par Fortier.

sur laquelle étaient gravées des élégies, les fruits les plus abondants de la muse de Dulomboy :

C'est en ce lieu simple et sacré
Que l'impérieuse Eloquence,
Le front morne et décoloré,
S'arrête et dépose en silence
Son sceptre, d'un crêpe entouré.
A ses côtés, la Tragédie,
Sans diadème et sans poignard,
Levant au ciel un long regard,
Déjà se croit ensevelie
Près de Joly qui, par son art,
L'avait quelquefois embellie.
Que dis-je, hélas! même Thalie,
Thalie, étrangère aux douleurs,
Du sort accuse les rigueurs
Et semble oublier sa folie.
Jetant des couronnes de fleurs
Aux pieds de la Parque farouche
Elle sent mourir dans les pleurs
Le rire égaré sur sa bouche.
Partageant ses tendres regrets,
Les trois Grâces, inconsolables,
Redemandent les tons si vrais
Et la dignité sans apprêts
Et les gestes inimitables
De celle qui sut leurs secrets.

Mais, ayant encore de la place, de l'autre côté de la colonne, Dulomboy n'avait eu garde de ne pas la remplir. Et c'était encore une autre élégie, se terminant ainsi :

Le mal n'est pas qu'une terre coupable
Nous engloutisse en ses flancs entr'ouverts :
Celui qui meurt ne craint plus de revers,
Celui qui reste est le seul misérable.

On revenait alors vers la porte, par la gauche, et on ne pouvait la franchir sans avoir contemplé cette dernière inscription :

Voyageur, poursuis ta route, et demande à Dieu que ton cœur ne perde jamais ce qu'il aime !

Ce que Dulomboy ne grava pas sur la pierre ou sur l' « écorce des arbres », il l'écrivit sur le papier. Et c'étaient tantôt des romances, comme celle-ci, que Foignet fils mit en musique :

L'amant qui pleure une femme adorée
Seul à mes maux peut compatir :
Joly n'est plus, et mon âme éplorée
N'a plus qu'un cruel souvenir;

tantôt des plaintes en rondeaux et en ballades

à la manière — mais d'assez loin — de Charles d'Orléans, tantôt des méditations dans le genre de celles de Young :

Et toi, monde sensible, verse avec moi des pleurs. Tu es privé de Joly, tu as perdu ton plus bel ornement. Pleure aussi, monde frivole, tes plaisirs ne sont plus.

Tout à la fois sentimentale et gaie, vive et douce, son âme était tranquille; sa bouche était l'organe du plaisir et du génie.

Souvent, je la vois dans l'onde claire, sur l'herbe fleurie, sur l'écorce d'un chêne, dans un nuage brillant. Je la vois dans toute sa gloire, resplendissante de cet art divin, si doux et si aimable. Mais quand la vérité dissipe une si chère illusion, je m'assieds sur un rocher, la tête appesantie, le cœur navré, plus immobile que le rocher lui-même, je pense tristement, j'écris ce que ma douleur m'inspire, et je verse un torrent de larmes.

Dieu de la Nature! Et c'est dans sa fleur, c'est au midi de ses jours, que l'impitoyable Mort est venue la dérober à mes yeux...

Peut-être ce dernier morceau est-il le chef-d'œuvre de Dulomboy dans le genre élégiaque.

III

Voici, certes, un tribut de regrets largement payé à la mémoire d'une femme. Dulomboy, à la fin de son hommage « aux mânes de Marie Joly », promettait même de rejoindre bientôt celle qu'il pleurait avec tant de luxe dans l'expression de la douleur : il la fit, cependant, attendre vingt-quatre ans.

Mais Marie Joly qui, après sa mort, devait inspirer au veuf tant de vers et de prose avait laissé, elle aussi, les plus véhéments témoignages de la tendresse conjugale. La forme lyrique est des plus modestes, mais les affirmations de la « sensibilité » de l'épouse sont fort chaleureuses, traduites en épîtres et en romances, dédiées à son mari.

Elle, qui avait prêté à Jean-Jacques Rousseau, pour qui elle professait un culte, les accents de sa propre Muse, elle qui avait toujours eu un couplet prêt pour toutes les occasions, elle en était même venue à se défendre de prendre sa lyre pour d'autres raisons que pour célébrer ses feux légitimes :

A LA MEMOIRE DE M.E. JOLY,
Née à Versailles, le 8 Avril 1761.

JOLY qui, dans la tombe emporta nos hommages.
Est toujours dans nos cœurs et vit dans ses Ouvrages.

FAC-SIMILE DU TITRE DU RECUEIL
« *Aux Mânes de Marie-Elisabeth Joly* ».

Le sentiment fait toute ma science;
Je n'ai besoin que de son éloquence
Lorsque je parle au meilleur des époux,
Sans art et sans apprêt; mes plaisirs les plus doux
Sont d'exprimer, d'une âme libre et pure,
Ce que pour lui m'inspire la nature.
... Vois-tu, je ne saurais écrire
Si je n'avais quelque chose à te dire!

Elle bombardait en quelque sorte Dulomboy de déclarations, de protestations de fidélité et de soumission. A la vérité, c'était elle qui prenait le ton de la galanterie :

Je te fais le serment le plus sage
D'avoir toujours pour toi ces doux empressements
Qui, plaçant près de nous, le désir, la constance,
Nous feront, quoiqu'époux, ressembler aux amants.

Cette comédienne fort prise par son théâtre, cependant, attestait à son mari qu'il occupait uniquement sa pensée, que son absence lui était insupportable, qu'elle ne vivait que par lui. Elle lui écrivait alors que, faisant errer ses doigts sur sa harpe, elle avait composé des stances à son intention. Tantôt, c'était la douce amitié qu'elle chantait :

Amitié, charme de mon cœur,
Amitié, plaisir enchanteur,

De ta loi je fais mon bonheur,
Et tu doubles mon existence
Quand, d'un époux cher à mes vœux,
Tu me fais supporter l'absence.
Par tes soins, mon sort plus heureux
T'assure ma reconnaissance.

Si pour toi mes vœux trop ardents,
Cher époux, embrasent mes sens,
De l'amitié les soins touchants
M'invitent à la patience.
L'amitié seule, à cet instant,
Peut adoucir ta longue absence ;
Mais pour mon cœur tendre et constant
Point de bonheur que ta présence...

Les affaires de Dulomboy l'appelaient quelquefois à Falaise, où il avait ses propriétés. Alors, Marie Joly assurait qu'elle avait le cœur déchiré par cette séparation. Et c'était parfois le langage d'une amante échevelée, car ce n'était plus l'amitié seule qu'elle évoquait, mais les transports de la passion. Elle abandonnait la timidité de son sexe, comme on disait alors, et elle dépeignait, avec des mots enflammés, les privations de sa solitude, trompées, du moins, par des rêves heureux. Mais ce n'étaient que rêves !

Non, non, le plus aimable songe
Ne peut, ami, te remplacer,
Et, lorsqu'entre mes bras je croyais te presser,
Je m'aperçus bientôt que c'était un mensonge!

La douce illusion venait, dans tous mes sens,
De porter cette heureuse ivresse
Qui me faisait céder à tes empressements
Remplissant tout mon cœur de joie et de tendresse...

Ah ! trop tôt la clarté du jour
De cet heureux instant m'enleva tous les charmes !
Je sentis de mes yeux s'échapper quelques larmes,
Alors que, loin de moi, je vis s'enfuir l'amour...

Si le style est pauvre et négligé, le tableau est précis. Toutes les phases de l'amour passent dans ces petits vers et dans ces romances qui s'attachent à montrer une âme très éprise. Après les heures de fièvre, les heures apaisées :

Ah! si mon tendre amour, si ma sincérité
Peuvent suffire seuls à ta félicité,
Ami, tu dois jouir, auprès de ton amie,
Des plaisirs les plus sûrs, les plus doux de la vie...

Mais cet amour, exprimé de toutes les façons, semble avoir volontiers recours à une sorte de flatterie. Ce mari, qui reçoit, à bout portant, ces madrigaux est constamment loué, exalté, encensé. On lui répète que, seul, il a pu animer

un cœur indifférent à tout ce qui n'est pas lui. C'est, après bien des années de mariage, un parti pris d'adoration. Et elle est telle, cette adoration, qu'on se demande si elle est purement instinctive, s'il n'y a pas quelque chose de factice dans ces effusions poétiques, si, pour Marie Joly, elles ne répondent pas à une nécessité, si elles ne sont pas une manière de politique, si elles ne tendent pas surtout à effacer chez un époux, de tempérament violent et qui eut de justes raisons d'être jaloux, des souvenirs qui renaissent avec des colères.

Dans cette hypothèse on peut relever ce passage d'une épître, qui paraît bien faire allusion à ces emportements, à ces défiances, à ces reproches, à cet âpre besoin de parler du passé:

Loin de nous à jamais la ridicule crainte
Qui, n'apportant que la contrainte,
Vient au sein du ménage exhaler son poison.
Un tel fléau, dans la maison,
Enlève à l'hymen tous ses charmes
Et change en de tristes alarmes
Les plaisirs les plus doux d'une tendre union...

Ces vers, au-dessous du médiocre, d'ailleurs, donnent-ils la clef de ces sortes de cajoleries, de ces épanchements excessifs, de ces raffinements d'amour conjugal? Sont-ils un baume

pour être mis sur une plaie qui se rouvre? Ce qu'on sait de l'ex-capitaine de cavalerie Dulomboy laisse entrevoir un autre homme que celui qu'indiquent les inscriptions sentimentales de la Roche-Saint-Quentin, un homme ombrageux, brutal, prompt à faire scandale. Dans cette tendresse si affichée de la comédienne y a-t-il un peu de peur, ou y a-t-il du repentir?

IV

C'est, très vraisemblablement, pendant que Marie Joly jouait au théâtre de Caen qu'elle avait connu Nicolas-François-Roland Fouquet-Dulomboy. C'était le fils de bourgeois de Falaise, « vivant noblement », et il était officier dans les gendarmes du Dauphin. Ses états de service n'ont pas été retrouvés aux Archives de la Guerre, mais en consultant ces Archives, on constate que plusieurs de ses parents, originaires de Falaise, comme lui, avaient servi dans ce corps. Trois d'entre eux s'y étaient succédé, et l'admission de Fouquet-Dulomboy fut sans doute facilitée par son oncle, Marc-Antoine Fouquet du Longrais, appartenant à la brigade

commandée par M. de la Chabannerie (1).

Sa famille avait d'importantes propriétés dans les environs de Falaise, propriétés dont il ne devait garder un jour que deux fermes, la Poussendre et la Bergerie (2). Il venait souvent en Normandie. C'est durant un de ses séjours à Caen qu'il fit la conquête de la comédienne, qui devait avoir alors dix-huit ou dix-neuf ans. Dans une plainte portée contre Dulomboy pour violences (ce dont il paraît avoir été coutumier, avec son caractère emporté) il est dit « qu'il vivait et cohabitait maritalement avec la demoiselle Joly ». Mais il avait épousé Marie Joly dès 1781, l'année même des débuts de l'actrice à la Comédie.

On ne sait rien des premières années du ménage, qui s'était logé rue d'Enfer, 148. Les détails d'une plainte de Marie Joly, à la suite du vol commis par une inconnue, qui s'était introduite chez elle, d'une montre sur la boîte de laquelle se trouvaient deux colombes en diamants, indiquent un assez grand train de maison. Mais, en 1786, l'humeur jalouse, rancunière, sournoise et atrabilaire de Dulomboy se manifestait publiquement. Legouvé, le futur auteur

(1) Arch. de la Guerre.
(2) Arch. du Calvados, série M. Administration générale.

de la *Mort d'Abel*, alors jeune homme de vingt-deux ans, se trouvait dans la loge de Marie Joly avec Marie-Joseph de Chénier; une discussion littéraire s'était engagée entre eux, ils s'étaient peu à peu échauffés, et ils quittèrent le théâtre assez animés. Dulomboy les avait suivis : dans la rue du Petit-Lion, près de la rue de Condé, il les rejoignit, feignit de s'inquiéter d'une querelle possible et voulut séparer les deux poètes qui, soutenant seulement avec chaleur leur opinion, ne songeaient nullement à en venir aux mains. Ils s'étonnèrent de son intervention, Legouvé l'écarta de la main. C'est ce geste, qu'il affecta de prendre pour une menace, qu'attendait Dulomboy : il lui porta un coup de sa badine, puis comme le jeune homme, interloqué, se mettait sur la défensive, Dulomboy le prit aux cheveux, le renversa, faillit l'assommer, car plus âgé, entraîné aux exercices du corps, il avait naturellement sur lui la supériorité de la force. Cette attaque avait été combinée de telle sorte que Dulomboy pût établir une confusion sur le premier agresseur. En fait, il avait trouvé Legouvé trop galant, trop empressé vis-à-vis de sa femme, et il avait hypocritement cherché un prétexte pour lui ôter, un peu rudement, le goût de ces assiduités. Il fut condamné à 3.000 livres de

dommages et intérêts, par forme de réparation civile, « applicables aux pauvres prisonniers de la Conciergerie (1) ».

Cette aventure ne laisse pas que d'éclairer sur le tempérament de l'homme. Il est à supposer que bien des déceptions avaient déjà meurtri le cœur de la comédienne, souhaitant d'être aimée, mais avec plus de délicatesse et moins de tyrannie, et que les souvenirs de l'idylle de Caen étaient loin déjà. Dulomboy avait des façons de faire bonne garde autour de sa femme qui devaient excéder une personne aimable, vive, d'humeur enjouée, et que ses intérêts de théâtre amenaient à l'habitude de quelque coquetterie. Il prétendait se mêler de tout, être en tiers dans toutes les conversations, décider, juger en dernier ressort, et il semble avoir été un très encombrant mari d'actrice. Au reste, des accès de passion, des fureurs de possession, mais où il n'y avait qu'égoïsme, et qui se manifestaient inopportunément, quand ce n'était pas avec brutalité. Des soupçons sans cesse exprimés, une surveillance blessante, des propos devenant vite menaçants ou grossiers, en dépit de prétentions au bel-esprit, rendaient la vie difficile.

Et voici que, contrastant avec les témoignages

(1) Voir Campardon, *Les Comédiens français de la troupe du Roi*.

gravés sur la pierre, autour du tombeau de Marie Joly, apparaît le roman de la comédienne, une liaison sur laquelle il y a plus que des indications, avec Fabre d'Eglantine.

Quand commença-t-elle? On a de plus sûrs indices sur sa fin, en 1789. Probablement, elle dura un an ou deux. Fabre d'Eglantine n'était alors qu'un auteur sifflé, après avoir été un comédien errant. Deux pièces de lui, une tragédie, *Augusta*, représentée à la Comédie-Française le 8 octobre 1787, et une comédie, *les Gens de Lettres ou le Poète provincial à Paris*, aux Italiens, étaient tombées à plat. La fortune ne semblait pas lui sourire, mais il ne se décourageait pas, bien qu'il n'eût pu imposer encore ce joli nom qu'il avait pris et que les *Spectacles de Paris* écrivaient encore Fabre des Glantines. Il était insinuant et, bien que cette adresse ne l'eût pas mené loin jusque-là, adroit dans ses intérêts. A ce moment, il ne se doutait guère de la façon dont lui viendrait sa célébrité, et il n'ambitionnait que la gloire théâtrale (1). Guettant une nouvelle occasion de se produire, il ne quittait guère le foyer de la Comédie-

(1) Ce fut de celle-là qu'il se souvint aux heures critiques. Après des essais malheureux, son *Philinte de Molière* avait obtenu un vif succès (22 fév. 1790). Devant le Tribunal révolutionnaire, se sentant perdu, il s'écria : « Fouquier peut faire tomber ma tête, mais non pas mon *Philinte* ! »

Française. Il n'était pas beau, mais, dans sa vie de théâtre, il avait été habitué aux bonnes fortunes qu'il provoquait par un certain air romanesque, un sentimentalisme qu'il affectait à propos et surtout une assurance qui s'alliait à cette prodigalité de soupirs et en démentait le platonisme. Il avait au reste d'aimables talents : il dessinait, il chantait sa tendre romance d'*Il pleut, bergère*, il contait agréablement mille histoires, et on n'ignorait pas ses aventures amoureuses, attestant ses dons de séduction. Le sort ne lui était pas favorable, et il était pauvre, mais les femmes le traitaient bien. Il ne lui fut pas difficile de comprendre, en approchant Marie Joly, qu'elle n'était pas heureuse et qu'elle était prête à accepter les soins d'un consolateur. Au demeurant, les succès de la comédienne lui avaient donné, en peu d'années, dans les conseils du théâtre, une influence qui, avec ses ambitions, n'était pas à dédaigner. Il entreprit cette conquête.

On fit de singulières découvertes dans les papiers de Fabre d'Eglantine, quand trois membres du Comité de Sûreté Générale vinrent lever les scellés apposés dans son logis de la rue de la Ville-l'Evêque, qu'il habitait avec sa dernière maîtresse, Caroline Rémy, actrice au

théâtre de la République. On y trouva nombre de lettres d'amour, copies ou analyses de celles qu'il avait écrites, ou originaux qui lui avaient été rendus, à la suite d'une brouille, et réponses reçues par lui. Ces lettres étaient préparées pour un classement, avec des annotations.

Fabre avait commencé une sorte de table des matières de ces épîtres qui avaient contenu de la fièvre, de la passion, parfois de la souffrance : il ne les considérait plus qu'en curieux de psychologie féminine. Son orageuse vie politique ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de courir à de nouvelles amours (1).

Rien n'est plus bizarre et plus décevant que ce soin à résumer ces lettres, témoins d'ardeurs évanouies. Voulait-il seulement se souvenir? Faut-il accepter cette autre hypothèse, plus fâcheuse pour sa mémoire, qu'il entendait ne pas perdre et qu'il songeait à utiliser ces restes de ses liaisons pour quelque composition littéraire?

Je ne trie pas, j'analyse au hasard :

I. De la veille du 14 *août, fête de Marie. Recom-*

(1) Sa dernière maîtresse, avec laquelle il vivait, fut Caroline Rémy, comédienne du Théâtre de la République. Quand il mourut, elle était enceinte de cinq mois. Le fils du conventionnel et de Caroline Rémy fut-il ce vieillard qui échoua en 1860, devant le tribunal correctionnel, pour vagabondage et qui, interrogé sur son nom, répondit : Fabre d'Eglantine?

mandations de ma conduite au souper. Demande des couplets où les deux blâmés sont les plus fous.

II. L'on me gronde sur ma jalousie. On me rassure de la manière la plus tendre et la plus déroutante. En la relisant encore, je ne sais que croire.

III. Réponse aux souhaits de bonne année. Oh oui, bien vraie, bien charmante.

IV. Développement de cœur. Tracé de ce que je dois faire pour le voyage à Versailles.

V. Seconde restitution du petit livre, avec le prix le plus charmant.

VI. Admirable lettre du quatrième jour.

VII. Indifférente, insignifiante. Misères de conduite à la maison.

VIII. Détails charmants sur le bouquet de myrte, volé pour le plaisir de dévaster, réservé à moi, volé à cet effet.

IX. Amoureuse et fraîche sur un pucelage.

X. Attendrissante et désolante sur ses souffrances. Réclamations pour alléger ses tourments. Prière de m'en mêler, de calmer le mal; secrets confiés...

Ainsi dirait-on que Fabre d'Eglantine, par ces résumés, s'était indiqué à lui-même les sources où il trouverait les manifestations de tel ou tel sentiment, si le littérateur qui était en lui avait besoin de ces documents. Cette

manière de comptabilité laisse entrevoir, chez le perpétuel amoureux qu'il fut, un cœur assez sec.

Ce classement, qui a de quoi choquer, n'avait été qu'entrepris. Il fut continué, sans doute assez arbitrairement, par l'avocat Roussel d'Épinal, qui eut ces papiers entre les mains et qui confondit peut-être quelques-unes des Maries dont Fabre avait été aimé, celle qu'il appelait simplement Marie, celle qu'il surnommait « Jojo ». En certains cas, des lettres données comme relevant de liaisons différentes semblent bien s'appliquer à la même.

L'attachement de Fabre d'Eglantine pour Marie Joly fut de notoriété théâtrale. En 1818, le fils du conventionnel, Louis-Vincent, ingénieur du génie maritime, le confirmait à Charles Maurice : il ne connaissait que trop par sa mère les infidélités de son père (1). Les jalousies et l'éclat final de Dulomboy l'attestent. Les détails des lettres adressées à Fabre indiquent, avec plus que des probabilités, celle qui les écrivit, appartenant à la Comédie-Française, dont la loge était un centre de réunion, au demeurant désillusionnée sur le charme de ses liens conjugaux, tyrannisée, lasse du joug qu'elle subissait :

(1) Ch. Maurice. *Histoire anecdotique du théâtre*, tome I.

Mais conçois-tu que je puisse avoir encore quelques talents avec un pareil maître? Y a-t-il rien de plus dégoûtant que cet intérêt atroce qu'il me porte? Ce matin encore, il a voulu absolument venir à la répétition. Je voulais tâcher de l'éviter, mais il m'a fait des menaces si grossières qu'il m'a fallu céder...

Or, on verra, par une pièce judiciaire, que cette attitude du « maître » correspond exactement à la conduite de Dulomboy en certaines circonstances. Dans des lettres de Fabre, il joue sur le nom de Joly : « joli bijou, joli trésor », ou, après une représentation où la comédienne a joué Agathe, des *Folies amoureuses*, paraissant au troisième acte en justaucorps et bonnet de dragon : « joli, joli petit garçon ». Le mot revient trop souvent pour n'avoir pas été intentionnellement répété par manière de plaisanterie. Le scandale que préparera Dulomboy, avec de la sournoiserie et de la violence, corroborera les indications données sur son caractère au cours de ces billets échangés. La rupture a évidemment pour cause, de la part de l'actrice, la frayeur du « maître ». Il y a donc bien des chances de ne pas se tromper en attribuant cette correspondance à Marie Joly. C'est d'ailleurs bien la littérature « sensible » qui lui est propre. C'est le ton des premières lettres de Julie à Saint-

Preux dans la *Nouvelle Héloïse*, qui est également le livre de chevet des deux amants Ainsi écrit-elle à Fabre :

Ton souhait est le mien. Oui, oui, aimons-nous, estimons-nous : c'est le bonheur suprême! Oh! doux souhaits de deux vrais amants, oui, vous serez exaucés! Tendre bien-aimé, qu'il m'est doux de te rendre heureux! Qu'ils sont chers à mon cœur, ces moments que l'amour te procure! S'il dépendait de moi!... Oui, sans doute, je te renouvellerais souvent ces scènes charmantes où mon âme peut s'exhaler et rejoindre la tienne!... Doux ami, cœur vraiment fait pour le mien, ah! combien de désirs je suis forcée de réprimer! Combien il faut avoir de raison pour ne pas céder à l'attrait du bonheur qui semble se présenter si naturellement! Il le faut, pourtant. Ah! Dieu, comme je me vengerai de ces moments de contrainte, avec quel empressement, quelle chaleur, quelle dévotion amoureuse ne chercherai-je pas à réparer ce temps perdu! Ah! cher, cher voyage, arrive donc, que je puisse prouver à mon bien-aimé que si mon amour ne surpasse le sien, il l'égale du moins. — Adieu, l'âme de ma vie! Ah! qu'elle est bien à toi, ma vie ! Au même endroit, du même vase, quand boirons-nous à la même eau! quelle source!

C'est la réponse à une lettre de Fabre, exubé-

rante d'ardeurs, plus familière, d'ailleurs, moins « littéraire » et exprimant ses jalousies d'amant, sachant que sa maîtresse n'est pas libre :

Voilà minuit (1er janvier 1788?). *Reçois les baisers de l'amant. Ils sont — là —* (1). *Ah! où es-tu toi-même, que de tendres caresses nous perdons! Oh! comme mon cœur en est plein! Si tu étais là, à côté de moi, en ce moment... Tiens, tiens, mon idole chérie, je me fais mal d'y penser, je me meurs d'amour... Ah! si tu n'étais pas seule dans ta chambre. Si une fantaisie à contre-temps lui avait pris. Ah! misérable que je suis, à quoi vais-je penser!*

Fabre d'Eglantine tenait donc tant à ces élans, à l'expression de ces vœux amoureux, de ces craintes, qu'il avait gardé ces lignes écrites par lui? Au demeurant, les épîtres de Marie Joly n'ont pas toujours cette solennité lyrique. Il en est d'espiègles — et de fort lestes, telle que celle où elle raconte comment, avec l'aide même de son mari, ne se doutant pas pour qui il maniait les ciseaux, elle a pu lui envoyer un très intime « bouquet d'amour ».

Mais, de ce mari, elle décrit l'humeur difficile, hargneuse, brutale; elle conte les « scènes » qui éclatent sans cesse, les emportements de posses-

(1) Le mot écrit en grandes lettres, au milieu d'un espace blanc.

L'Hymen consacre ce Monument

Eteinte dans sa fleur, cette actrice accomplie,
Pour la première fois, a fait pleurer Thalie.

Gravure extraite du recueil
« Aux Mânes de Marie-Elisabeth Joly, artiste célèbre du Théâtre-Français », Paris, an VIII.

sion plus pénibles que les duretés et les injures; elle dit les pièges tendus, les feintes réconciliations suivies de brusques colères sur un mot réveillant les soupçons, la surveillance, même dans la loge, les instincts de divination que lui donne sa jalousie, la façon hypocrite dont elle se manifeste, les propos dont il l'accable : « Comme il me juge ! Ce n'est pas, en vérité, que j'y mette de l'amour-propre, mais cela n'est-il pas inconcevable? » Il ne quitte pas le théâtre; il est gênant, avec l'ombrage qu'il prend aussitôt, dans ce qui n'est pourtant qu'affaire de métier; il éloigne, par des brusqueries, par ce qu'il y a de choquant dans ses réflexions, les amis les plus sûrs, ceux qui ne prétendent être que des amis. Il n'est pas jusqu'au père de sa femme, l'ancien quincaillier-figurant, que cet haïssable époux n'accuse de complicité, à qui il ne prête un rôle suspect...

Et Fabre d'Eglantine, après quelque querelle, mais de celles qui ne font qu'aviver l'amour, s'apitoie sur cette vie malheureuse et confesse son égoïsme :

Il n'est que trop vrai, Marie, j'ai tort de me plaindre, et c'est assez de ce tort pour ma punition. C'est toi, dont il faut déplorer le sort. Ah! tu dois juger de quelle triste peine mon cœur est rempli quand j'ajoute ce que tu m'as dit et écrit

aujourd'hui à tout ce que j'ai vu, et, sans doute, je n'ai vu qu'à demi. O bien aimée, digne d'un plus doux bien, digne de plus de bonheur! Ah! que j'ai grande raison de t'adorer, quand je te vois des chagrins si peu mérités et tant de douceur à les endurer, de prudence et de bon esprit à les rendre moins fréquents!

Puis, pour les adoucir, ces chagrins, ce sont des conseils :

Console-toi, douce amie; ne t'alarme pas, le bonheur est encore fait pour toi. Pour qui donc serait-il fait? Ton aimable sensibilité se jette trop en avant dans l'avenir, elle s'en fait une image trop effrayante: voilà la grande cause de tes chagrins. Il en résulte un découragement sur ta vie actuelle qui te tourmente plus que tes peines journalières. Tu es liée pour jamais, il est vrai, mais n'est-il donc, pour cela, aucun espoir de paix pour ton âme? Ces combats te coûtent, je le sens, je le vois bien. Il est pénible de se contraindre comme de haïr, mais il faut, ma bonne, persévérer dans ta fermeté intérieure et dans ta douceur de conduite. Cette douceur coûte bien moins à l'indifférence qu'à la sensibilité. Petit à petit, tu te sentiras plus soulagée, car que nous importe ce qui ne va plus à notre cœur ! Il ne faut pas non plus te laisser affecter par le reproche que tu changes, que tu es depuis quelque temps

bien différente, que ton caractère n'est plus le même. C'est un enfantillage que de se tourmenter à de telles semonces. Au contraire, Marie, il faut, après que ta raison aura repoussé la première atteinte d'un tel reproche, t'en féliciter intérieurement et le regarder comme une marque de ton dégagement et de la paix qui avance. Ne sois pas inquiète des suites qui succéderont à ces mercuriales dans l'esprit de celui qui les fait, quelque ironie, menaces, insultes, colères ou querelles qu'on emploie à l'appui de ces reproches. Je te suis garant que la querelle ne peut manquer de faiblir, si tu ne cherches pas à te défendre et, si, toujours douce et indifférente, un non, *ou l'équivalent, jeté par manière d'acquit, est ta seule et constante réponse. Aie le courage de résister aux premiers emportements et le plus dur sera fait.*

Pour occuper ce mari qui, tout jaloux qu'il soit, n'est pas lui-même d'une fidélité à toute épreuve, les deux amants songent à le distraire, agitent des projets: si on introduisait dans la maison une « demi-demoiselle », une jolie gouvernante? Au demeurant, on se félicite d'avoir passagèrement détourné ses soupçons. La comédienne s'avise de lui persuader que Fabre tourne beaucoup autour d'une de ses camarades, et cette feinte réussit : « — Ah ! s'écrie le tyran,

un moment désarmé et égayé, s'il lui fait la cour, d'Eglantine me le dira, car il n'est pas discret. » Et Marie Joly, en contant son artifice, ajoute : « Je t'avoue que cela m'a fait rire, et il ne se doutait pas pourquoi ! » Parfois, on se flatte d'avoir gagné quelques jours de tranquillité par une comédie bien jouée :

Mais, dis donc, mon ami, fais-moi compliment. N'ai-je pas bien joué mon rôle, hier au soir? N'ai-je pas eu l'air bien indifférent? J'ai coupé la conversation pour parler de rubans. Je n'ai pas voulu souper avec toi, j'avais envie de dormir... Ah Dieu ! si tu avais pu voir tout ce qui se passait dans mon âme !

Ou bien, on simule l'ennui des assiduités, qui n'ont pas été assez bien dissimulées, de l'amant; on paraît l'avoir découragé :

J'oubliais de te dire que, ce matin, j'ai trouvé l'occasion de dire un mot assez essentiel à notre bonheur. Je ne me rappelle pas comment cela est venu, mais j'ai dit : « Le d'Eglantine, il me laisse bien tranquille, à présent, il devient raisonnable; je crois que c'est fini, il a jeté le manche après la cognée. — Oh! je te crois, a-t-il répondu, nous avons eu ensemble une petite conversation, le jour que tu as été à Versailles. » Je n'ai pas posé de questions, j'ai laissé tomber la chose, mais le trait était lancé, et c'était tout ce qu'il fallait.

(Cl. de *l'Art et les Artistes.*)

MARIE-ELISABETH JOLY

Une trop grande affectation de réserve serait dangereuse cependant, et c'est le conseil « d'être liant » avec ce maître ombrageux dont l'attention est toujours en éveil. Des recommandations selon les circonstances : que Fabre ne cesse pas ses visites à la maison, mais qu'il s'abstienne de « venir à la loge » ou, s'il y vient, qu'il n'y reste qu'un instant, qu'il s'applique à diminuer le feu de ses regards, de ses « tendres regards » :

Tâchons de détourner absolument tous les soupçons ; rapporte-t'en à mes soins, et il faut espérer que, après tant de sacrifices, l'amour nous récompensera... Ah ! mon ami, mon cher bien-aimé, comme je vous chéris, combien la pensée de ton bonheur me ravit ! Mais je ne suis pas maîtresse de mes actions. Tiens, cette idée me donne du dépit. Toujours contrariée ! Mais je me vengerai de tant de tourments !...

D'autres conseils : se défier de Mlle Thénard (1) dont il faut craindre les bavardages ; se montrer reconnaissant, au contraire, à

(1) Débute en 1777 par le rôle d'Idamé de l'*Orphelin de la Chine*. Reçue en 1781. « Mlle Thénard a joué en chef les premiers rôles de la tragédie, mais la plupart des rôles de cet emploi étaient au-dessus de ses forces. Elle manquait de noblesse, d'énergie, de chaleur et d'abandon. En un mot, Mlle Thénard est au nombre de ces actrices qui se sont rendues recommandables par leurs services, qui ont assez fait pour leurs contemporains, mais qui n'ont pas assez fait pour la postérité. » (*Dictionnaire général des théâtres*, 1812.)

l'égard de Mlle Vestris, qui se propose d'arranger un souper où les amoureux se rencontreront, et qui a toutes les bienveillances et les indulgences pour les aventures sentimentales; que Fabre d'Eglantine ne s'inquiète pas, surtout, s'il a trouvé, l'autre soir, son amie, dans sa loge (1), en tête à tête avec M. de Chabanon (2) : c'était précisément pour lui dire son fait et se débarrasser, une bonne fois, de ses soupirs ridicules. Puis des souvenirs, encore brûlants, des rendez-vous récents, au logis gagné avec mille précautions, et mythologiquement dénommé « le Temple »; des regrets d'occasions manquées : « Les circonstances sont quelquefois cruelles : hier le Temple était fermé pour nous : nous n'avons pu sacrifier. » Ou des espoirs d'heures de fièvre :

Nous avons vendredi assemblée avec le conseil : je crois que ce jour-là nous sera favorable et que nous pourrons sans crainte nous trouver dévotement au Temple où j'emploierai ma ferveur à te prouver que je t'aime de toute mon âme... Ah!

(1) La loge de Marie Joly se trouvait au troisième étage, entre celle de Dugazon et celle de Larive. Elle portait le numéro 2. La loge de Mlle Thénard se trouvait précisément en face de celle de Marie Joly.

(2) Guy de Chabanon, érudit et auteur de tragédies : *Eponine, Eudoxie, Sabinus.* Membre de l'Académie française en 1780. Mort en 1792.

que te dirais-je pour exprimer tout ce que je sens? Je vais dire comme toi : où es-tu?... où es-tu? Tout pour toi... ah!...

La comédienne se rappelle parfois ses rôles en écrivant des lettres d'amour : « Je vais dire comme l'*Optimiste* : si je n'étais pas tourmentée, je n'aurais pas le plaisir de me voir consolée par toi... » Phrase un peu imprudente, car Fabre d'Eglantine est au plus mal avec Collin d'Harleville, pour des raisons de rivalités dramatiques. Un cœur, même aimant, ne saurait songer à tout, et l'actrice n'oublie pas les pièces qui lui ont valu des succès. Il semble qu'il y ait des moments où Fabre, à force d'artifices, ait réussi à dissiper les inquiétudes du mari, et il est assez piquant de voir la jeune femme demander à son amant de faire entendre raison à son époux, afin que celui-ci lui laisse quelque liberté : « Tu devrais bien lui dire que cette contrainte nuit au talent. » Mais, brusquement, les jalousies se réveillent et ce sont de nouvelles invitations à la prudence.

Puis, quelle liaison est sans querelles? Les reproches qui s'adressent à Fabre d'Eglantine ont-ils été mérités? Y a-t-il eu, au contraire, de l'injustice dans de certaines suspicions de sa conduite? Il répond par une lettre échevelée — une de celles dont il devait être le plus

satisfait et qu'il avait dû garder avec le plus de soin comme un modèle de littérature lyrique :

O abomination de l'exécration, indigne, vil, lâche et détestable soupçon! Je crache sur tout. Etre capable d'une telle prostitution de son cœur! O Dieu du ciel, qui concevra jamais la noblesse et la générosité de mes sentiments!... Oui, sans doute, j'aurais voulu passer ma vie avec toi, tout entière en toi, à t'adorer, à jouir de cette sainteté d'amour, de cette union de cœur et de pensée qui était en nous. Mille fois j'ai désiré, pour te presser toute sur mon cœur et pour jamais, d'avoir en ma puissance assez de richesses pour assouvir les passions de ton maître et lui jeter, à force d'or, l'oubli de ton prix actuel... Je t'aurais emportée, toi et ton sang, aux extrémités de la terre, heureux d'y pouvoir seulement te donner un asile suffisant à nos simples besoins et malheureux alors de n'être pas immortel pour y goûter sans fin le plus parfait bonheur qui soit concevable à l'homme tendre et honnête. Chimères charmantes, rêves d'une tendre amitié, projets fallacieux, mais enchanteurs d'une âme brûlée d'amour. Insensé, peut-être, mais toujours digne d'amour, c'est-à-dire honnête et délicat... Vil argent! Ah! madame, il fut un temps où vous me rendiez une justice que je mérite bien là-dessus... Cent fois, dans les mouvements de désespoir que me donnait le vôtre,

ne vous ai-je pas dit : « Jette-lui tout à la tête et garde du pain, du pain seul, et qu'il ne soit pas inondé de tes larmes... » Ma conduite! Mais le scélérat se dément, et, foutre! je ne me suis pas démenti dans un seul soupir...

Cette lettre véhémente, impétueuse, avec ses brutalités subites, après les évocations d'une félicité élyséenne, doit paraître à Fabre d'Eglantine son chef-d'œuvre. Comment une femme qui avait été poser une couronne sur la tombe de Rousseau n'y eût-elle pas été sensible? Après la réconciliation, les protestations de tendresse (avec cette prétention, bien de l'époque, qu'elle soit « pure ») se multiplient de nouveau. Et le futur conventionnel compose une romance en l'honneur de sa maîtresse :

Je t'aime tant, je t'aime tant!
Je ne puis assez te le dire,
Et je le répète pourtant
A chaque fois que je respire.
Absent, présent, de près, de loin,
« Je t'aime » est le mot que je trouve;
Seul avec toi, devant témoin,
Ou je le pense, ou je le prouve!

Tracer « je t'aime » en cent façons
Est le seul travail de ma plume.
Je te chante dans mes chansons,

Je te lis dans chaque volume.
Qu'une beauté m'offre ses traits,
Je te cherche sur son visage.
Dans les tableaux, dans les portraits
Je veux démêler ton image.

Et, ici, la strophe connue, souvent citée, qui n'est pas sans une sorte de grâce :

En ville, aux champs, chez moi, dehors,
Ta douce image est caressée;
Elle se fond, quand je m'endors,
Avec ma dernière pensée,
Quand je m'éveille, je te voi
Avant d'avoir vu la lumière
Et mon cœur est plus vite à toi
Que le jour n'est à la paupière.

Les couplets se poursuivent sur le même ton, pour arriver à ce dernier :

Ton cœur m'est tout, mon bien, ma loi;
Te plaire est toute mon envie;
Enfin, en toi, par toi, pour toi
Je respire et tiens à la vie.
Ma bien-aimée, ô mon trésor,
Qu'ajouterais-je à ce langage?
Dieu, que je t'aime!... Eh bien, encor
Je voudrais t'aimer davantage!

Mais, à cette romance si tendre, il y aura

bientôt une contre-partie, une suite assez ironique, sur le même rythme, et sans doute sur le même air.

V

L'aventure finit mal, en effet. Très vraisemblablement, Fabre d'Eglantine a commis quelque imprudence. Le mari s'irrite plus encore. La comédienne a peur de ses violences. Puis elle a des enfants — « ton sang », disait poétiquement, dans une lettre pathétique, le séducteur, en s'excusant, pour ainsi dire, de ne pas enlever sa maîtresse, précaution qui ôtait d'avance au roman un dénouement éventuel. Elle a pu s'aviser encore que cet amant si cher n'est peut-être pas digne de tant de transports. Elle a déjà eu le soupçon, dissipé par une réponse remplie d'une agitation vraie ou simulée, que des raisons intéressées se mêlent à son attachement. Fabre d'Eglantine, auteur jusqu'alors malchanceux, en proclamant sa passion pour la femme, ne se sert-il pas du crédit de l'artiste? Enfin qui peut dire pour quelle raison changent des sentiments féminins? Elle pense aux lettres qu'elle a écrites, elle sait qu'elles sont conservées et, si on peut employer ce mot, qu'elles forment un dossier qu'il n'est pas prudent de laisser

chez un homme tel que lui. Elle demande leur restitution, et ces lettres sont refusées tout de suite avec une inquiétante détermination où il lui semble voir une apparence de menace. Elle s'alarme d'autant plus que la jalousie du « maître », selon l'expression naguère employée par les deux amants, va en s'exaspérant, semblant s'alimenter, cette fois, de sérieux indices.

Voici les incidents du *Présomptueux*, précédés de ceux des répétitions de cette pièce, sur laquelle Fabre d'Eglantine compte comme une revanche. A l'avant-dernière de ces répétitions, Dulomboy, très animé, donnant les signes d'une colère qui gronde en lui, paraît tout à coup sur la scène et ordonne à sa femme, d'un ton qui ne souffre pas de réplique, de quitter le théâtre et de le suivre. Fabre n'est pas encore arrivé; les comédiens, Molé, Dazincourt, Vanhove, Talma (qui joue le rôle du comte d'Orsange), Caroline Vanhove, Mlle La Chassaigne, s'étonnent, cherchent vainement à intervenir. Le régisseur Florence reste décontenancé. Fabre, mis au courant de ce qui vient de se passer, manifeste une grande émotion. On répète tant bien que mal, sans Marie Joly. Le lendemain, Florence se présente chez elle, mais elle n'est pas seule : Dulomboy assiste à l'entretien. Avec

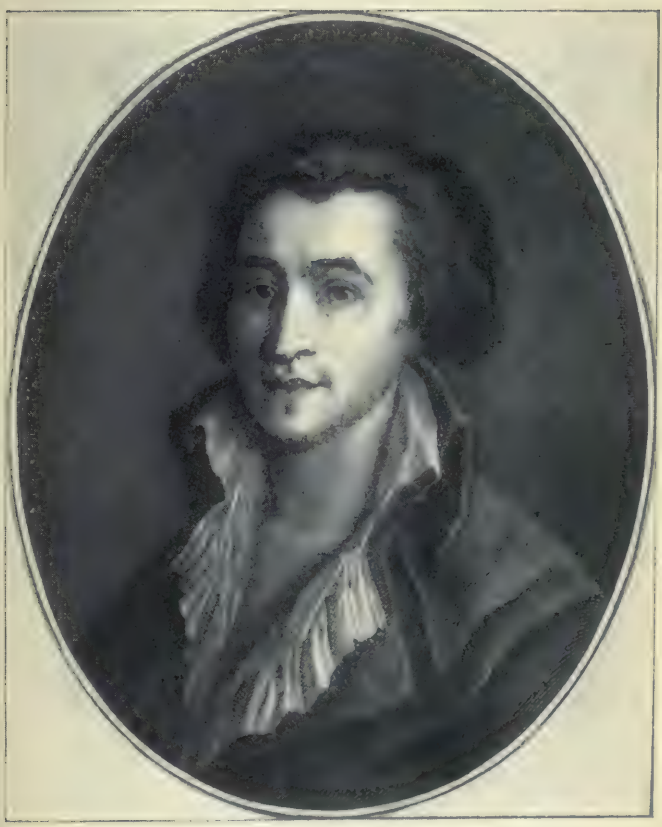

FABRE D'EGLANTINE

Portrait peint par Bonneville, gravé par L. F. Mariage.

(Musée Carnavalet.)

ses habitudes sournoises, il feint de n'être pour rien dans un caprice d'actrice, mais ses regards épient le visage de sa femme, partagée entre le sentiment de ses devoirs envers le théâtre et la visible épouvante que lui inspire son mari. Florence, qui comprend une situation difficile, qui est au courant d'une liaison dont on a parlé, fait de la diplomatie. En dépit de sa jambe boiteuse, il s'agite avec vivacité, il va de l'un à l'autre des époux, déploie toute son éloquence, paraît accepter l'hypothèse d'une fantaisie de comédienne et s'arrange de telle sorte, en s'y prenant si habilement, avec une naïveté si bien jouée, qu'il pousse Dulomboy lui-même à inviter Marie Joly à reprendre son service. La répétition générale peut avoir lieu.

Est-ce entre cette répétition et la première représentation (qui est du 7 janvier 1789) que se place ce billet, écrit à Fabre d'Eglantine? A ce moment, la pauvre Marie Joly traverse une heure d'anxiétés. Jusqu'à quel point son mari est-il instruit? Elle le connaît trop pour ne pas se rendre compte qu'il médite un éclat, dont elle a la terreur. Que sait-il exactement? Elle a plus peur de le voir presque se contenir, cette fois, que de ses emportements. Ses lettres, que Fabre n'a pas voulu lui rendre, avec une opiniâtreté singulière dans son refus, que sont-elles

devenues? Ont-elles été dérobées? Elle a découvert peu à peu l'inconscience morale de son amant, et son imagination grossit les périls, lui fait se demander de quoi il ne serait pas capable, par dépit de la rupture qu'elle a provoquée, fût-ce en s'exposant lui-même au danger. Elle exagère, assurément, son trouble; cette persuasion qu'elle a acquise qu'un scandale se prépare lui enlève une claire vision des choses. Voici bien la plus étrange situation créée entre une interprète et l'auteur de la pièce, à la veille d'une bataille dramatique. Marie Joly ne sait plus sur qui s'appuyer; tout lui fait défaut à la fois. Elle est certaine, sans savoir en quoi elles consisteront, de prochaines représailles de Dulomboy. Elle ne peut pas ne pas établir une relation entre la dernière réponse de Fabre à ses prières, réponse repoussant catégoriquement la restitution de sa correspondance, et l'énigmatique attitude de son mari. C'est Fabre qu'elle accuse, car elle sait son dépit d'une rupture déterminée par elle. Alors, elle trace fiévreusement quelques lignes qu'elle lui envoie. Ces lettres, accablantes pour elle, auront du moins pour excuse ses remords:

Quand j'étais aveuglée par vous, vos procédés et vos propos m'ont bien fait soupçonner que vous étiez un malhonnête homme, mais je ne pouvais

ni ne voulais me décider à le croire. Votre obstination à ne pas me rendre le dépôt sacré que je vous avais confié, tout, enfin, m'avait persuadée que les soupçons que j'avais eus d'abord n'étaient que trop bien fondés, mais votre dernière lettre m'a convaincue. Il faut l'avouer, vous poussez la fourberie et la scélératesse à un degré qu'il est difficile d'imaginer. Aussi, je vous hais et je vous méprise comme le plus lâche coquin que la terre ait jamais porté. Vous me faites horreur, comme l'insecte pour lequel j'ai le plus d'antipathie, comme l'insecte malfaisant que je redoute le plus. Juge, scélérat, de l'effet que produira sur moi ton aspect. Mais je ne m'en plains pas : les sentiments que j'eus jadis pour toi méritent que je subisse ce supplice.

A la vérité, les lettres ne sont pas sorties du tiroir de Fabre d'Eglantine et elles n'en sortiront qu'après son exécution. La jalousie de Dulomboy s'est rallumée pour d'autres motifs, quelques mots surpris (car l'amant éconduit ne s'est pas résigné), quelque indiscrétion commise par un tiers, quelque circonstance se représentant à son esprit, l'exaspération des répétitions qui ont journellement réuni le poète et la comédienne, fâchés, précisément, dans le temps qu'ils ont à lutter ensemble ; mais Dulomboy, qui ne sait pas, exactement, jusqu'où a

été leur sympathie, ne sait pas non plus leur brouille. On a pu l'abuser, mais non complètement. Il a évidemment exercé sa police et fait ses enquêtes, et il en a appris assez, s'il n'est pas au fait de tout, pour que gronde en lui un désir de vengeance. Cette vengeance sera d'ailleurs assez basse : il ne pourfendra pas Fabre d'Eglantine, c'est à l'auteur dramatique qu'il s'en prendra, en l'atteignant dans son amour-propre et dans ses espoirs de fortune, en organisant une cabale contre le *Présomptueux ou l'Heureux imaginaire.*

Fabre d'Eglantine s'est longuement défendu de s'être, dans le *Présomptueux*, inspiré des *Châteaux en Espagne*, de Collin d'Harleville : il a même accusé Collin d'avoir pris un sujet qu'il avait indiqué devant lui (1). Quoi qu'il en soit, l'œuvre est assez faible. Valère d'Artignan est un jeune homme qui n'a fait que des sottises, mais qui ne doute de rien. Il croit fermement, bien qu'il soit brouillé avec son père et qu'il soit en fort mauvaise posture financière, que tout doit lui réussir. Pour réparer sa fortune, il compte sur son mariage avec Lucile, fille de M. de Franval. Ayant voyagé

(1) Lettre de M. Fabre d'Eglantine à M. de ***, relativement à la contestation survenue au sujet des *Présomptueux ou l'Heureux imaginaire* et les *Châteaux en Espagne.*

avec la famille de Franval, il est descendu à Paris dans le même hôtel qu'elle. Il se persuade que la jeune fille s'est éprise de lui et que ses parents le considèrent comme le gendre rêvé. Il forme mille projets extravagants. En réalité, Lucile aime un certain comte d'Orsange, dont une sorte de soubrette, la fille de la maîtresse de l'hôtel, fort indulgente aux amoureux, lui révèle la présence à Paris. Et combien Valère se trompe sur les intentions de M. de Franval à son égard ! M. de Franval a précisément reçu de M. d'Artignan le père, son ami, la mission de faire reconduire en son château, fût-ce par un exempt, son étourdi de fils, et Valère, ne pensant pas qu'il puisse s'agir de lui, aide lui-même à la recherche de l'exempt. Avec les maladresses de sa vaniteuse prétention, il n'a pu, d'ailleurs, que favoriser son rival. Quand il lui faut bien comprendre, à la fin, que la réalité ne correspond pas du tout à ses rêves, il ne se démonte pas, et il sort fièrement, avec l'intime conviction qu'on lui fera ailleurs meilleur accueil :

Adieu, mademoiselle, adieu, mais aujourd'hui,
Vous perdez en effet vous-même, je vous jure,
Plus que vous ne pensez. On croit me faire injure !
Pour monter aux grandeurs, je redouble d'élan.

Le rideau s'était levé sur la scène entre Valère (Molé) et son valet Germon (Dazincourt). Valère se peint, dans son optimisme déterminé, en se vantant de savoir faire toujours tourner les choses à son profit :

... Il faut, quand on fait des projets,
Dès le commencement être sûr du succès.
Mais aussi c'est le don d'un jugement solide,
D'un esprit vaste, ardent, et non faible et timide.
Je l'ai, ce don. Il est une chaîne, vois-tu,
Qui lie à tel objet tel autre, inattendu ;
D'un petit accident, d'un rien, d'une misère
On voit naître souvent une importante affaire... ;
Moi, Germon, d'un coup d'œil, à la première vue
De la chaîne des faits j'aperçois l'étendue ;
Je combine, apprécie et devine aisément
Ce qui va résulter de cet événement.

Cette scène avait été écoutée, sans qu'il y eût lieu encore d'exprimer une opinion. La seconde scène, celle où M. de Franval survient, venait de commencer; tout à coup, venant du parterre, des exclamations retentirent : « La pièce est mauvaise ! » — Chut ! chut ! fit-on autour des interrupteurs ; mais ceux-ci s'enhardissaient : chaque réplique était accueillie par des rires ironiques ou par des protestations,

qui déconcertaient les acteurs, ne s'expliquant pas les motifs de ce bruit. La pièce est fort médiocre, mais l'exposition, très claire d'ailleurs, ne justifiait pas cette indignation.

La scène suivante, entre Franval et Mme Franval, vit augmenter le tapage. Il y avait évidemment un parti pris, — un plan concerté pour essayer de faire tomber la pièce. Quelques-uns des manifestants se tournaient parfois vers un spectateur assis près de la porte d'entrée, « du côté du roi ». C'était un homme qui avait gardé sur ses vêtements une « capote gris-blanc », et dont le chapeau avait une large cocarde noire. C'était lui, évidemment, qui dirigeait le mouvement. L'acte finit péniblement. Les spectateurs avaient d'abord été étonnés de cette hostilité témoignée par un groupe de mécontents, mais, au théâtre, les manifestations sont contagieuses, et la salle était devenue houleuse.

L'effort de la cabale redoubla au second acte. L'homme en capote gris-blanc, s'agitant avec une manière de frénésie, s'écria qu'il ne fallait pas continuer la pièce et qu'on devait la remplacer par l'*Inconstant* (1). Il semblait en proie

(1) De Collin d'Harleville, dont la première représentation avait eu lieu en 1786, et qui s'était maintenu en respective.

à une véritable fureur. Il s'apaisa cependant par miracle quand parut Marie Joly, dans la scène où Juliette, la fille de l'hôtelière, réconforte d'Orsange, qui doute de Lucile :

Faut-il ainsi, monsieur, perdre toute espérance !
L'amour fait bien souffrir, mais l'amour
[récompense.

— La voyez-vous? dit-il en s'adressant à un de ses voisins; elle qui relève toutes les pièces, elle ne peut pas aujourd'hui venir à bout de celle-ci !

Mais dès que Marie Joly fut rentrée dans la coulisse, l'homme — est-il utile de dire que c'était Dulomboy? — recommença à tempêter contre la comédie qui, à travers toutes les difficultés, continuait à se dérouler. — « Taisez-vous donc ! lui dit un spectateur, Jean-Baptiste Sambat, contrôleur aux impositions. — Vous m'ennuyez, riposta Dulomboy, je veux crier, et je crierai malgré vous et à vos oreilles. » Ses acolytes sifflaient violemment, presque sans s'interrompre, maintenant, et l'exemple aidant, nombre de spectateurs les imitaient qui, au premier acte, avaient conservé leur calme (1).

(1) Fabre d'Eglantine, dans *Sa lettre à M. de* ***, voulait mettre

Les comédiens, dont la voix était couverte par ce tumulte, commençaient à perdre courage. Dans la salle, la garde intervenait. Un ancien commis du contrôle général, Savy, désigna de la main le chef des perturbateurs. Dulomboy l'interpella vivement avec un geste de menace, puis, en changeant de place, se déroba aux admonestations. Ce ne fut que pour reprendre ses invectives contre la pièce et l'auteur, qu'il accusait d'avoir pillé Collin d'Harleville. Les affiliés du complot jouaient leur rôle sans défaillance, gagnant à l'opinion qu'ils s'étaient chargés d'exprimer avec véhémence une partie de plus en plus nombreuse des spectateurs. Il y avait eu assurément une habile progression dans la façon de déterminer un courant de malveillance contre l'ouvrage.

Sur la scène, devant ces vociférations, la lutte

le public hors de cause : « Je n'ai rien à dire sur le public, sinon qu'il n'a pas pris part à l'injustice. Il ne se peut que son indignation contre la cabale ne soit pas pareille à la mienne. Remplir la salle d'une effronterie audacieuse et prématurée avant le lever du rideau ; ne permettre aux acteurs que le début d'une seule scène, vivement applaudie ; s'élever tout à coup contre la pièce pour la proscrire sans appel ni ménagement à force de clameurs et de violences ; débiter aux spectateurs impartiaux les calomnies les plus étranges et les plus criminelles contre moi pour les entraîner dans la déraison d'un plan, néanmoins bien concerté, ce n'est pas là ce dont aucun public puisse être capable en aucun temps et en aucun lieu. Ces menées sont l'ouvrage d'une cabale conduite avec une perfidie étonnante, mais démêlée. Les agents, les boutefeux, les moteurs obscurs de cette ligue n'ont pu s'envelopper sans que je ne sois parvenu à les découvrir. »

devenait de plus en plus malaisée. Molé, Talma, Dazincourt, Vanhove, sans pouvoir se faire entendre, esquissaient encore quelques gestes. « Cela est mauvais, ne continuez pas ! » leur criait-on (1), tandis que cris et sifflets « se mêlaient à l'envi ». Le moyen de continuer, en effet ! Le désordre était à son comble, car la victoire des cabaleurs devait être l'impossibilité de jouer le troisième acte. Dulomboy, les yeux hors de la tête, le visage plein de sueur, n'avait jamais, au temps où il était officier, conduit une charge, à la manœuvre, avec autant de fougue qu'il conduisait cette attaque contre une anodine comédie. Le bruit, perfidement répandu, que Colin d'Harleville, aimé du public, avait été dépouillé effrontément d'une idée qu'il avait imprudemment exposée devant un confrère indélicat, n'avait pas peu contribué à déchaîner l'animosité : Paris a toujours été Paris, avec ses nerfs, avec ses emportements, avec ses instincts de justice sommaire qui le conduisent parfois à l'injustice, faute de prendre le temps d'examiner la cause.

(1) Plainte de Ph.-F. Nazaire Fabre d'Eglantine contre le sieur Nicolas-François-Roland Fouquet Dulomboy, qui, lors de la représentation du *Présomptueux* ou l'*Heureux imaginaire*, avait organisé une cabale pour faire tomber cette pièce par haine du sieur d'Eglantine. Arch. Nat. 25-11 441.

La bataille redoubla donc d'intensité à la fin du second acte. Quel que fût son amplomb ordinaire, Fabre d'Eglantine, dans la coulisse, était bouleversé, allait et venait derrière la toile de fond dans la plus grande agitation, interrogeant fiévreusement les acteurs sortant de scène. Il avait connu déjà, plusieurs fois, la fâcheuse musique des sifflets, mais non ce déchaînement. Il ne savait pas encore qui avait suscité ces tempêtes et il demandait à ses interprètes, exténués par leurs efforts pour se faire entendre : — « Mais qu'est-ce qu'ils ont? — Ma foi, dit Talma, qui avait conservé plus de calme que les autres, ils ont qu'ils ne veulent pas de la pièce. » Le rideau fut baissé, car il n'y avait plus d'autre parti à prendre, mais l'orage ne s'apaisa pas, car il s'agissait, pour les adversaires du *Présomptueux*, de demeurer sur leurs positions. Quand Molé parut, pour demander si les comédiens devaient continuer la représentation, les colères reprirent éperdument. Enfin, dit Grimm, « après une heure de murmures, de querelles et de brouhaha », on donna *Nanine*, et la soirée, commencée dans la violence, s'acheva dans le calme.

Dulomboy, cependant, non satisfait d'avoir empêché qu'on jouât la pièce jusqu'au bout, surexcité par sa victoire même, s'en prenait,

à présent, aux spectateurs qui avaient, au début de l'attaque, cherché à le faire taire. Les défenseurs de Fabre d'Eglantine se présentaient à lui comme autant d'ennemis personnels. Il rejoignait Savy, le prenait par le bras, l'entraînait hors des galeries du théâtre : « J'ai quelque chose à vous dire en particulier », fit-il. Un négociant, Santhonas, et un contrôleur aux impositions, J.-B. Sambat, qui accompagnaient Savy, intervinrent et ne l'arrachèrent à Dulomboy qu'avec peine, en appelant la garde. Quand Fabre d'Eglantine, instruit des causes et des détails de sa mésaventure, eût porté plainte contre Dulomboy, Savy, quelques jours plus tard, le 20 janvier, joignit sa propre plainte à celle de l'auteur du *Présomptueux*. Le commissaire Chenon fut chargé d'informer. Il ne semble pas que l'affaire ait eu de suites, si étrange que fût le cas du mari d'une des interprètes de la pièce se ruant à l'assaut pour la faire tomber.

Dans cette plainte, Fabre d'Eglantine mettait hors de cause Marie Joly, en rappelant l'incident de la répétition à laquelle Dulomboy l'avait empêchée de prendre part. « Elle était, disait-il, nécessairement soumise aux projets d'un homme aussi violent. »

Quand la pièce fut reprise, le 20 février 1790,

ce fut Mlle Devienne (1) qui remplaça Marie Joly dans le rôle de Juliette. Cette fois, Dulomboy se tint tranquille.

VI

Il y a tant de singularités dans un cœur féminin ! Marie Joly finit-elle par trouver, avec le goût du romanesque qui était en elle, que Dulomboy, par ce coup de tête, lui avait prouvé un remarquable attachement? Avec le temps, interpréta-t-elle favorablement pour son mari l'esclandre auquel il s'était livré, encore qu'il n'eût rien de très honorable pour lui? Fut-elle abusée par des circonstances qu'il expliqua à

(1) Mlle Devienne, reçue en 1785. Quinze ans après, l'*Espion des Coulisses* écrivait « qu'elle avait tout pour séduire ». Elle fut la soubrette de Marivaux plus que celle de Molière. Elle mourut fort âgée, en 1841. M. H. Lyonnet a cité ce quatrain qui fut fait sur elle après la mort de Marie Joly :

UNE ÉLÈVE

Joly n'est plus; j'ai perdu mon espoir;
Sur ses leçons, je fondais mon devoir.
Que faudra-t-il, hélas ! que je devienne?

L'ÉCHO

Devienne!

sa manière? Ou garda-t-elle, ce qui est plus probable, la peur d'un homme capable de tous les emportements? En tous cas, les lyriques témoignages de son affection conjugale sont postérieurs à l'aventure du *Présomptueux*. Désarmait-elle une jalousie, toujours prête à gronder, par ces effusions en petits vers? Il ne paraît pas impossible d'admettre du repos acheté par ces sortes de déclarations adressées à un époux qui les exigeait. On est fondé à se défier un peu, par les lettres de 1788 et de 1789 et le roman qu'elles évoquent, de la spontanéité des tendresses exprimées dans les romances des années suivantes. C'est l'envers de cette proclamation mutuelle d'un tel bonheur dans le mariage qu'il avait besoin d'être sans cesse chanté et célébré, que fait entrevoir la présente étude.

Quant à Fabre d'Eglantine, avec l'ordre qu'il mettait dans les souvenirs de ses liaisons, il donna à celle-ci un épilogue par des couplets qui formaient un ironique pendant à ceux qu'il avait écrits dans le grand feu de son amour :

Laisse-moi, laisse-moi, perfide,
Ne contiens plus ton ris moqueur.
Tes yeux si doux, ton air timide
Ont trop longtemps séduit mon cœur.

Non, je n'aurai plus de faiblesse.
Tu n'as plus d'empire sur moi.
Va, pour jamais, de ton adresse
J'ai séparé ma bonne foi.

Tu l'as perdu, ce vrai langage
De l'amour et du sentiment.
Tout en toi, jusqu'à ton visage,
Tout est changé pour ton amant.
Mon amour t'avait fait une âme :
Je la reprends, elle est mon bien.
Divinité, redeviens femme,
Et femme, ne me sois plus rien...

Puis, l'allusion aux lettres vainement réclamées, avec cette explication singulière pour son refus de les restituer :

Cesse de demander encore
Ces lettres, témoins de ta foi.
Si tu m'écrivis, je l'ignore.
Ces chers écrits sont-ils de toi?
Renonce à la cruelle envie
De démentir de si beaux jours.
Je rougis de t'avoir servie,
Je fais gloire de mes amours.

Enfin, une strophe, faite pour le trait final :

Je fus craintif, faible et crédule
Devant toi, je ne le suis plus.
Projette, espère, dissimule,
Tous tes détours sont superflus.
Affecte un air doux ou sévère,
Un parler rude ou gracieux;
Tu ne sens rien, mon cœur m'éclaire
Et le mensonge est dans tes yeux.

Après quoi, Fabre d'Eglantine, ayant tiré un trait, courut à d'autres amours, qui étaient probablement alors au Théâtre de Monsieur, où, en mars 1789, il faisait jouer une autre pièce, *l'Amour et l'intérêt* (1). Mais, prudemment, en se souvenant de ses précédents échecs, il gardait d'abord l'anonyme, à la faveur d'un artifice, une prétendue indisposition d'actrice dans le *Fabuliste*, accident qui faisait proposer aux spectateurs la représentation inopinée d'un ouvrage nouveau, où débutait Mlle Lavigne.

Il n'y a plus qu'à suivre, autant qu'il est possible de le faire, le veuf inconsolable que fut Dulomboy après l'édification du tombeau de

(1) Représenté, à la reprise, à la Comédie-Française, en 1791, sous le titre du *Collatéral*.

Marie Joly. L'ex-capitaine de cavalerie était devenu maire de Tassilly, et, dans l'état du personnel des maires de l'arrondissement de Falaise, en 1807, le préfet du Calvados lui accordait cette note : « Opinions politiques très honnêtes (1) ». On lui attribuait trois mille livres de rentes. Son fils Alexis — marin comme le fils de Fabre d'Eglantine — avait été prisonnier de guerre en Angleterre, puis remis en liberté sous la promesse de ne plus porter les armes contre ce pays (2). Dulomboy avait perdu deux autres enfants. En 1810, il se remariait avec Suzanne-Félicité Huguet, veuve Belmont. L'état du personnel des maires lui donnait, dès 1812, *trois* enfants issus de cette nouvelle union.

A la chute de l'Empire, il conservait ses fonctions de maire, et, témoignant d'autant de zèle sous le drapeau blanc qu'il en avait témoigné sous le drapeau tricolore, il méritait cette autre note : « Très estimé. » L'âge l'avait probablement bien assagi. Au reste, du vivant de Marie Joly, il avait été vengé de Fabre d'Eglantine d'une façon singulièrement tra-

(1) Archives du Calvados, série M. Administration générale.
(2) Alexis Dulomboy devait succéder à son père comme maire de Tassilly.

gique, par la condamnation à mort du conventionnel.

Dulomboy mourut en 1822, âgé de soixante-neuf ans (1).

Les inscriptions du Mont-Joly enjoignent au « voyageur » sensible de s'attendrir devant un monument qui semble élevé, non seulement à celle qui repose sous sa pierre, mais à la gloire de l'union profonde de deux époux, modèles de constance et d'amour. Sans doute était-il piquant d'entrevoir, sous cette histoire en quelque sorte officielle, une autre histoire, moins connue.

Il est permis, d'ailleurs, d'accorder à ces manifestes lapidaires leur part de vérité. Quelle

(1) Extrait du registre des décès de la commune de Tassilly, pour l'année 1822 :

Du dix-huitième jour du mois de juillet, l'an mil huit cent vingt-deux, acte de décès de Nicolas-François-Roland Fouquet-Dulomboy, écuyer, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, maire de la commune de Tassilly, décédé le dix-sept du présent mois, à onze heures du matin, âgé de soixante-neuf ans et trois mois, né à Caen, département du Calvados, demeurant à Tassilly, fils de Christophe-François-Roland Fouquet-Dulomboy et de Jacqueline-Françoise Chalons.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Alexis-Elisabeth Fouquet-Dulomboy, demeurant à Tassilly, sans profession, qui a dit être fils du défunt, et par le sieur Robert-François, demeurant à Tassilly, profession de cordonnier, qui a dit être voisin du défunt; et ont signé.

Constaté, suivant la loi, par moi Jean-Philippe Hancel, adjoint au maire de la commune de Tassilly, faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, soussigné.

existence est tout unie et se ressemble toujours à elle-même? Il y a mille chemins pour arriver au bonheur calme, et ses voies ont été quelquefois semées d'aspérités.

On a dit pour quelles raisons la sincérité du ton des romances dédiées par la comédienne à son mari a pu paraître un peu suspecte, trahissant, malgré tant d'enthousiasme conjugal, quelque inquiétude. Mais qui sait si, lasse, se sentant atteinte par le mal auquel elle devait succomber, n'ayant plus guère d'autre moyen d'être romanesque, elle ne se plut pas à ce dernier rôle, lui eût-il été tout d'abord imposé, à ce rôle d'épouse passionnée? Car une femme née dans le théâtre et y ayant vécu saurait-elle se passer d'un rôle?

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 7
Les Procès de Marie-Anne Duclos 11
Les Souvenirs sentimentaux de Mme Riccoboni 55
Les Mémoires de Mary Robinson 137
Les Romances de Marie-Élisabeth Joly 169

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). Thouzellier, Dr. 616.2.14.

BINDING FEB 4 1970

PN 2637 G5 Ginisty, Paul
Mémoires et souvenirs de comédiennes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY